

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 17 décembre 2014**

---

Délibération n° 2014 - 17/12/2014 - 18

*Evaluation intermédiaire des départements Gestion administrative et commerciale (GACO)  
et Techniques de commercialisation (TC) – IUT Dijon-Auxerre*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la vie universitaire du 4 décembre 2014

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 22 pour (unanimité) :**

**les dossiers relatifs à l'évaluation intermédiaire des départements GACO et TC de l'IUT Dijon-Auxerre, en vue d'une accréditation pour la période 2015-2017.**

Dijon, le 18 décembre 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

*P.J. : Relevé synthétique des votes et avis de la CFVU du 4 décembre 2014  
Rapports d'évaluation des départements GACO et TC*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur  
et de la recherche**  
**Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle**

**Evaluation  
des Instituts Universitaires de Technologie  
et  
des Diplômes Universitaires de Technologie**

**- vague contractuelle 2014-**

## **RAPPORT D'ÉVALUATION**

EVALUATION INTERMEDIAIRE

septembre 2014

**IUT : Dijon-Auxerre**

**DEPARTEMENT GACO**

**Université : Bourgogne**

**Académie : Dijon**

|  |    |
|--|----|
| 1. Introduction - Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation ..... | 7  |
| 1.1. Bilan .....   | 7  |
| 1.2. Points forts / points faibles.....  | 7  |
| 2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT ») .....          | 9  |
| 2.1.1. Offre de formation du département.....  | 9  |
| 2.1.2. Le département dans l'IUT.....  | 9  |
| 2.1.3. Le département dans le domaine de l'offre de l'université, régionale ou de site .....             | 9  |
| 2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD) .....                         | 9  |
| 2.2.1. Politique de recrutement.....   | 10 |
| 2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations).....  | 11 |
| 2.2.3. Origine des inscrits .....  | 12 |
| 2.3.1. Devenir du diplômé .....  | 12 |
| 2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique.....                               | 13 |
| 2.3.3. Adaptation locale .....   | 15 |
| 2.3.4. Professionnalisation (stages – projets tuteurés) (cf. tableaux « Pédagogie »)...                  | 15 |
| 2.3.5. Les équipements de travaux pratiques .....  | 19 |
| 2.3.6. L'alternance (en formation initiale ou en formation continue).....                                | 19 |
| 2.3.7. La certification.....   | 20 |
| 2.4. La pédagogie.....   | 20 |
| 2.4.1. Réussite et aide à la réussite.....   | 20 |
| 2.4.2. Dispositifs de réorientation.....   | 21 |
| 2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant.....   | 23 |
| 2.4.4. Les TICE (dont FOAD).....   | 24 |
| 2.4.5. L'innovation pédagogique – Apprendre autrement .....  | 24 |
| 2.4.6. Les ressources documentaires .....  | 24 |
| 2.5. Formation tout au long de la vie .....  | 24 |
| 2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux.....  | 24 |
| 2.5.2. VAE.....  | 27 |
| 2.6. Politique d'ouverture internationale .....  | 27 |
| 2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers .....   | 27 |
| 2.6.2. Mobilité en stage, en semestre .....  | 28 |
| 2.6.3. Poursuite d'étude à l'étranger (DU...) .....  | 30 |

|        |   |    |
|--------|---|----|
| 2.6.4. | Participation du département à des programmes internationaux .....                    | 30 |
| 2.6.5. | Mobilité des personnels .....   | 31 |
| 2.7.   | Vie Etudiante .....   | 31 |
| 2.7.1. | Participation à la vie institutionnelle .....   | 31 |
| 2.7.2. | Sports, vie associative et activités culturelles .....                                | 31 |
| 3.     | Les actions supports .....  | 31 |
| 3.1.   | Immobilier (cf. tableau « Patrimoine DUT »).....                                      | 31 |
| 3.1.1. | Etat des lieux et maintenance .....   | 31 |
| 3.1.2. | Hygiène et sécurité .....   | 32 |
| 3.2.   | Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »).....                               | 32 |
| 3.2.1. | Les enseignants.....  | 32 |
| 3.2.2. | Les BIATSS .....  | 32 |
| 3.2.3. | La liaison recherche et le transfert de technologie.....                              | 32 |
| 3.2.4. | Les vacataires.....   | 33 |
| 3.3.   | Budget.....   | 33 |
| 3.3.1. | Ressources .....  | 33 |
| 3.3.2. | Dépenses.....   | 33 |
| 3.4.   | Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT ») .....                          | 34 |
| 3.4.1. | Organisation de l'équipe .....  | 34 |
| 3.4.2. | Evaluation de la formation et des enseignements.....                                  | 34 |
| 3.4.3. | Dispositif d'autoévaluation .....   | 35 |
| 4.     | Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant .....                            | 35 |
| 5.     | Mise en place des nouveaux programmes de DUT.....                                     | 35 |
| 6.     | Projet du département.....  | 36 |
| 6. 1   | Projets prioritaires pour la période quadriennale (description succincte) .....       | 36 |
| 6. 2   | Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quadriennal de l'université..... | 36 |

# Département : GACO

---

**Site :** Dijon

**Chef du département :** PICARD Patrick, PRAG

**Date de la prise de fonction de chef de département :** 1<sup>er</sup> juillet 2013

**Adresse :** Bd Dr Petitjean- BP 17867- 21078 Dijon Cedex

**Téléphone :** 03 80 39 64 66

**Télécopie :** 03 80 39 64 32

**Adresse électronique :** gaco-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr

**Site internet :** <http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

**Date de création du département :** 1994 à Nevers. Transfert à Dijon en 2003.

## Tableau de bord du département GACO - octobre 2014

### Diplômes délivrés

- DUT
- DSCG

### Ressources en personnel

- 9 enseignants titulaires
- 1 secrétaire
- 27 intervenants extérieurs (DUT)
- 19 intervenants extérieurs (DSCG)

### Effectifs étudiants

- 81 étudiants en première année DUT
- 83 étudiants en deuxième année DUT
- 30 places disponibles pour promotion rentrée décalée en janvier 2015
- En première année : 4 groupes de Travaux Dirigés (3 + un groupe de rentrée décalée), 8 groupes de Travaux Pratiques (6 + 2 RD)
- En deuxième année : 3 groupes de TD, 6 groupes de TP
  
- 21 étudiants en première année DSCG
- 24 étudiants en deuxième année DSCG

### Indicateurs du département

- Taux de pression : 10.5
- Taux de remplissage en première année : 96,4%
- Taux de réussite (en 6 semestres) promotion 2011/2013: 76,7%
- Taux de bacs technologiques promotion 2014/2015 : 33,5%
- Taux de boursiers promotion 2014/2015 : 33,5%

### Spécificités du département GACO Dijon

- Une rentrée décalée en janvier N+1, pour un groupe de 30 étudiants
- Validation du diplôme par VAE
- La responsabilité d'une formation en alternance : le DSCG
- 4 langues vivantes enseignées (anglais, allemand, espagnol, italien)

**Nombre total d'étudiants inscrits dans le département (Rentrée 2014/2015) : 164**

L'effectif se décompose de la manière suivante :

- 81 inscrits en première année
- 83 inscrits en deuxième année
- 8 VAE (cf. § 2.5.2)
- 10 inscrits en DUETI (7 en DUETI Académiques, 3 en DUETI Stage, cf. § 2.6)
- 30 inscrits à la rentrée de janvier 2014 pour la promotion Rentrée Décalée
- Nombre de places disponibles pour la promotion 2015 de Rentrée Décalée : 30

**Nombre total d'étudiants inscrits à l'IUT sur le site :**

Rentrée septembre 2014 (données au 9 octobre 2014) :

- Nombre total d'inscrits à l'IUT de Dijon-Auxerre : 1 644
- Nombre total d'étudiants GACO (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années) : 164

Pour la rentrée 2014, les étudiants GACO représentent donc 10% des étudiants inscrits à l'IUT de Dijon-Auxerre.

Rappel : ce pourcentage était de 9,8% à la rentrée 2009.

Il est toutefois à noter qu'il faudrait ajouter :

- La promotion de Rentrée Décalée 2015, le nombre de places disponibles est de 30.
- Le nombre de VAE : 8

En émettant l'hypothèse que l'effectif des GACO1 GACO2 reste stable ainsi que celui des autres départements, la proportion d'étudiants GACO par rapport à l'effectif inscrit pour l'obtention d'un DUT en janvier 2015 passerait à 12,3%.

**Nombre de Licences professionnelles portées par le département (Rentrée 2014) : AUCUNE**

**Autres formations (Rentrée 2014) :**

| Intitulés/options | Date création | Site/implantation |
|-------------------|---------------|-------------------|
| DSCG              | 2009          | Dijon et Besançon |

**Autres formations de l'IUT sur le site (dans le cas d'une délocalisation) : AUCUNE**

**Laboratoires ou équipes hébergés sur le site par l'IUT (dans le cas d'une délocalisation), les citer : AUCUN**

**Nombre total d'enseignants (au 01-01-2014) : 9**                      dont 5 supérieur  
dont 4 second degré  
dont 0 PAST

### **Evolution du personnel titulaire depuis la dernière évaluation :**

- Recrutement d'un PRAG en 2011
- Recrutement d'un Maître de conférences et d'un PRAG en 2013 (en remplacement de 2 départs de titulaires).

### **Nombre d'intervenants professionnels (Rentrée 2014) :**

Le personnel enseignants pour la formation du DUT se décompose ainsi :

- 9 titulaires
- 26 vacataires dont 16 enseignants, 9 professionnels et une retraitée
- 1 ATER 1<sup>ère</sup> section (poste partagé avec le département GEA)

Le personnel intervenant pour la formation du DSCG se décompose ainsi :

- 2 titulaires du département
- 17 intervenants extérieurs dont 8 professionnels

A la rentrée 2014, 17 professionnels interviennent donc au département.

### **Nombre de BIATSS (au 01-01-2014) :**

- une secrétaire, adjointe technique de recherche et formation Bap J, ITRF, classe 2 recrutée en septembre 2011.

### **Surface totale (en m<sup>2</sup> SHON) : 430 m<sup>2</sup>**

- 5 salles de cours
- 1 salle informatique libre accès aux étudiants (13 postes)
- 1 salle informatique (15 postes)
- 6 bureaux d'enseignants
- 1 secrétariat
- 1 bureau pour l'association des étudiants GACO
- 1 salle de réunion
- 1 salle de repas

### **Spécificité(s) du département : porteur, coordonnateur, partenaire d'un projet (ex Challenges : Eco Marathon Shell, ou tout autre particularité ou originalité... ?**

Participation au **Challenge Keymatch** (organisé par les différents GACO de France chaque année) depuis 2014 ; la mobilisation des étudiants autour de ce challenge a permis de renforcer leur sentiment d'appartenance à l'institution et a rendu possible l'amorce d'un réseau d'anciens étudiants utile pour les PPP. Il a été également l'occasion de solliciter des professionnels de la communication pour les jurys.

Participation au **Concours National de Commercialisation** organisé par les dirigeants commerciaux de France en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (depuis 2013-2014).

L'ensemble des étudiants en deuxième année de DUT GACO compose sur une étude de cas en marketing afin de participer au concours et de se mesurer à d'autres sections de type STS, licences pro, masters ou écoles de commerce. Le sujet proposé est tiré d'un cas réel de l'entreprise partenaire qui parraine et récompense chaque année les gagnants de cet



événement. Les contacts privilégiés avec ces partenaires permettent, outre d'étoffer notre portefeuille d'entreprises, d'obtenir de plus, par la suite, des offres de stage au sein des différents services de ces groupes. Citons, à titre d'exemple, Adecco, JC Decaux, la Caisse d'Epargne et Renault.

Ces deux challenges ont fait l'objet de différentes communications sur les réseaux sociaux et dans la presse régionale renforçant ainsi la notoriété du département et de l'IUT dans son ensemble.

## **1. Introduction - Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation**

### **1.1. Bilan**

De 1994 à 2003, la formation du DUT GACO était assurée à NEVERS, le département a été transféré à DIJON à la rentrée 2003.

Le département installé à Dijon s'est bien développé pour atteindre :

- 4 groupes de Travaux Dirigés en 1<sup>ère</sup> année (3 groupes d'étudiants inscrits en septembre N et un groupe pour la promotion de la Rentrée Décalée inscrit en janvier N+1)
- 4 groupes de TD en 2<sup>ème</sup> année

A la rentrée 2013, pour des raisons budgétaires et non de recrutement, le nombre de groupes de Travaux Dirigés en 2<sup>ème</sup> année est passé à 3.

Cette architecture semble maintenant acquise et convenir au département compte tenu des contraintes humaines (notamment d'encadrement de la part des titulaires) et matérielles, par exemple le nombre de salles allouées au département est insuffisant, les directrices d'études n'ayant aucune marge pour l'élaboration des emplois du temps.

Le recrutement des étudiants se fait sans difficultés, le département ayant le deuxième taux de pression en 2014 parmi les 9 autres départements de l'IUT de Dijon-Auxerre.

- Taux de pression par rapport au nombre de dossiers reçus : 10,5
- Taux de pression par rapport au nombre de dossiers classés : 7,3

### **1.2. Points forts / points faibles**

#### **Points forts :**

*1<sup>er</sup> point fort :*

Le recrutement des étudiants se fait sans difficultés, le département ayant le deuxième taux de pression en 2014 parmi les 9 autres départements de l'IUT de Dijon-Auxerre.

- Taux de pression par rapport au nombre de dossiers reçus : 10,5
- Taux de pression par rapport au nombre de dossiers classés : 7,3

*2<sup>ème</sup> point fort :*

Le dispositif d'ouverture d'un groupe en rentrée décalée depuis janvier 2006 est un succès chaque année, à la fois au niveau du recrutement et de l'objectif de donner une seconde chance à des étudiants en situation d'échec lors du premier semestre universitaire, et/ou qui souhaiteraient une réorientation.

Ce dispositif a fait preuve de son utilité et de son efficacité et s'inscrit parfaitement dans le Plan de Réussite en Licence.

*3<sup>ème</sup> point fort :*

Neuf enseignants titulaires dynamiques, impliqués et complémentaires assurent la formation du DUT.

*4<sup>ème</sup> point fort :*

L'intervention de 17 professionnels permettant un lien avec le monde du travail.

*5<sup>ème</sup> point fort :*

Le département se développe à l'international (cf. paragraphes stages et relations internationales).

*6<sup>ème</sup> point fort :*

Le département assure en son sein la formation du DSCG.

*7<sup>ème</sup> point fort :*

Depuis 5 ans, un partenariat a été mis en place avec le département de langues de l'Université de Bourgogne, afin que les TPs d'anglais de 2<sup>ème</sup> année soient tous assurés par des lecteurs anglophones natifs. Venant des États-Unis, du Canada ou du Royaume-Uni, ces lecteurs font bénéficier nos étudiants d'une ouverture idéale sur leur propre culture, et permettent à nos étudiants de se confronter à des accents « natifs », ce qui est bien évidemment très profitable.

**Points faibles :**

*1<sup>er</sup> point faible :*

Malgré le recrutement d'un PRAG en 2011, le nombre de 9 titulaires reste insuffisant (voir besoins et ressources en heures §3.2.1 et §3.3).

*2<sup>ème</sup> point faible :*

Des contraintes matérielles pèsent sur le département, notamment le nombre de salles allouées au département est insuffisant, les directrices d'études n'ayant aucune marge pour l'élaboration des emplois du temps. Cependant des travaux sont prévus à court terme pour réorganiser les bureaux du service informatique et redonner plus d'espace au département.

## **2. Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »)**

### **2.1. Offre de Formation**

#### **2.1.1. Offre de formation du département**

Le département offre 2 formations :

- *Le DUT GACO*

Le département a une capacité d'accueil de 84 étudiants en rentrée classique et 28 en rentrée décalée, soit au total 112 étudiants en première année.

Pour la rentrée 2014, 3 étudiants ont démissionné au bout d'une quinzaine de jours.

Le département applique 87 % des heures prévues du nouveau Programme Pédagogique National en 1<sup>ère</sup> année et 86 % en 2<sup>ème</sup> année.

- *Le DSCG*

#### **2.1.2. Le département dans l'IUT**

La présence du département GACO permet à l'IUT de Dijon-Auxerre de disposer d'une offre de formation complète dans les domaines de la gestion et du commerce avec le département GEA et le département TC (à Auxerre).

Une enseignante du département, maître de conférences en 6<sup>ème</sup> section finances, assume la responsabilité pédagogique et le suivi administratif de la préparation au DSCG ; elle assure également des enseignements ainsi qu'un encadrement des étudiants. Une autre collègue Maître de Conférences titulaire du département assure également des enseignements et un encadrement des étudiants.

Il est à noter que cette formation (DSCG) est offerte conjointement par l'IUT et l'IAE de Besançon et l'IUT de Dijon-Auxerre.

Les enseignants-chercheurs sont rattachés à différents laboratoires de l'Université (ThéMA, équipes CERMAB et Rhéso du CREGO ; CIMEOS équipe 3S) ; plusieurs ont participé en 2014 à la journée de la recherche organisée par l'IUT et ont ainsi pu présenter aux étudiants leur travail de chercheur. Les cours bénéficient également de la vulgarisation de certains travaux sur le e-commerce, la logistique, les démarches RSE, ... en cohérence avec le PPN.

#### **2.1.3. Le département dans le domaine de l'offre de l'université, régionale ou de site**

Les étudiants titulaires du DUT GACO poursuivent très majoritairement leurs études.

Parmi ceux qui restent à l'Université de Bourgogne, certains s'orientent vers les différentes licences professionnelles offertes par l'Université dans le domaine de la gestion, d'autres passent le concours Score Message afin d'accéder à la L 3 de l'IAE de Dijon, d'autres enfin s'orientent vers les licences proposées par les UFR de droit et de sciences économiques.

#### **2.1.4. La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD)**

Le département n'opère pas d'autres formations que celles citées ci-dessus et n'est pas partenaire d'autres formations dans le parcours LMD.

Cependant certains enseignants du département, suite à de diverses sollicitations, participent à d'autres formations offertes par l'IUT ou par d'autres composantes de l'Université de Bourgogne (licences et Masters).

### 2.2.1. Politique de recrutement

Depuis la rentrée 2009, la campagne de recrutement s'effectue avec l'application Post-Bac.

#### Evolution entre 2013 et 2014 de la répartition des dossiers reçus par types de bacs

| 2013                |             |       | 2014                |             |       |
|---------------------|-------------|-------|---------------------|-------------|-------|
| Bacs technologiques | Autres bacs | Total | Bacs technologiques | Autres bacs | Total |
| 201                 | 582         | 783   | 239                 | 632         | 871   |
| 25,7%               | 74,3%       | 100%  | 27,4%               | 72,6%       | 100%  |

Le nombre de dossiers reçus a augmenté de 11,2 % entre 2013 et 2014. L'augmentation a été plus forte pour les bacs technologiques (18,9%) que pour les autres bacs, surtout généraux (8,6%).

Taux de pression pour 2014 :

- Taux de pression par rapport au nombre de dossiers reçus : 10,5
- Taux de pression par rapport au nombre de dossiers classés : 7,3

L'attractivité du département est satisfaisante et se confirme chaque année.

Le taux de remplissage à la rentrée 2014 a été de 96,4%.

*À titre de comparaison, en 2009 le département avait alors reçu 748 dossiers de candidature. 455 candidats avaient été classés, tous avaient été appelés. Nous avons finalement inscrit 79 primo-entrants et trois redoublants pour atteindre 82 étudiants en première année. Le taux de pression fut de 8,9% et le taux de remplissage de 94%.*

#### Evolution entre 2013 et 2014 des dossiers classés et refusés bacs technologiques

| 2013    |         |       | 2014    |         |       |
|---------|---------|-------|---------|---------|-------|
| Classés | Refusés | Total | Classés | Refusés | Total |
| 127     | 74      | 201   | 161     | 78      | 239   |
| 63%     | 37%     | 100%  | 68%     | 32%     | 100%  |

Rappel : recommandation du rectorat 60% minimum de dossiers classés et 30% d'étudiants inscrit.

#### Evolution entre 2013 et 2014 des dossiers classés et refusés bacs généraux

| 2013    |         |       | 2014    |         |       |
|---------|---------|-------|---------|---------|-------|
| Classés | Refusés | Total | Classés | Refusés | Total |
| 430     | 152     | 582   | 430     | 202     | 632   |
| 74%     | 26%     | 100%  | 68%     | 32%     | 100%  |

Les 748 candidats pour la rentrée 2009 se répartissaient en 472 bacs généraux, 137 bacs technologiques, 58 bacs professionnels et 81 autres types de bac. Ont été appelés 340 bacheliers généraux, 107 bacheliers technologiques, 5 bacheliers professionnels et 4 titulaires d'un autre diplôme admis en équivalence.

Le département n'organise pas de communication spécifique pour la rentrée classique en dehors de ce qui est mis en place par l'IUT pour la participation aux forums et salons consacrés à l'orientation et aux journées portes ouvertes.

Nous conduisons, en revanche, un travail d'information particulier à destination des inscrits en L1 de l'Université pour notre rentrée décalée.

Un groupe d'étudiants travaille chaque année dans le cadre de leur projet tuteuré à promouvoir ce dispositif.

Avant la mise en place de Post-Bac en 2009, nous avons organisé un travail conjoint avec le département GEA pour traiter les candidatures communes. Cela n'est plus possible aujourd'hui puisque nous n'avons plus accès aux vœux des candidats quand nous traitons les dossiers.

Depuis février 2006 une rentrée décalée (détaillée dans la partie « dispositifs de réorientation » - §2.4.2) permet à des étudiants d'autres départements de l'IUT de Dijon-Auxerre, notamment GEA et MMI d'intégrer le département GACO en janvier N+1 et ainsi à ne pas perdre une année.

Le département contribue donc à la réussite d'étudiants provenant à l'origine d'autres formations.

### **2.2.2. Accueil des publics spécifiques (adaptations)**

Nous avons eu avant 2010 deux expériences d'accueil d'étudiants déficients visuels pour lesquels le Pôle Handicap de l'Université avait fourni un écran d'ordinateur adéquat. Nous avons organisé une aide avec des étudiants preneurs de notes sur la base du volontariat, et mis en place une aide sous forme de tutorat avec d'anciens étudiants de la formation qui revenaient aider, plusieurs soirs par semaine, les étudiants déficients visuels en difficulté. Les enseignants remettaient également aux étudiants concernés des documents adaptés quand ils ne pouvaient pas voir ce qui était projeté ou écrit au tableau. Ces étudiants bénéficiaient évidemment d'un tiers-temps supplémentaire pour les devoirs sur table et les examens.

Un étudiant reconnu sportif de haut niveau espoir du DFCO (Dijon Football de Côte d'Or) est issu de la promotion 2012/2013, Il a validé sa première année. Pour valider sa deuxième année et obtenir son DUT, un emploi du temps aménagé lui a été proposé pour tenir compte de ses entraînements, il effectue donc sa deuxième année en 4 semestres, il est actuellement au semestre 3 de sa deuxième année.

Il est à noter que l'élaboration de cet emploi du temps n'a pas été aisée compte tenu du changement de PPN (disparition de certaines matières, apparition d'autres, modification de la répartition des modules par unités d'enseignements...).

### 2.2.3. Origine des inscrits

#### Décomposition de la promotion de première année

A la rentrée 2014, l'origine géographique des étudiants s'effectuait ainsi :

|        | Côte d'Or | Saône et Loire | Yonne | Nièvre | Bourgogne | Autres | Total |
|--------|-----------|----------------|-------|--------|-----------|--------|-------|
| Nombre | 47        | 15             | 3     | 0      | 65        | 16     | 81    |
| En %   | 58        | 18,5           | 4     | 0      | 80,5      | 19,5   | 100   |

*Pour rappel, les étudiants inscrits en première année en septembre 2009 sont à 79,27% bourguignons d'origine. 43 viennent de Côte d'Or, 14 de Saône et Loire, 5 de l'Yonne et 4 de la Nièvre. L'origine géographique des étudiants GACO reste relativement inchangée entre 2009 et 2014, environ 80% de nos étudiants de première année viennent d'un établissement bourguignon.*

A la rentrée 2014, la répartition par sexe fut la suivante :

|        | Filles | Garçons | TOTAL |
|--------|--------|---------|-------|
| Nombre | 54     | 27      | 81    |
| En %   | 67     | 33      | 100   |

*Pour rappel, en 2009, la promotion de première année se composait de 47 filles (57,3%) et de 35 garçons (42,7%). On peut constater une forte féminisation de la population étudiante inscrite en première année, la part des filles a augmenté de 9,7 points.*

A la rentrée 2014, la répartition par types de bacs fut la suivante :

|        | L | ES   | S  | STMG | TOTAL |
|--------|---|------|----|------|-------|
| Nombre | 1 | 44   | 9  | 27   | 81    |
| En %   | 1 | 54,5 | 11 | 33,5 | 100   |

*Pour rappel, en septembre 2009, parmi les 82 étudiants inscrits en première année, nous comptons 61 titulaires d'un baccalauréat général (14 S, 2 L, 45 ES), 16 bacheliers technologiques (STG), 1 bachelier professionnel et 4 titres admis en équivalences. En 2009, les bacheliers technologiques représentaient donc 19,5% de notre effectif, cette part est passée à 33,5% en 2014, soit une augmentation de 14 points.*

En outre, en 2009, 31 des étudiants de la promotion de première année étaient boursiers (37,8%), contre 38 (47%) en 2014. La part des étudiants boursiers de première année augmente donc de façon significative (9,2 points)

## 2.3. Lien formation – emploi

### 2.3.1. Devenir du diplômé

Enquête à 30 mois, date d'observation 1<sup>er</sup> décembre 2013, promotion 2010-2011

|          | Répondants | En emploi | En poursuite ou reprise d'études | Autres |
|----------|------------|-----------|----------------------------------|--------|
| DUT GACO | 31 (32%)   | 8 (26%)   | 20 (65%)                         | 3 (9%) |

Le département ne réalise pas d'enquête d'insertion de ses diplômés. Néanmoins, grâce à la bonne relation établie avec les étudiants, nous connaissons 85% des parcours post-DUT de la promotion 2014 et de nombreux anciens tiennent les collègues informés de leurs changements de situation.

### Devenir des diplômés 2014

|          | Répondants  | En poursuite d'études |                              |               |               |                    | En emploi   | Autres      |
|----------|-------------|-----------------------|------------------------------|---------------|---------------|--------------------|-------------|-------------|
|          |             | Licences Pro          | Licences Classiques          | IAE           | DUETI         | Ecoles de commerce |             |             |
| DUT GACO | 67<br>(85%) | 19<br>(24%)           | 3 en L2 (4%)<br>6 en L3 (8%) | 14<br>(17,5%) | 10<br>(12,5%) | 6<br>(8%)          | 6<br>(7,5%) | 3<br>(3,5%) |

*Pour rappel — Une enquête nationale a été réalisée en 2008 par la DGESIP et l'ADIUT sur les diplômés ayant obtenu leur DUT en 2006. Cette enquête a montré que 25% des diplômés de la spécialité GACO ont connu une insertion professionnelle immédiate et durable, les autres ont poursuivi des études. Ces poursuites ont duré 1 an dans 25% des cas, 2 ans dans 10% des cas et 3 ans dans 30% des cas. Ces données sont assez proches de celles relevées pour l'ensemble des spécialités tertiaires. Il n'existe pas de cellule d'aide à l'insertion dans le département, ni à l'IUT mais au niveau de l'Université.*

### 2.3.2. Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

Neuf professionnels assurent des enseignements au sein du département dans des matières comme la GRH, la création d'entreprise, la négociation commerciale, la fiscalité, la fonction achat, ....

Leurs interventions représentent :

- Aucune intervention au semestre 1 rentrée classique
- 67,5 heures au S2 rentrée classique (18,5% des heures effectuées)
- Aucune intervention au semestre 1 rentrée décalée
- Aucune intervention au semestre 2 rentrée décalée
- 78 h au S3 (19,5%)
- 200 h au S4 (74%, hors stages et Projets tuteurés)

Soit au total 345,5 heures sur l'ensemble des 3 promotions.

Par ailleurs, les étudiants développent des relations avec les milieux professionnels dans le cadre des projets tuteurés, qui se déroulent forcément en partenariat avec des entreprises, associations ou collectivités. Ces travaux, qui sont conduits sur une période d'environ six mois, les amènent à de fréquents contacts avec des professionnels pour réaliser leur projet. Les deux stages de première et deuxième année permettent également une immersion de nos étudiants dans le monde professionnel.

D'autre part, plusieurs événements, réalisés en partenariat avec le tissu socio-économique local et régional, peuvent être particulièrement mis en évidence :

- **Les Négociales :**

Depuis 2006, le département GACO a mis en place et développé un partenariat privilégié avec l'association nationale « Les Négociales ». Il s'agit de préparer un événement qui favorise les rencontres entre des étudiants (environ 400) qui suivent des études commerciales (de BAC+2 à BAC+5) et une centaine de professionnels de la région Bourgogne.

Le Challenge met les étudiants en situation de négociation réelle. Ils doivent faire face à des professionnels du secteur commercial qui jouent, pour l'occasion, le rôle d'un acheteur potentiel.

Les 15 meilleurs étudiants participent à la finale qui se déroule à Nancy. Les étudiants GACO de deuxième année, dans le cadre de leur projet tuteuré, prennent en charge l'organisation de cette manifestation : recrutement des candidats, des professionnels, recherche de lots, préparation de la journée, plan de communication...

Il est à noter que le Centre de Qualification de Dijon, géré par les étudiants GACO, a obtenu en 2014 le titre de « Meilleur Centre de Qualification », soulignant la qualité de leur travail.

#### - **Keymatch**

Il s'agit d'un challenge entre les différents départements GACO en France.

Des groupes de 4 ou 5 étudiants sont composés, ils doivent mobiliser leurs connaissances, compétences (savoir-être, savoir-faire) pour réaliser une étude de cas proposée par une entreprise.

En 2014, le partenariat avec le Crédit Agricole a été un franc succès. Un groupe a été retenu pour la finale au siège social du CA.

Le correspondant local du Crédit Agricole a accepté de rencontrer plusieurs fois les étudiants, de participer à la sélection de l'équipe finaliste. D'autres professionnels de la communication ont par ailleurs été sollicités pour leur donner un avis professionnel sur leurs travaux.

Le groupe retenu pour la finale au siège social du CA ainsi que l'ensemble des étudiants ont par ailleurs reçu les félicitations des responsables régionaux pour leur dynamisme et leur notable implication dans le projet. L'une des étudiantes sélectionnée en finale a bénéficié d'un contrat étudiant pour l'été.

#### - **Le Concours National de la Commercialisation**

Depuis 1960, les Dirigeants Commerciaux de France organisent ce concours qui s'adresse à tous les étudiants Bac + 2/3 et Bac + 4/5. Le sujet proposé est tiré d'un cas réel de l'entreprise partenaire, qui parraine et récompense chaque année les gagnants de cet événement.

Le CNC représente pour les enseignants un outil pédagogique reconnu. En 2014, plus de 300 établissements et près de 10 000 étudiants y ont participé.

Cette excellente opportunité permet aux étudiants de :

- S'exercer sur une problématique réelle d'entreprise ;
- Présenter oralement, lors de la grande finale nationale, leurs recommandations à près de 1000 dirigeants commerciaux et chefs d'entreprises ;
- Participer à une compétition d'envergure nationale ;



- Rencontrer des acteurs économiques locaux, régionaux et nationaux.

Pour le département GACO, c'est l'occasion de renforcer ses relations avec les entreprises, de confirmer la qualité de leurs enseignements et de bénéficier des retombées médiatiques de l'opération. Il est à souligner qu'en 2014, 3 étudiants GACO de 2<sup>ème</sup> année ont terminé aux premières places pour la phase régionale du Concours, et que l'un d'entre eux est allé en finale à Biarritz

#### - **Via la recherche et les projets tuteurés**

Plusieurs enseignants-chercheurs ayant des entreprises dans leur terrain de recherche, cela contribue également à la notoriété du département.

Dans le cadre des projets tuteurés des entreprises sont sollicitées ; à titre d'exemple, un groupe d'étudiants a pu faire un audit complet (financier, stratégique, marketing, commercial) d'une TPE dans le domaine du développement durable.

### **2.3.3. Adaptation locale**

Compte tenu des contraintes humaines d'encadrement, matérielles et financières, le département réalise 87% du nouveau Programme Pédagogique National pour le DUT.

En 2010 le département pour les raisons précédemment évoquées avait décidé à l'époque de ne proposer ni les projets tuteurés en première année, ni les PPP, et de n'effectuer qu'une faible part des TP.

Depuis la rentrée 2013, le département effectue :

- Les projets tuteurés en première comme en deuxième année
- Les PPP en première et deuxième années
- Le taux d'application des TP reste faible à cause des contraintes humaines et matérielles.

### **2.3.4. Professionnalisation (stages – projets tuteurés)**

#### **Les stages**

Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année GACO doivent effectuer un stage de 4 semaines « découverte de l'entreprise » sanctionné par la rédaction d'un rapport. Il n'y a pas de soutenance, ni de visite de stage, sauf demande de la part du professionnel encadrant le stage dans l'entreprise ou l'association d'accueil.

Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année effectuent pour leur part un stage de 8 semaines, sanctionné par la rédaction d'un rapport et d'une soutenance, effectuée devant deux enseignants et, dans la mesure du possible, le professionnel ayant suivi l'étudiant pendant son stage. À travers ce stage l'étudiant apprend à mettre en pratique sa formation théorique et à se situer en responsabilité professionnelle grâce à une implication au sein d'un organisme. Le stage de 2<sup>ème</sup> année constitue un stage en position de responsabilité, et doit être axé autour d'une ou de plusieurs missions professionnelles.

Dans le cas de stages à l'étranger, nous étendons la durée du stage de 2<sup>ème</sup> année à 12 semaines, afin que les étudiants puissent bénéficier d'une aide financière de la région (une bourse ERASMUS forfaitaire est alors versée : 600€ pour les pays de l'est et l'Espagne, 700€ pour le reste de l'Europe).

Au cours des 4 dernières années (2010-2014), plusieurs tendances se dégagent au niveau des stages GACO :

- Suite à la décision ministérielle d'obliger les entreprises à rémunérer les stages étudiants à partir de 2 mois effectués au sein de l'entreprise, nos étudiants de 2<sup>ème</sup> année ont de plus en plus de difficulté à obtenir des prolongations de stage (car dans ce cas, le stage de 8 semaines passe automatiquement dans le cas « 2 mois » et l'entreprise doit rémunérer). Ainsi, pour l'année 2013-2014, seuls 2 étudiants sur 86 en 2<sup>ème</sup> année ont obtenu des prolongations de stage.

- En-dehors de ces cas obligatoires, les étudiants touchent de moins en moins de rémunérations ou de gratifications de la part des entreprises ou associations. Nous sommes ainsi passés d'environ 25% d'étudiants de 2<sup>ème</sup> année bénéficiant d'une rémunération ou gratification en 2010-2011, à 14% pour l'année écoulée.

- Nous avons, entre 2005 et 2010, noté une augmentation du nombre d'associations ou de structures associatives parmi les choix de nos étudiants, au détriment des entreprises plus « traditionnelles » ; cette tendance ne s'est pas confirmée au cours des dernières années. Les étudiants se tournent à nouveau vers des PME-PMI. Les associations ont souvent des difficultés à mobiliser du personnel ou trouver des locaux pour accueillir nos stagiaires.

- Concernant la répartition géographique des stages, la tendance la plus notable est celle de l'augmentation constante, sur les 4 dernières années, du nombre de stages à l'international, grâce au travail de la responsable des relations internationales du département qui a réussi à mettre en place un certain nombre de partenariats, en particulier avec des CEGEP canadiens. Ainsi, pour l'année 2013-2014, 20% des stages de 2<sup>ème</sup> année ont été réalisés à l'étranger, contre 11% en 2010-2011. Les stages à l'international en 1<sup>ère</sup> année restent très marginaux (entre 0 et 2 stages chaque année) car ils ne bénéficient d'aucun financement et ne se déroulent que sur 4 semaines, ce qui n'est pas propice à un déplacement longue distance.

- Les étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année qui restent en France pour effectuer leur stage restent majoritairement dans la région (72% pour les 1<sup>ères</sup> années, 59% pour les 2<sup>èmes</sup> années – chiffres 2013-2014). Les étudiants s'éloignaient plus facilement par le passé, mais le contexte économique faisant, de l'aveu même des étudiants, ils recherchent prioritairement un stage proche de leur lieu de résidence ou du lieu de résidence de leurs parents.

- Il n'existe pas de secteur particulièrement privilégié par nos étudiants concernant les stages : la formation GACO étant par définition très polyvalente et s'ouvrant sur de nombreux choix de poursuites d'études (en particulier les licences professionnelles), les étudiants choisissent des domaines très différents pour effectuer leurs stages : immobilier, grande distribution, cabinet comptable, agences d'intérim, assurances, administration... Seules les banques semblent accueillir moins de stagiaires GACO depuis quelques années (en 1<sup>ère</sup> comme en 2<sup>ème</sup> année), peut-être en raison des partenariats qu'elles signent avec des écoles, licences, etc. qui leur fournissent déjà un contingent important de stagiaires.

- Enfin, les étudiants de 1<sup>ère</sup> année rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver des entreprises ou associations pour les accueillir en stage. Ils sont désormais 40% (chiffre

2013-2014) à rendre leur convention de stage complétée dans les 4 semaines précédant le début du stage, car les organismes d'accueil sont souvent trouvés à la dernière minute. Cela s'explique sans doute par la conjoncture économique, mais aussi par le format de ce stage de découverte de 4 semaines qui n'apporte pas énormément à l'entreprise mais lui demande de consacrer du temps au stagiaire.

Un enseignant du département est responsable des stages. Il centralise les offres de stages qui nous parviennent ou que lui transmettent les services « relations entreprise » de l'IUT, et les diffuse aux étudiants avec un document indiquant les règles relatives aux stages, aux rapports, soutenances, et modalités de notation. Il s'assure que chaque étudiant a bien un stage correspondant aux objectifs de la formation (une vérification est effectuée sur le contenu du stage et les missions avant validation de la convention) et il assure le suivi administratif des stagiaires.

Les étudiants de première année sont suivis globalement par l'enseignant responsable des stages, leurs rapports étant corrigés par l'ensemble des enseignants du département, qui se concertent et harmonisent leur notation. Les étudiants de deuxième année bénéficient chacun d'un tuteur, attribué parmi les enseignants titulaires du département, principalement en fonction de leurs spécialités et/ou expériences dans un domaine particulier. Ce tuteur est en contact régulier avec l'organisme d'accueil et l'étudiant pendant le stage, il réalise au minimum une visite sur le lieu de stage, sauf en cas d'éloignement géographique trop important (stage à l'étranger par exemple). L'enseignant responsable suit la mission confiée à l'étudiant et supervise la préparation de son rapport, il est membre du jury devant lequel a lieu la soutenance.

Le professionnel ayant suivi l'étudiant pendant son stage participe au final à la notation de l'étudiant qui porte sur trois éléments : la conduite professionnelle (évaluée par le professionnel), le rapport (évalué par l'enseignant ayant suivi le stagiaire) et la soutenance (évaluée par les deux enseignants présents lors de la soutenance).

Les étudiants peuvent consulter leurs rapports et avoir des explications sur la notation finale (conduite en entreprise, soutenance, rapport) à la suite de l'attribution des notes.

Avec le nouveau PPN mis en place à partir de l'année 2013-2014, les stages (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) se voient désormais attribué un coefficient de 12 sur l'ensemble de la formation GACO (4 en 1<sup>ère</sup> année et 8 en 2<sup>ème</sup> année) ; le poids du stage est donc au final multiplié par 4 par rapport au PPN précédent. Les exigences des enseignants en seront donc d'autant plus fortes.

### **Les projets tuteurés**

#### ***Projets Tuteurés de 1<sup>ère</sup> année***

Le projet tuteuré, coefficient 3 appliqué au semestre 2, permet de placer les étudiants en situation d'autonomie tout en sollicitant leur aptitude à rechercher de l'information, au sein d'un groupe de travail de 4 à 5 étudiants.

Il s'agit d'appliquer la méthodologie de conduite de projet par une étude simulée de création d'activité. Un cahier des charges est adressé aux étudiants. Plusieurs étapes/livrables sont prévues.

L'étude est conduite sur plusieurs semaines, sous le tutorat de 2 enseignants dont le rôle est de guider l'équipe d'étudiants dans son travail.

Cette étude doit être transversale, elle comporte des aspects financiers, commerciaux, prévisionnels, stratégiques, économiques, juridiques, informatiques et humains.

Un rapport est réalisé par les étudiants sur l'étude demandée. Une réflexion sur le rôle respectif de chacun dans le travail du groupe est ainsi requise.

L'évaluation prend en compte non seulement le travail réalisé, mais aussi la démarche, la méthode et l'implication.

Les étudiants doivent réfléchir à la création d'une entreprise dans un secteur d'activité porteur pour l'économie bourguignonne, exemples : Agro-alimentaire, Pharmacie...

Ils sont amenés à étudier l'environnement économique de l'entreprise (concurrents, clients, fournisseurs, banques...), pour cela ils doivent rencontrer des professionnels du secteur.

Le projet tuteuré se réalise en liaison avec le module « Découverte du milieu socio-économique local et régional ».

### ***Projets Tuteurés de 2<sup>ème</sup> année***

Les étudiants de deuxième année doivent conduire un projet tuteuré qui commence en septembre (constitution des groupes et choix des thèmes) et se termine généralement en février ou mars, suivant le travail demandé et les besoins du partenaire. Ce travail est réalisé en groupes de 4 à 5 étudiants en règle générale, sauf exception pour des projets demandant un groupe plus conséquent.

Les tenants et aboutissants des projets tuteurés sont multiples : le travail de groupe (avec mixité obligatoire) ; l'autonomie (les étudiants ne sont pas de simples exécutants, ils doivent prendre leurs responsabilités, faire des choix, mettre en œuvre, contrôler, rendre compte, diffuser...) ; la méthodologie (les projets se construisent et s'organisent dans la durée, sur plusieurs mois) ; le contenu (ils s'orientent vers tout ce qui compose la formation GACO : comptabilité, marketing, gestion, événementiel, communication, études de marché...) ; l'accompagnement (chaque projet est suivi par un tuteur enseignant titulaire du département, en fonction des spécialités de chacun, afin de proposer la meilleure aide possible aux étudiants) ; et le bilan (un rapport final écrit et une soutenance orale doivent être assurés).

Nous avons noté, au cours des années passées, une recrudescence de demandes, chez les étudiants, de projets tuteurés portant sur l'organisation d'événements. Ne voulant pas restreindre l'expérience « projets tuteurés GACO » à cette seule activité, nous avons décidé de limiter le nombre de projets « événements » par année, et de pousser les étudiants à se recentrer sur le cœur du métier de GACO (gestion, marketing, études de marché, aide aux entreprises). Nous avons également forcé les étudiants à constituer des groupes de 4 personnes minimum, ce qui a réduit le nombre de projets (de 20 en 2010-2011 à 16 en 2014-2015) et permet aux enseignants de réaliser un meilleur travail d'encadrement.

Nous pouvons souligner un certain nombre de tendances apparues au cours des dernières années: une diminution des partenariats avec les associations (une fois encore sans doute liée à la difficulté d'avoir des locaux et des personnes disponibles pour accueillir nos

étudiants) ; les difficultés pour les étudiants à trouver des sponsors (financiers ou lots) pour réaliser des actions dans le cadre de leurs projets (l'autofinancement étant strictement interdit, toute dépense doit se faire via un sponsor ou un donateur) ; de plus en plus de projets nouveaux chaque année (10 projets nouveaux sur 16 groupes pour l'année en cours). Certains projets sont par contre reconduits d'année en année, à la demande des partenaires professionnels, satisfaits du travail de nos étudiants. Enfin, la totalité des projets se déroule sur la région dijonnaise et alentours, ce qui est logique pour permettre contact et suivi avec les entreprises et/ou associations partenaires ; ainsi, nous profitons du (et apportons notre aide au) tissu économique professionnel de la région.

Parmi les projets que nous pouvons citer comme représentatifs : étude de marché sur le lancement d'un nouveau produit ou sur l'implantation d'une enseigne sur la région dijonnaise ; organisation de la promotion d'un caviste et d'une dizaine de vigneron lors d'une dégustation de vin ; le projet « Les Négociales », organisation d'un concours de négociation commerciale d'ampleur nationale, regroupant 100 professionnels et 400 étudiants ; création de la communication pour l'ouverture d'une galerie d'art ; projet de développement durable et d'initiatives « écologiques » mises en place sur l'Université de Bourgogne...

À l'issue du projet tuteuré, un rapport doit être rédigé par le groupe d'étudiants et remis à l'enseignant et au partenaire. Il fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'un ou plusieurs enseignants, dont le tuteur, et d'un représentant de l'organisme partenaire. Les étudiants sont notés en groupe, mais il peut y avoir des différenciations au niveau des notes, si l'enseignant tuteur a constaté que l'implication d'un ou plusieurs étudiants n'était pas à la hauteur du reste du groupe.

### **2.3.5. Les équipements de travaux pratiques**

Des travaux pratiques sont prévus en anglais, informatique, techniques d'expression et PPP. Nous disposons pour cela de deux salles informatiques de quinze postes chacune. Nous pouvons accéder à d'autres salles informatiques dans l'IUT si besoin. Toutes nos salles sont équipées de vidéoprojecteurs suspendus, et certaines d'entre elles de téléviseurs et lecteurs de DVD. Le département possède également plusieurs ordinateurs portables.

Les salles de cours, équipées d'ordinateurs avec enceintes murales et de connexion internet, permettent ainsi aux enseignants de diffuser et de travailler sur des contenus vidéos/audio si l'activité le nécessite (par exemple pour les TP de langue).

### **2.3.6. L'alternance (en formation initiale ou en formation continue)**

Le département ne propose pas de formation en alternance mais une enseignante du département est en charge de la responsabilité pédagogique du Diplôme Inter Universitaire Gestion et Comptabilité. Cette préparation au DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion) est offerte conjointement par l'IUT de Besançon et l'IUT de Dijon-Auxerre. Il s'agit d'une formation par alternance exclusivement (apprentissage, contrat de professionnalisation, CIF, DIF) qui permet aux étudiants de préparer en deux ans les sept épreuves du DSCG en alternant un temps en entreprise et un temps en formation.

Notre collègue est également formatrice et tutrice universitaire chargée du suivi des

mémoires des étudiants du DIU.

### 2.3.7. La certification

A la rentrée 2014, les étudiants de 1<sup>ère</sup> année sont préparés et présentés aux épreuves théoriques et pratiques du Certificat informatique et internet (C2i) de niveau 1.

Ce certificat national atteste de compétences dans les Technologies de l'Information et de la Communication.

L'enseignante chargée de cette préparation organise les épreuves en lien avec l'équipe responsable du C2i à l'Université de Bourgogne. Elle fait partie du jury de l'Université.

## 2.4. La pédagogie

### 2.4.1. Réussite et aide à la réussite

| Primo entrant promo 2010/2011 |                |                         |                         |                         |           |
|-------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------|
| Filière Bac                   | Nb inscrits S1 | Réussite en 4 semestres | Réussite en 5 semestres | Réussite en 6 semestres | Echec     |
| Générale                      | 61 (77,2%)     | 55 (90,2%)              | 0 (0%)                  | 2 (3,3%)                | 4 (6,6%)  |
| Techno                        | 14 (17,7%)     | 11 (78,6%)              | 0 (0%)                  | 1 (7,1%)                | 2 (14,3%) |
| Autre                         | 3 (3,8%)       | 1 (33,3%)               | 0 (0%)                  | 0 (0%)                  | 2 (66,7%) |
| Pro                           | 1 (1,3%)       | 1 (33,3%)               | 0 (0%)                  | 0 (0%)                  | 0 (0%)    |
| Total                         | 79 (100%)      | 68 (86,1%)              | 0 (0%)                  | 3                       | 8 (10,1%) |

| Primo entrant promo 2011/2012 |                |                         |                         |                         |            |
|-------------------------------|----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------|
| Filière Bac                   | Nb inscrits S1 | Réussite en 4 semestres | Réussite en 5 semestres | Réussite en 6 semestres | Echec      |
| Générale                      | 63 (70%)       | 48 (76,2%)              | 1 (1,6%)                | 2 (3,2%)                | 12 (19%)   |
| Techno                        | 23 (25,6%)     | 13 (56,5%)              | 1 (4,3%)                | 2 (8,7%)                | 7 (30,4%)  |
| Autre                         | 4 (4,4%)       | 1 (25%)                 | 0 (0%)                  | 1 (25%)                 | 2 (50%)    |
| Total                         | 90 (100%)      | 62 (68,9%)              | 2 (2,2%)                | 5 (5,6%)                | 21 (23,3%) |

| Primo entrant promo 2012/2013 |                |                           |                         |                         |       |
|-------------------------------|----------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|-------|
| Filière Bac                   | Nb inscrits S1 | DUT obtenu en 4 semestres | Réussite en 5 semestres | Réussite en 6 semestres | Echec |
| Générale                      | 69 (76,7%)     | 48 (69,6%)                | /                       | /                       | /     |
| Techno                        | 20 (22,2%)     | 11 (55%)                  | /                       | /                       | /     |
| Autre                         | 1 (1,1%)       | 1 (100%)                  | /                       | /                       | /     |
| Total                         | 90 (100%)      | 60 (66,7%)                | /                       | /                       | /     |

| Primo entrant promo 2013/2014 |                |            |            |                 |                           |           |
|-------------------------------|----------------|------------|------------|-----------------|---------------------------|-----------|
| Filière Bac                   | Nb inscrits S1 | Passage S2 | Passage S3 | Redoublement S2 | Redoublement Non autorisé | Autres S2 |
| Générale                      | 57 (70,4%)     | 55 (96,5%) | 50 (87,7%) | 1 (1,8%)        | 6 (10,5%)                 | 0 (0%)    |
| Techno                        | 22 (27,2%)     | 21 (95,5%) | 11 (50%)   | 1 (4,5%)        | 10 (45,5%)                | 0 (0%)    |

|                                      |                |            |            |                 |                           |        |
|--------------------------------------|----------------|------------|------------|-----------------|---------------------------|--------|
| Pro                                  | 2 (2,4%)       | 2 (100%)   | 2 (100%)   | 0 (0%)          | 0 (0%)                    | 0 (0%) |
| Total                                | 81 (100%)      | 78 (96,3%) | 63 (77,8%) | 2 (2,5%)        | 16 (19,8%)                | 0 (0%) |
| <b>Primo entrant promo 2014/2015</b> |                |            |            |                 |                           |        |
| Filière Bac                          | Nb inscrits S1 | Passage S2 | Passage S3 | Redoublement S2 | Redoublement Non autorisé |        |
| Générale                             | 54 (66,7%)     | /          | /          | /               | /                         |        |
| Techno                               | 27 (33,3%)     | /          | /          | /               | /                         |        |
| Pro                                  | 0 (0%)         | /          | /          | /               | /                         |        |
| Total                                | 81 (100%)      | /          | /          | /               | /                         |        |

*Pour rappel — En septembre 2006, notre promotion de première année comportait 51 primo-inscrits, 35 d'entre eux étaient titulaires d'un bac général et 16 d'un bac technologique. Sur les 35 bacheliers généraux, 34 (97%) ont obtenu leur DUT en quatre semestres et 1 (2,9%) s'est réorienté en fin de semestre 2. Le taux de réussite des bacheliers technologiques est un peu moindre puisque 13 ont obtenu leur DUT en quatre semestres (81,3%), 2 se sont réorientés en fin de semestre 2 et 1 a abandonné au semestre 2.*

*La promotion inscrite en 2006 en première année comptait 60 étudiants qui ont obtenu globalement les résultats suivants :*

- 50 DUT obtenus en 4 semestres
- 1 DUT obtenu en 6 semestres
- 6 réorientations en semestre 2
- 2 abandons en semestre 2 et 1 en semestre 4.

*Nous avons donc eu 85% de diplômés, 10% de réorientation et 5% d'abandon.*

*Sur les 84 étudiants inscrits en première année à la rentrée 2007, 37 étaient boursiers. Parmi les étudiants qui sont passés en deuxième année, 44% étaient boursiers et 56% non boursiers. A la rentrée suivante, 50 des 103 étudiants inscrits en deuxième année étaient boursiers. Ceux qui ont obtenu le DUT à la fin de l'année étaient pour 48,5% des boursiers et pour 51,5% des non boursiers.*

## **Adaptation au public : Projet Voltaire**

Depuis 2013, une mise à niveau en français des étudiants fait partie des enseignements. Le Projet Voltaire est utilisé en ligne pour une remise à niveau personnalisée en orthographe et une bonne expression écrite en milieu professionnel. Le Projet Voltaire permet la Certification Voltaire en externe, examen en salle qui délivre un *certificat de niveau en orthographe* accompagné d'un score entre 1 et 1000 qui peut être affiché sur un CV.

Les progrès des étudiants qui ont été soumis à ce programme sont très encourageants.

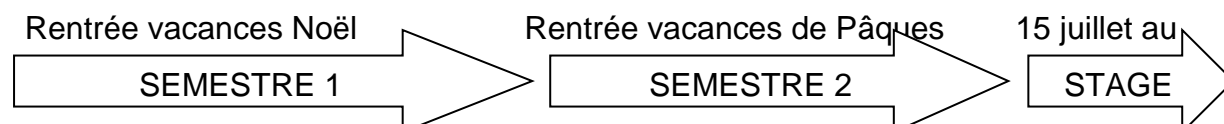
### **2.4.2. Dispositifs de réorientation**

Depuis février 2006, dans le cadre du plan réussite en Licence de l'Université de Bourgogne, le département propose une Rentrée Décalée (RD), qui est un aménagement de la première année classique du DUT GACO.

La rentrée des étudiants s'effectue en général deux semaines après les vacances de Noël.

Le programme pédagogique national est réalisé en deux semestres :

- 1<sup>er</sup> semestre : 2<sup>ème</sup> semaine après les vacances de Noël, jusqu'aux vacances de Pâques.
- 2<sup>ème</sup> semestre : De la rentrée des vacances de Pâques jusqu'à la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet.



Vacances de Pâques Première semaine de juillet 15 août  
 Le stage de quatre semaines (140h) se déroule pendant les vacances d'été (quatre semaines réparties sur la période juillet-août afin de donner plus de souplesse auprès des entreprises qui ne sont pas nécessairement ouvertes en continu au cours de cette période).

Les rapports de stage doivent être remis à l'équipe pédagogique à partir du 20 août (date à préciser chaque année selon le calendrier établi par le responsable des stages). Ils sont corrigés dans les mêmes conditions et par les mêmes enseignants que les rapports de la rentrée classique.

Les modalités d'évaluation des étudiants de la « RD » sont les mêmes que celles des autres étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de la formation GACO. L'évaluation s'effectue en contrôle continu.

### **Objectifs**

L'objectif est de donner une seconde chance à des étudiants en situation d'échec lors du premier semestre universitaire, et/ou qui souhaiteraient une réorientation.  
 La finalité est de permettre aux étudiants d'intégrer la promotion classique en 2<sup>ème</sup> année, au mois de septembre suivant : en cas de réussite en 1<sup>ère</sup> année, cela leur évite ainsi de perdre une année dans leur cursus.

### **Modalités de recrutement**

La promotion Rentrée Décalée est composée au maximum de 30 étudiants. Peuvent se présenter les titulaires d'un baccalauréat de toute série ou d'un diplôme équivalent.

#### Evolution du nombre de dossiers examinés

| Janvier 2011 |         |          | Janvier 2012 |         |          |
|--------------|---------|----------|--------------|---------|----------|
| Admis        | Refusés | Examinés | Admis        | Refusés | Examinés |
| 28           | 42      | 70       | 31           | 53      | 84       |
| 40%          | 60%     | 100%     | 36,9%        | 63,1%   | 100%     |

| Janvier 2013 |         |          | Janvier 2014 |         |          |
|--------------|---------|----------|--------------|---------|----------|
| Admis        | Refusés | Examinés | Admis        | Refusés | Examinés |
| 29           | 23      | 52       | 29           | 28      | 57       |
| 55,8%        | 44,2%   | 100%     | 50,9%        | 49,1%   | 100%     |

#### Evolution de la ventilation des admis par séries de bacs

| Séries bacs   | 2012  |      | 2013  |      | 2014  |      |
|---------------|-------|------|-------|------|-------|------|
|               | Admis | %    | Admis | %    | Admis | %    |
| ES            | 18    | 58   | 12    | 44,4 | 10    | 34,5 |
| S             | 2     | 6,5  | 3     | 11,1 | 7     | 24,1 |
| L             | 1     | 3,2  | 2     | 7,5  | 2     | 6,9  |
| Bacs généraux | 21    | 67,7 | 17    | 62,9 | 19    | 65,5 |
| Bacs Technos  | 9     | 29   | 10    | 37,1 | 10    | 34,5 |



|          |    |      |    |      |    |      |
|----------|----|------|----|------|----|------|
| Bacs Pro | 1  | 3,3  | 0  | 0    | 0  | 0    |
| Total    | 31 | 100% | 27 | 100% | 29 | 100% |

Evolution de la ventilation des admis par filières d'origine

| Candidatures examinées<br>Filières d'origine | 2012                   |       |                              | 2013                   |       |                              | 2014                   |       |                              |
|--|------------------------|-------|------------------------------|------------------------|-------|------------------------------|------------------------|-------|------------------------------|
|  | Candidatures examinées | Admis | % des candidatures examinées | Candidatures examinées | Admis | % des candidatures examinées | Candidatures examinées | Admis | % des candidatures examinées |
| Etudiants UB                                 | 68                     | 25    | 81                           | 38                     | 20    | 73,1                         | 47                     | 25    | 82,5                         |
| Etudiants autres universités                 | 3                      | 1     | 3,5                          | 3                      | 2     | 5,8                          | 2                      | 1     | 3,5                          |
| BTS  | 2                      | 2     | 2,5                          | 1                      | 1     | 1,9                          | 3                      | 2     | 5,2                          |
| Non scolarisés                               | 8                      | 2     | 9,5                          | 6                      | 4     | 11,5                         | 4                      | 1     | 7                            |
| Autres (CPGE...)                             | 3                      | 1     | 3,5                          | 4                      | 2     | 7,7                          | 1                      | 0     | 1,8                          |
| Total  | 84                     | 31    | 100%                         | 52                     | 29    | 100%                         | 57                     | 29    | 100%                         |

### 2.4.3. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant

Le Projet Personnel et Professionnel est assuré par 4 enseignants titulaires du département. Le coefficient est de 5 sur l'ensemble de la formation. Le PPP se décompose en plusieurs parties :

- Les étudiants commencent par un travail de découverte de soi. Il s'agit de mettre à plat, à partir de leur parcours scolaire, professionnel (emplois étudiants/saisonniers, stages,...) et personnel (expériences associatives, sportives, artistiques, centres d'intérêts, ...), tout ce qu'ils ont fait pour recenser leurs atouts, connaissances et compétences à mettre en avant dans la recherche de stage. L'apprentissage de la rédaction d'un CV en découle. Leur propre CV réalisé, les étudiants travaillent sur des lettres de motivation appliquées à la recherche de stages ; ils réalisent ensuite une simulation d'un entretien d'embauche pour un stage choisi parmi une liste proposée par l'enseignant. Ils présentent enfin un bilan personnel à l'oral, en précisant le choix d'un secteur sur lequel ils ont envie de se renseigner plus particulièrement. L'intérêt de ce travail, fait au 1<sup>er</sup> semestre, se répercute à la fois sur les recherches de stages en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, mais se fait également ressentir lorsque les étudiants, à l'issue de la formation GACO, passent des entretiens pour diverses écoles et poursuites d'études. Il est donc important pour eux de disposer de ces outils (CV, lettre de motivation, techniques d'entretien) suffisamment tôt.

- Puis une présentation des réseaux sociaux professionnels et des différent(e)s métiers/fonctions correspondant à la spécialité GACO est faite ; l'étudiant choisit un métier qui l'intéresse particulièrement et effectue une recherche documentaire (en lien avec le Pôle Formation et Vie Universitaire de l'Université de Bourgogne). Des professionnels expérimentés viennent également présenter leur métier aux étudiants. L'étudiant interviewe ensuite un salarié travaillant dans la fonction étudiée et restitue sa démarche dans un dossier écrit personnel. Il présente oralement les résultats de son enquête métier auprès des autres étudiants de son TP. Le but est de confronter le projet aux réalités du monde du travail et d'acquérir une méthodologie transposable ultérieurement à d'autres métiers/fonctions.

- L'étude du projet professionnel est affinée en deuxième année, avec un accent mis sur les possibilités de poursuite d'études. Le but est de formaliser orientation personnelle et

formation professionnelle, de présenter des parcours de formations adéquats. Les étudiants rencontrent des professionnels et d'anciens étudiants. Deux entretiens individuels au minimum sont réalisés avec chaque étudiant pour l'aider à préciser son parcours professionnel et sa poursuite d'études. Les étudiants doivent ébaucher un projet (qui sera évalué) de formation et le présenter à l'oral après remise d'un écrit dans lequel on trouvera le contenu suivant : le projet professionnel, un bilan personnel de compétences et mise en correspondance avec le projet professionnel, un projet de poursuites d'études en cohérence avec ce projet ou une stratégie d'insertion sur le marché du travail, une « roue de secours ». Il y a des entretiens spécifiques pour les étudiants souhaitant une mobilité à l'international.

#### **2.4.4. Les TICE (dont FOAD)**

Au cours de leur formation les étudiants sont amenés à utiliser régulièrement et quotidiennement l'outil informatique, aussi bien lors des modules spécifiques que dans d'autres cours.

D'autre part, ils ont l'obligation de consulter leurs mails afin de prendre connaissance essentiellement des informations émanant des personnels du département, à titre d'exemple, des TD sont régulièrement envoyés par certains enseignants via la liste de diffusion, plus généralement pour se tenir informés des événements, échéances... au sein de l'Université de Bourgogne.

#### **2.4.5. L'innovation pédagogique – Apprendre autrement**

Le département GACO de Dijon compte prendre part à la réalisation du projet d'un GACO à distance. Cf. §6.1

Le département multiplie les modes d'apprentissage : cours traditionnels avec divers supports, des jeux d'entreprises, des cas composés spécialement par les enseignants titulaires et des projets pédagogiques autour des différents challenges.

#### **2.4.6. Les ressources documentaires**

Nos étudiants ont accès à la bibliothèque de l'IUT laquelle est intégrée dans le service commun de documentation de l'Université de Bourgogne. Ils peuvent également avoir recours à toutes les ressources documentaires disponibles sur le campus.

### **2.5. Formation tout au long de la vie**

#### **2.5.1. Publics de formation continue, état des lieux**

Le DUT GACO est une formation en gestion polyvalente. Elle est donc susceptible d'intéresser, par les matières abordées, un public large en Formation Continue.

Mais la durée de la formation sur deux ans est dissuasive pour les étudiants de formation continue (essentiellement des demandeurs d'emploi ou des personnes titulaires d'un CIF qui recherchent des formations sur une seule année).

Une première solution serait de créer un DUT en année spéciale qui permettrait de condenser les matières « cœur de métier » et de délivrer un DUT en 1 an.

Une seconde solution serait de dispenser des cours par blocs de compétences permettant à des salariés de valider certains modules dans le cadre d'une formation continue.

Les ressources en personnel du département sont toutefois insuffisantes (9 titulaires) pour réaliser de tels projets.

Le département de Dijon accueille très peu de public de FC (1 ou 2 étudiant par an qui sont des jeunes en reprise d'étude).

Depuis Novembre 2009, le département porte en partenariat avec l'Ordre des Experts-Comptables (OEC) Bourgogne-Franche-Comté, les Compagnies des Commissaires aux Comptes de Bourgogne et de Franche Comté, le Conseil Régional de Bourgogne et le Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) le Diplôme Inter Universitaire de comptabilité et de Gestion (DIUGC).

Le DIUGC est articulé autour des axes suivants :

- Etre en cohérence avec les programmes nationaux de la filière Expertise Comptable permettant de se présenter au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)
- Donner un diplôme aux étudiants qui auront un niveau satisfaisant en comptabilité
- Acquérir des compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- S'insérer dans le tissu économique de la Région

Les débouchés du diplôme sont les suivantes :

*Métiers visés* : Expert-comptable stagiaire / Directeur Administratif et Financier / Contrôleur de gestion / Gestionnaire de trésorerie / Analyste financier / Contrôleur-auditeur interne...

*Secteurs d'activités* : Cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes / Grandes entreprises industrielles ou commerciales, PME et TPE / Fonction publique / Banque...

Le DIUGC atteste un niveau de compétences permettant au titulaire du diplôme d'assurer le suivi de l'activité comptable au quotidien, l'établissement des états analytiques de gestion, mais également d'intervenir sur l'analyse financière, la gestion du personnel et l'organisation du système d'information.

En cabinet d'expertise comptable, l'obtention du diplôme va permettre d'occuper un poste de collaborateur confirmé. Avec l'expérience, il est possible d'évoluer vers un poste de chef de mission et d'intervenir, en autonomie, sur des portefeuilles clients à la taille et aux secteurs variés sur des missions de révisions, de conseils ou d'audit. Le diplômé peut également avoir des missions d'encadrement et de formation avec des autres collaborateurs juniors ou des apprentis.

En entreprise, le diplômé peut accéder aux postes de responsables comptables, chef comptable ou contrôleur de gestion au sein de grandes structures ou de PME. Avec l'expérience, celui-ci peut évoluer en tant que directeur administratif et financier (DAF) ou encore avoir accès à des postes à responsabilités ainsi que des fonctions d'encadrement.

La principale poursuite possible est la préparation du DEC (Diplôme d'Expert-Comptable), permettant d'obtenir un niveau Doctorat.

La responsable de la formation est une enseignante du département, deux enseignants du département assurent des cours et suivent les étudiants dans leurs mémoires. Les étudiants sont présents à l'IUT durant 15 semaines et le reste du temps en cabinet ou entreprise.

Evolution des effectifs

| Années                               | 2009-11 | 2010-12 | 2011-13 | 2012-14 | 2013-15 | 2014-16 |
|--------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Nombre dossiers région Bourgogne     | 14      | 16      | 25      | 21      | 27      | 34      |
| Inscrits                             | 7       | 12      | 7       | 10      | 13      | 15      |
| Nombre dossiers région Franche Comté | 10      | 19      | 16      | 21      | 25      | 9       |
| Inscrits                             | 7       | 10      | 8       | 13      | 11      | 9       |
| Effectif réel global                 | 14      | 22      | 15      | 18      | 21      | 24      |
| Obtention du DIU                     | 9       | 12      | 8       | NC      | NC      | NC      |
| En attente (1)                       | 5       | 10      | 7       | NC      | NC      | NC      |

(1) En attente car n'ont pas présenté leur mémoire dans le cadre de l'UE7 durant leur 2 années de formation.

La formation a atteint sa vitesse de croisière. C'est la seule sur les régions Bourgogne-Franche Comté à offrir cette préparation du DSCG en alternance (les formations les plus proches étant sur Mulhouse et Lyon). La « Prépa DSCG » est reconnue non seulement par la profession comptable mais également par des entreprises telles que l'APRR, Schiever, Solvay, Schneider, la SNCF, les banques (telles que les sièges sociaux de la Banque Populaire), AREVA,... qui recherchent des DAF, des DSI ou encore des responsables de services Contrôle de gestion.

Depuis 2 ans, nous assistons à une forte hausse des candidatures. 85% de nos effectifs arrivent à valider leur DSCG en 2 ans (Cf. Tableau ci-dessous) et 90% se voient proposer un CDI soit dans l'entreprise ou le cabinet qui les ont accueillis durant leur alternance soit dans une structure de leur choix, et ceci en CDI, dès la fin de la formation.

Tableau – Résultats aux UE du DSCG en 2013

| UE                                   | UE1<br>Gestion<br>fiscale, jur<br>et soc | UE 2<br>Finance | UE 3<br>Manag. et<br>contrôle de<br>gestion | UE 4<br>Comptabilité<br>Audit | UE 5<br>Manag.<br>Des SI | UE 6<br>Oral<br>d'Economie | UE 7<br>Rel Prof | UE8<br>Langues<br>Options |
|--------------------------------------|--|-----------------|---|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|------------------|---------------------------|
| Nombre d'étudiants ayant validé l'UE | 9  | 4               | 9   | 5                             | 11                       | 6                          | 7                | 3                         |
| Nombre d'étudiants présentés         | 12                                       | 12              | 12  | 12                            | 12                       | 12                         | 8                | 3                         |
| Pourcentage de Réussite à l'UE       | 75%                                      | 33,33%          | 75%   | 41,67%                        | 91,67%                   | 50%                        | 87,50%           | 100%                      |

## 2.5.2. VAE

### Dispositif de VAE sur le DUT GACO

| Année | Nombre de demandes de VAE déposées à l'UB | Nombre de demandes de VAE recevables | Nombre de jurys de VAE | Résultats  |
|-------|---|--------------------------------------|------------------------|--|
| 2010  | 17  | 17                                   | 13                     | 12 validations totales<br>1 validation partielle   |
| 2011  | 26  | 24                                   | 17                     | 16 validations totales<br>1 validation partielle   |
| 2012  | 25  | 23                                   | 19                     | 16 validations totales<br>3 validations partielles |
| 2013  | 38  | 34                                   | 23                     | 21 validations totales<br>2 validations partielles |
| 2014  | 0   | 0                                    | 8                      | 7 validations totales<br>1 validation partielle    |

Le caractère polyvalent du DUT fait que ce DUT peut être demandé en VAE par un public large.

La VAE à l'Université de Bourgogne est de la compétence du service commun de formation continue et par alternance, le SEFCA. Ce sont des ingénieurs d'étude du SEFCA qui suivent les candidats et les assistent dans la construction du dossier.

Quatre enseignants du département, sensibilisés aux problématiques de la VAE, se prononcent sur la recevabilité des dossiers parvenus au SEFCA et participent par roulement aux jurys.

Le tableau ci-dessus montre l'activité VAE conduite au sein du département depuis 2010.

Les VAE partielles sont accompagnées d'une préconisation de mise à niveau en gestion. Selon les cas, les candidats peuvent alors bénéficier d'un module de cours proposé par un enseignant du département et validé par un examen ou bien suivre un module de formation dispensé par un autre organisme, comme le CNAM par exemple. Une fois ce module validé, ils obtiennent une VAE totale.

Le département souhaite maintenir son engagement dans la démarche VAE qui permet à des candidats d'obtenir un DUT grâce aux connaissances, compétences et aptitudes développées au cours de leur vie professionnelle.

## 2.6. Politique d'ouverture internationale

### 2.6.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers

Le département GACO de l'IUT de Dijon s'efforce de proposer une offre variée de possibilités à l'international à ses étudiants, que ce soit dans le domaine des stages (voir

§2.6.2) ou dans les poursuites d'études.

Nous enregistrons des variations plutôt à la hausse concernant les candidatures et l'intérêt des étudiants pour ce domaine : jouent sans doute ici un effet « promotion » mais aussi le contexte économique.

En 2014, d'autres contacts vont tenter d'être (ré)activés, en Allemagne, au Vietnam, en Argentine ou au Chili et en Ecosse.

Au cours de l'année 2012-2013, deux nouvelles destinations ont été créées et proposées aux étudiants : Poznan (*University of Economics*) et Badaroz (*Estramadura*). En 2013-2014, deux autres universités nous ont sollicitées, Istanbul (*Suleyman Sah*) et Vilnius (*SMK*). Dans le cadre de l'accord signé avec l'université SMK de Vilnius, nous avons reçu une étudiante lituanienne en stage (thème : publicité et communication) ainsi qu'un enseignant lituanien en droit. Ce dernier est intervenu sur un module de droit international auprès de nos étudiants.

Des partenariats avec les CEGEP de Maisonneuve et de Saint Jean sur Richelieu, au Canada, permettent à plusieurs de nos étudiants de partir réaliser leur stage de fin de cursus au Québec.

Sont en projets, des missions à Istanbul et à Vilnius afin de dispenser, par les enseignants du département des modules de formation dans ces universités partenaires. En outre, nous sommes en réflexion avec le CEGEP de Maisonneuve pour donner la possibilité à nos étudiants de réaliser leur S4 à Montréal. En effet, après une rencontre avec nos homologues outre-Atlantique en 2013, nous avons remarqué que leur S6 correspondait parfaitement au contenu de notre S4.

## **2.6.2. Mobilité en stage, en semestre**

Entre 2010 et 2014, le département GACO de l'IUT de Dijon a envoyé un total de 43 étudiants faire leurs stages à l'étranger (stages GACO2), et a fourni des stages à 5 étudiants étrangers (4 Canadiens et 1 Lituanienne). Nous proposons régulièrement d'accueillir plus de stagiaires canadiens auprès de nos partenaires des CEGEP, mais les étudiants se désengagent fréquemment du projet (environ deux désistements par an côté canadien) pour des raisons financières.

Les stages à l'étranger attirent un nombre d'étudiants de plus en plus important car cela leur permet de découvrir un nouveau, une nouvelle culture et un nouvel environnement professionnel. Nous avons même pu constater cette année que les étudiants de 1<sup>ère</sup> année, qui pourtant ne bénéficient d'aucune aide financière, étaient eux aussi attirés par cette possibilité avec 4 stages à l'étranger (deux en Angleterre et deux au Maroc).

Le principal débouché pour les stages à l'étranger est le Canada : dès l'année 2006, le département GACO a pu réactiver deux accords avec des CEGEP basés à Montréal (CEGEP Maisonneuve et CEGEP Saint Jean sur Richelieu). Ces accords sont réciproques pour Maisonneuve: le CEGEP fournit des stages à nos étudiants candidats, et nous accueillons des étudiants canadiens auxquels nous fournissons également des stages qui s'inscrivent dans le cadre de leur formation. Dans le cadre de ces accords, l'OFQJ (Office [Franco-québécois](#) pour la Jeunesse) joue le rôle d'interface.

En fonction de la demande de nos étudiants, variable suivant la promotion (généralement

entre 3 et 10 candidatures), nous demandons à un ou bien aux deux CEGEP de nous aider pour les stages. Notre préférence, dans le cas où nous n'avons besoin que d'un seul CEGEP, va à celui de Saint Jean sur Richelieu qui propose une prestation complète, bien que payante, à savoir le stage mais également l'hébergement des étudiants. Cette formule est vue comme « plus sécurisante » pour nos étudiants.

Au cours des dernières années, la répartition fut la suivante :

| Années                                       | 2010-2011                                   | 2011-2012                 | 2012-2013 | 2013-2014                                    |
|--|---|---------------------------|-----------|--|
| Stage Canada via CEGEP Maisonneuve           | 7   | 4                         | 1         | 0  |
| Stage Canada via CEGEP St Jean sur Richelieu |   |                           | 5         | 7  |
| Stage Canada candidat libre                  | 1   |                           | 1         | 4  |
| Autres                                       | 1 (Angleterre)<br>2 (Espagne)<br>1 (Suisse) | 1 (Irlande)<br>1 (Guyane) | 2         | 4 (Espagne)<br>1 (Saint Martin)<br>1 (Maroc) |
| Total  | 12  | 6                         | 8         | 17   |

Les stagiaires étrangers reçus :

| 2010-2011  | 2011-2012  | 2012-2013  | 2013-2014   |
|------------|------------|------------|-------------|
| 2 (Canada) | 1 (Canada) | 1 (Canada) | 1(Lituanie) |

Les fluctuations en terme du nombre de stage à l'étranger dépendent beaucoup de l'effet « promotion » (certaines promotions sont ouvertes à l'international, d'autres beaucoup moins) et de la conjoncture économique (pour des raisons de sécurité ou de limitations financières, des étudiants qui s'étaient déclarés intéressés au départ abandonnent en cours d'année le projet de partir).

En termes de réciprocité avec le CEGEP Maisonneuve, notre homologue étant partie en disponibilité, son successeur reprend seulement contact avec nous (ce qui explique les chutes d'effectifs aussi bien dans le sens des étudiants sortants qu'entrants).

Le département GACO de l'IUT de Dijon-Auxerre n'a pour le moment pas de partenariat en place pour offrir aux étudiants une possibilité de mobilité au semestre bien qu'une sérieuse réflexion soit engagée avec le CEGEP de Maisonneuve. Néanmoins, en 2013-2014, l'une de nos étudiantes est partie faire son S4 à Trèves en profitant d'un partenariat qu'avait le département GEA.

Tous les étudiants qui effectuent leur mobilité en stage se voient imposés un stage de 12 semaines (contre 8 en France) afin de s'assurer qu'ils bénéficient d'une bourse d'environ 180 à 240€/ mois versée par le Conseil Régional de Bourgogne.

Tous les stages qui ont été réalisés à l'étranger par les étudiants du département entre 2010 et 2014 se sont avérés très concluants, les notes finales de ces étudiants pour leur module

professionnel étant toutes supérieures à 11/20. Les entreprises qui accueillent nos étudiants sont fréquemment séduites par la qualité de leur travail et redemandent spécifiquement, l'année suivante, à accueillir de nouveau des étudiants GACO.

Nous pouvons donc dire que ces expériences sont concluantes, mais que l'intérêt pour l'international dépend très nettement de l'étudiant ; il faut avoir le « goût » pour la mobilité, ce que confirme le fait que les étudiants qui effectuent leur stage à l'étranger sont souvent les mêmes qui candidatent pour un DUETI à l'international.

### 2.6.3. Poursuite d'étude à l'étranger (DU...)

Le département GACO de l'IUT de Dijon-Auxerre bénéficie actuellement de 5 accords bilatéraux pour offrir à nos étudiants des possibilités de DUETI : 1 accord avec l'Irlande (Carlow), 1 avec la Pologne (Poznan) et 1 avec l'Espagne (Badajoz) tous deux signés en 2012, 1 avec la Lituanie (Vilnius) et 1 autre avec la Turquie (Istanbul) signés en 2013.

D'autres accords signés avec l'IUT de Dijon-Auxerre (Conestoga au Canada) et avec l'Université de Bourgogne (Konkuk en Corée du Sud) permettent également à nos étudiants d'autres possibilités de mobilités. Cela représente un total de 14 places disponibles pour nos étudiants. Par ailleurs, nous leur offrons également la possibilité de réaliser leur DUETI au Canada via la CREPUQ, au sein de diverses universités canadiennes ; dans ce cas, les candidatures n'ont pas de quotas.

| Années      | 2010-2011              |         | 2011-2012                      |            | 2012-2013      |                          |
|-------------|------------------------|---------|--------------------------------|------------|----------------|--------------------------|
|             | UE                     | Hors UE | UE                             | Hors UE    | UE             | Hors UE                  |
| Académiques | 2 (Carlow)<br>2 (Cork) |         | 2<br>(Carlow)<br>1<br>(Trèves) | 3 (CREPUQ) | 2 (Carlow)     | 2 (CREPUQ)<br>1 (Konkuk) |
| Stages      |                        |         |                                |            | 1 (Angleterre) |                          |
| Total       | 4                      | 0       | 3                              | 3          | 3              | 3                        |

| Années      | 2013-2014                               |                          | 2014-2015                                 |  |
|-------------|---|--------------------------|---|--|
|             | UE                                      | Hors UE                  | UE  | Hors UE                                  |
| Académiques | 2 (Carlow)<br>1 (Poznan)<br>1 (Badajoz) | 2 (CREPUQ)<br>1 (Konkuk) | 1 (Carlow)<br>1 (Vilnius)<br>1 (Istanbul) | 2 (CREPUQ)<br>2 (Konkuk)                 |
| Stages      |   |                          |   | 1 (Australie)<br>1 (Canada)<br>1 (Chine) |
| Total       | 4                                       | 3                        | 3   | 7  |

Une fois encore, le nombre de candidatures varie en fonction des années. Depuis 2010, le département a envoyé un total de 29 étudiants effectuer leur DUETI à l'étranger, auxquels s'ajoutent 4 étudiants candidats à des DUETI stage.

### 2.6.4. Participation du département à des programmes internationaux

Les accords bilatéraux mentionnés plus haut dans le cadre des DUETI sont également valables pour les enseignants, que ce soit en flux sortant ou en flux entrant. A ce titre, nous



avons reçu en 2014, un enseignant en droit de l'université SMK de Vilnius.

### **2.6.5. Mobilité des personnels**

Des projets de mobilité pour Istanbul et Vilnius sont en préparation pour l'année à venir dans le cadre Erasmus Enseignant. La réflexion est également lancée avec le CEGEP de Maisonneuve.

## **2.7. Vie Etudiante**

### **2.7.1. Participation à la vie institutionnelle**

Les statuts de l'IUT de Dijon-Auxerre prévoient l'organisation d'élections afin de désigner quatre étudiants qui siègeront au conseil de département.

Depuis plusieurs années, les étudiants n'ont constitué aucune liste de candidats. Les élections n'ont donc pu avoir lieu et les sièges sont restés vacants.

A titre d'exemple, la date limite de dépôt des candidatures pour l'élection du 22 octobre 2014 était le 15 octobre, à ce jour (le 16), aucun étudiant ne s'est manifesté.

### **2.7.2. Sports, vie associative et activités culturelles**

Les étudiants du département ont constitué une association qui organise l'accueil des étudiants de première année et des soirées tout au long de l'année.

Elle propose la vente de boissons et confiseries mais aussi du matériel pédagogique demandé par les enseignants (livres, plan comptable, calculatrice...).

L'association des étudiants du département est en lien avec les associations étudiantes des autres départements de l'IUT de Dijon-Auxerre pour des activités inter-associatives. Elle dispose d'un local pour stocker son matériel et accueillir les étudiants.

## **3. Les actions supports**

### **3.1. Immobilier (cf. tableau « Patrimoine DUT »)**

#### **3.1.1. Etat des lieux et maintenance**

La plupart des locaux utilisés par le département GACO sont intégrés dans le bâtiment « Bloc Central » de l'IUT. Malgré sa vétusté (1968), ce dernier est globalement en bon état, d'une part en raison des gros travaux qui ont été menés ces dernières années (travaux de mise en sécurité électrique, rénovation des façades ...) et d'autre part en raison d'un entretien courant régulier assuré par une petite équipe technique qui a été mise sur pied au sein de l'IUT et qui assure des petits travaux de maintenance ou de rénovation. Les problèmes d'entretien concernent principalement les volets roulants, le chauffage et l'isolation au niveau des fenêtres. Le département utilise également pour ses besoins des salles de cours dans d'autres départements (MMI en particulier).

Un effort particulier a été fait ces dernières années concernant le remplacement du mobilier des salles de cours (tables et chaises).

### **3.1.2. Hygiène et sécurité**

L'ensemble des bâtiments de l'IUT (site de Dijon) a reçu très récemment un avis favorable à l'exploitation par la commission de sécurité.

Au regard de la réglementation incendie, l'établissement est doté d'une centrale de mise en sécurité incendie située à l'accueil, qui est régulièrement entretenue. Le personnel de loge et d'accueil a été formé à son utilisation. Deux à trois exercices d'évacuation des locaux sont organisés tous les ans avec l'aide du service Hygiène et sécurité de l'Université et de « serre files » qui ont été spécialement formés pour cela. Les bâtiments de l'IUT sont d'autre part équipés de portes coupe-feu et d'extincteurs qui sont vérifiés tous les ans.

Un protocole d'APPEL en cas d'urgence est affiché à plusieurs endroits dans les locaux du département. La secrétaire du département est sauveteur secouriste du travail.

Depuis la rentrée 2014, l'IUT de Dijon-Auxerre est équipé d'un défibrillateur.

## **3.2. Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »)**

### **3.2.1. Les enseignants**

Le département compte actuellement cinq maîtres de conférences et quatre enseignants PRAG.

Un ATER 1<sup>ère</sup> section (poste partagé avec le département GEA)

Le potentiel horaire des enseignants titulaires est donc de 2577 heures, alors que le volume horaire pour assurer les enseignements, l'encadrement des stages et de projets tuteurés et les charges administratives est de 5584,5 heures.

Le département est donc sous-encadré.

### **3.2.2. Les BIATSS**

Le département a une secrétaire à temps plein qui assure l'accueil téléphonique et physique. Elle a en charge l'élaboration des bulletins des étudiants, le suivi de leurs absences et participe à la gestion quotidienne du département.

La répartition des tâches entre les directrices des études, le responsable de stages, les chargés de suivi des projets tuteurés, la responsable des relations internationales, des autres enseignants et la secrétaire permet d'assurer l'ensemble des tâches administratives d'une manière satisfaisante.

### **3.2.3. La liaison recherche et le transfert de technologie**

Les cinq enseignants-chercheurs du département sont tous rattachés à un laboratoire de l'Université de Bourgogne. Ceux qui ont une activité de recherche l'effectuent dans ce cadre.

Les collègues enseignants-chercheurs participent à divers programmes de recherche comme des projets PUCA, FABER, des projets financés par des partenaires locaux comme les collectivités. Ces pratiques permettent de faire évoluer les formations en tenant compte des évolutions observées dans les entreprises.

### **3.2.4. Les vacataires**

Le personnel enseignants vacataires pour la formation du DUT se décompose ainsi :

- 26 vacataires dont 16 enseignants (61,5%), 9 professionnels (34,5%) et une retraitée (4%)

Le personnel intervenant pour la formation du DSCG se décompose ainsi :

- 2 titulaires du département
- 17 intervenants extérieurs dont 8 professionnels

A la rentrée 2014, 17 professionnels interviennent donc au département, représentant 32% des intervenants.

## **3.3. Budget**

### **3.3.1. Ressources**

Le département se voit allouer une ligne de crédits d'un montant de 11 500 € qui sert aux dépenses de fonctionnement et dans une moindre mesure aux petites dépenses d'investissement. Ce montant s'élevait à 14 000 € auparavant, soit une baisse de 18%. Le département ne dispose d'aucune ressource propre.

### **3.3.2. Dépenses**

Même s'ils sont en baisse, les crédits alloués pour le fonctionnement répondent globalement au besoin du département.

Le faible taux d'encadrement du département nécessite d'effectuer des dépenses importantes pour rémunérer des heures complémentaires aux enseignants titulaires et aux vacataires.

Avec un potentiel enseignants titulaires de 2496 heures, les prévisions d'heures complémentaires pour assurer les enseignements, l'encadrement et les charges administratives des 3 promotions du DUT pour l'année universitaire 2014/2015 s'élèvent à 3007,5 heures (5584,5-2577).

Ces dépenses de personnel sont globalisées et traitées au niveau de l'IUT.

En ce qui concerne les investissements, leur gestion financière est assurée également au niveau de l'Institut, les décisions étant prises en Conseil de Direction.

Les charges administratives se répartissent ainsi :

- Chef de département (92 h),
- Directeurs des études (129 h),
- Responsable des stages (40 h)
- Responsable des Relations internationales (9 h).

- Responsable DSCG (40 h)
- Responsable du C2I (10h)

### Répartition des heures

|                                | Titulaires    | Vacataires hors professionnels | Vacataires professionnels | ATER        | Lecteurs   | Hors titulaires | Total         |
|--------------------------------|---------------|--------------------------------|---------------------------|-------------|------------|-----------------|---------------|
| Enseignements                  | 3292.5        | 1027.25                        | 345.75                    | 81          | 114        | 1568            | <b>4779,5</b> |
| En % des heures d'enseignement | 68,8%         | 21,5%                          | 7,2%                      | 1,7%        | 2,4%       | 32,8%           | <b>100%</b>   |
| Encadrement                    | 525           | 0                              | 0                         | 0           | 0          | 0               | <b>525</b>    |
| Charges administratives        | 280           | 0                              | 0                         | 0           | 0          | 0               | <b>280</b>    |
| <b>Total</b>                   | <b>4097,5</b> | <b>1027,25</b>                 | <b>345,75</b>             | <b>81</b>   | <b>114</b> | <b>1568</b>     | <b>5584,5</b> |
| <b>En %</b>                    | <b>71,9%</b>  | <b>18,4%</b>                   | <b>6,2%</b>               | <b>1,5%</b> | <b>2%</b>  | <b>28,1%</b>    | <b>100%</b>   |

La dotation versée à l'IUT ne permet pas de financer davantage d'heures complémentaires et donc d'assurer la totalité des enseignements et activités prévus par le nouveau PPN, si bien que le nombre d'heures de travaux pratiques proposées par le département est sensiblement plus faible que celui indiqué dans le PPN.

Depuis la rentrée 2008, le dispositif de rentrée décalée est intégré dans le plan réussite en licence de l'Université de Bourgogne et financé dans ce cadre.

### 3.4. Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »)

#### 3.4.1. Organisation de l'équipe

Le département comporte un chef de département, deux directrices des études, l'une pour la 1<sup>ère</sup> année classique et décalée, l'autre pour la 2<sup>ème</sup> année, et d'un responsable des stages et d'une responsable des RI. Quatre enseignants se chargent des suivis des projets tuteurés en 2<sup>ème</sup> année.

La liaison avec la direction de l'IUT est assurée lors des réunions du conseil de direction d'une fréquence de 2 semaines sur 3 mais aussi de manière plus informelle en cas de besoin.

Le chef de département participe à titre consultatif au conseil de l'IUT, au conseil scientifique de l'Institut et aux réunions des autres instances pour les questions concernant son département. Il participe également aux assemblées de chefs de départements.

#### 3.4.2. Evaluation de la formation et des enseignements

Aucun dispositif d'évaluation n'a été mis en place par le département. Cependant une démarche au niveau de l'IUT est en cours d'élaboration avec le CIPE de l'université pour effectuer une évaluation à partir de cette année sur les semestres 1 et 2.

### **3.4.3. Dispositif d'autoévaluation**

Le département ne pratique pas d'autoévaluation globale. Certains enseignants ont pris l'initiative d'organiser eux-mêmes une évaluation de leurs enseignements en fin de semestre afin de mieux répondre aux besoins des étudiants.

## **4. Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant**

Le département, délocalisé à Nevers depuis sa création en 1994 jusqu'en 2003, est maintenant bien installé à Dijon. Cette question n'a donc plus lieu d'être.

## **5. Mise en place des nouveaux programmes de DUT**

La semestrialisation est mise en place à l'IUT et en GACO depuis plusieurs années. Une sous-commission a lieu chaque fin de semestre. Elle se prononce sur les résultats de chaque étudiant et décide des validations/compensations de semestre, capitalisation d'UE et d'ECTS. Les étudiants étrangers « reçoivent » les ECTS correspondants à ce qu'ils ont validé.

Le règlement intérieur de l'IUT prévoit les règles relatives à l'assiduité et les sanctions applicables le cas échéant.

L'IUT de Dijon-Auxerre dispose d'une application informatique OGE (Outil de Gestion des Étudiants) qui permet aux enseignants titulaires et vacataires d'enregistrer les absences des étudiants. Les justificatifs d'absences sont remis à la secrétaire qui les enregistre dans OGE. Les directeurs des études mettent en œuvre les sanctions prévues par le règlement intérieur pour les absences non justifiées. Trois lettres types ont été élaborées en conseil de direction pour convoquer l'étudiant, lui signifier les risques encourus dans le cas d'absences injustifiées.

Le nouveau PPN a été appliqué en première année à la rentrée 2013, une fiche filière a été élaborée. Il est à souligner que la formation intègre désormais les projets tuteurés et les PPP en première année (classique et décalée) ainsi que les PPP en deuxième année.

Concernant la rentrée décalée en première année, une annexe au nouveau PPN a été réalisée décrivant les différentes caractéristiques spécifiques de cette formation.

D'autre part, conformément aux recommandations du nouveau programme pédagogique national, le département propose 2 parcours en deuxième année :

- Un parcours pour les étudiants souhaitant intégrer une licence professionnelle.
- Un parcours pour les étudiants souhaitant poursuivre des études longues.

Ainsi 3 modules complémentaires permettent de différencier les parcours (un au semestre 3 et deux au semestre 4).

Les groupes de travaux dirigés ont été construits à partir de ces 2 parcours et des langues

vivantes 2, les 3 groupes de TD se composent ainsi :

- 1 TD : Parcours court + espagnol
- 1 TD : Parcours long + espagnol
- 1 TD : Parcours long + (allemand ou italien)

## **6. Projet du département**

### **6.1 Projets prioritaires pour la période quadriennale**

A la rentrée 2015, les 2 départements GACO de la région parisienne (Montreuil et Rambouillet), testeront une formation du DUT GACO à distance en partenariat avec le CNED.

Cette formation innovante s'adresse à un public spécifique (salariés, handicapés...) ne pouvant assister physiquement aux enseignements. Si le test s'avère concluant, l'objectif est de généraliser cette formation aux 11 autres départements GACO. Le département GACO de Dijon compte participer activement à cette réalisation.

Plusieurs collègues du département ont proposé de rédiger des cours et/ou des travaux dirigés et/ou des devoirs avec corrections et de mettre en ligne ces ressources pédagogiques.

### **6. 2 Projets susceptibles d'être inscrits dans le contrat quadriennal de l'université**

Si le projet d'un GACO à distance abouti, il devra être validé par les instances de l'IUT de Dijon-Auxerre et de l'Université de Bourgogne autorisant ainsi le département GACO de Dijon-Auxerre à contribuer au développement de cette innovation pédagogique.

Partenariat avec l'IUT de Belfort Montbéliard pour mettre en place un semestre 4 au Québec pour les étudiants.

A DIJON, le 17 octobre 2014

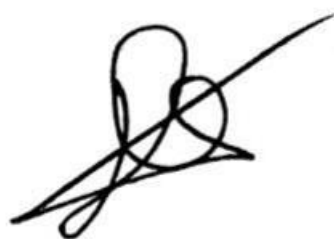
Le chef du département,



Patrick Picard

A Dijon, le 23 octobre 2014

Le directeur de l'IUT,



Patrick Danaudiere

Date de présentation au Conseil de l'IUT : le

Le président du Conseil de L'IUT,

Date de présentation au CEVU : le

A Dijon, le

Le président de l'université,

**Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur  
et de la recherche  
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle**

**Evaluation  
des instituts universitaires de technologie  
et  
des diplômes universitaires de technologie**

EVALUATION INTERMEDIAIRE

septembre 2014

**« Partie DUT »**

**IUT : DIJON - AUXERRE**

**DEPARTEMENT : Techniques de commercialisation**

**Université : Dijon**

**Académie : Dijon**



## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| 1. Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation ..... | 5  |
| 1.1. Bilan .....  | 5  |
| 1.2. Points forts / points faibles.....   | 5  |
| 2. Accueil des étudiants : politique de recrutement, bassin de recrutement, politique APB.....            | 6  |
| 2.1. Politique de recrutement.....  | 6  |
| 2.2. Bassin de recrutement.....   | 15 |
| 2.3. Politique APB .....  | 15 |
| 2.4. Application locale du PPN .....  | 15 |
| 2.5. Internationalisation .....   | 16 |
| 2.5.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers .....  | 16 |
| 2.5.2. Mobilité en stage, en semestre.....  | 17 |
| 2.5.3. Poursuite d'étude à l'étranger (DU...).....  | 18 |
| 2.5.4. Participation du département à des programmes internationaux .....                                 | 18 |
| 2.5.5. Mobilité des personnels.....   | 19 |
| 2.5.6. Conclusion .....   | 19 |
| 2.6. Accueil des étudiants en DUT TC par apprentissage.....   | 19 |
| 3. Organisation pédagogique (répartition des enseignements, emplois du temps) .....                       | 22 |
| 4. Réussite des étudiants .....   | 26 |
| 5. Eléments de professionnalisation (stages, projets...) .....  | 27 |
| 5.1. Les stages : méthode dans la mise en place et le suivi .....   | 27 |
| 5.2. Les projets tuteurés TC 1 .....  | 32 |
| 5.3. Les projets marketing .....  | 33 |
| 5.4. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant.....  | 34 |
| 5.5. Le jeu d'entreprise.....   | 34 |
| 5.6. Les entrepreneuriales.....   | 35 |
| 6. Partenariats avec les milieux professionnels (AT, PPP, apprentissage) .....                            | 36 |
| 7. Projets du département .....   | 38 |

# Département : Techniques de commercialisation

---

**Site :** Auxerre

**Chef du département :**

**Prénom, Nom, qualité :** Stéphane PRIEUR, Maître de conférences en droit privé

**Date de la prise de fonction de chef de département :** 1<sup>er</sup> novembre 2008

**Adresse :** Route des plaines de l'Yonne 89000 AUXERRE

**Téléphone :** 03-86-49-28-31

**Télécopie :** 03-86-49-28-39

**Adresse électronique :** [stephane.prieur@iut-dijon.u-bourgogne.fr](mailto:stephane.prieur@iut-dijon.u-bourgogne.fr)

**Site web :** <http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

**Date de création du département :** 1993

**Options** (intitulé et dates d'ouverture) :

**Nombre total d'étudiants inscrits dans le département (Rentrée 2014) : 307**

**Nombre total d'étudiants inscrits à l'IUT sur le site (Rentrée 2014) : 470**

**Nombres de Licences professionnelles portées par le département (Rentrée 2014) : 3**

| Intitulés/S spécialités  | Référence (n°LP) | Site/implantation |
|--|------------------|-------------------|
| Licence professionnelle Management des activités internationales des PMI-PME |                  | Auxerre et Mâcon  |
| Licence professionnelle Manager Technico-commercial en PME-PMI               |                  | Auxerre et Mâcon  |
| Licence professionnelle Gestion des Ressources Humaines                      |                  | Auxerre           |

**Autres formations (Rentrée 2014) :**

| Intitulé/Options                                      | Date création | Site/implantations |
|---|---------------|--------------------|
| DUT Techniques de commercialisation par apprentissage | 2007          | Auxerre            |

**Autres formations de l'IUT sur le site (dans le cas d'une délocalisation) :** DUT Réseaux et télécommunications, DUT Qualité logistique et production industrielle, Licence Professionnelle Production industrielle, Mention Management des processus industriels.

**Laboratoires ou équipes hébergés sur le site par l'IUT (dans le cas d'une délocalisation), les citer :**

**Nombre total d'enseignants (au 01-01-14) : 13**

|      |   |              |
|------|---|--------------|
| dont | 7 | supérieur    |
| dont | 6 | second degré |
| dont | 0 | PAST         |

**Nombre d'intervenants professionnels (au 01-01-14) : 35**

**Nombre de BIATSS (au 01-01-14) : 1**

**Surface totale (en m<sup>2</sup> SHON) : 1610 m<sup>2</sup>**

**Spécificité(s) du département : porteur, coordonnateur, partenaire d'un projet (ex Challenges : Eco Marathon Shell, ou tout autre particularité ou originalité...) ? Néant**

## **1. Introduction et Bilan du département par rapport à la situation lors de la précédente évaluation**

### **1.1. Bilan**

Le département TC a continué, depuis l'évaluation précédente, à proposer aux jeunes une formation universitaire de qualité pour l'étudiant, et fortement appréciée et reconnue par les partenaires professionnels, à l'échelon local notamment. Les milieux professionnels continuent à faire des retours très positifs concernant les compétences opérationnelles de nos étudiants. Nous l'avons encore vérifié ces dernières années par les fiches d'évaluation des stages de première année, à l'occasion des soutenances de stages de deuxième année, mais également lors des projets marketing menés dans le cadre des projets tuteurés de deuxième année.

Le département continue à ne pas connaître de difficultés notoires en terme de recrutement, malgré sa délocalisation, parvenant chaque année, au prix d'un effort concentré sur la communication et sur les forums d'orientation, à remplir sa capacité d'accueil, même si on a pu déplorer, ici ou là, un certain nombre de démissions ou réorientations en cours ou en fin de 1<sup>ère</sup> année, et même si la nouvelle procédure POSTBAC a certainement provoqué une chute de candidatures pour les IUT en général. Le département a su s'adapter à la mise en place de la semestrialisation, ce qui n'a pas été sans difficulté (logiciel Apogée de notation notamment).

On notera également l'augmentation de l'offre de formation depuis la dernière évaluation (voir plus loin) et une amélioration du taux de couverture du PPN, en harmonie avec la politique générale arrêtée par l'IUT de Dijon-Auxerre (minimum 90% du PPN à coût constant de 85%), et la continuité du succès de la politique d'internationalisation développée par le département.

Concernant la vie du département, le même constat peut être dressé par rapport à l'évaluation précédente : la communauté des personnels enseignants et administratifs apprécie la taille humaine de la structure et du site. Les étudiants dans leur grande majorité déclarent « s'y sentir bien » et apprécient la facilité de la relation et du lien qu'ils peuvent établir avec les personnels et autres adultes. Le taux de retour élevé des anciens étudiants corrobore cette impression.

### **1.2. Points forts / points faibles**

#### **Points forts :**

- Proximité géographique : le département offre aux étudiants des départements icaunais et limitrophes la possibilité de suivre une formation commerciale à Bac+2, de type universitaire ; les étudiants icaunais n'ont ainsi pas forcément l'« obligation » de quitter l'Yonne et la région auxerroise pour suivre une formation universitaire commerciale ; on note un ancrage local toujours plus marqué, les étudiants de la région auxerroise constituant la majorité en nombre des promotions ;
- Augmentation de l'offre de formation depuis l'évaluation précédente : outre la confirmation et la bonne tenue de la section du DUT TC par apprentissage (voir étude spécifique), le département TC porte désormais trois Licences professionnelles en contrat de professionnalisation : la LP Management des activités internationales des PMI-PME, dont un groupe a ouvert à Mâcon depuis la rentrée 2014 en plus de celui d'Auxerre, la LP Manager Technico-commercial, dont un groupe a ouvert à Mâcon depuis la rentrée 2011 en plus de celui d'Auxerre, et la Licence professionnelle Gestion des ressources Humaines, dont un groupe a ouvert depuis 2012 sur le site d'Auxerre (le second groupe est à Dijon, au

département GEA de l'IUT). Au total, le département TC porte 5 formations : le DUT TC en formation initiale, le DUT TC en formation par apprentissage, la LP GRH, la LP MAI et la LP MTC.

- Succès incontestable et incontesté de la politique internationale et de la mobilité étudiante hors de nos frontières ; il s'agit là, sans aucun doute, d'un facteur d'attractivité fondamental, qu'il faut veiller à maintenir.
- Amélioration conséquente des services à la vie étudiante, facteur, également, d'attractivité (offre de logements sur Auxerre, amélioration de la restauration, construction d'un « 4<sup>ème</sup> bâtiment » sur le campus, dédié à la vie étudiante, et disponible à la rentrée 2016).

### **Points faibles :**

- L'augmentation de l'offre de formation implique une mobilisation enseignante sans précédent, afin de faire face aux besoins d'encadrement ; les bonnes volontés sont là, mais une augmentation du taux d'encadrement pourrait permettre de faire face de manière encore plus satisfaisante aux exigences d'encadrement et d'enseignement. Lors de la dernière évaluation, un enseignant MCF 6<sup>ème</sup> section était espéré : il a enfin pu être recruté pour une prise de fonction à la rentrée 2014. Cette arrivée porte le nombre d'enseignants-chercheurs à 7, au lieu de 6 lors de la précédente évaluation, ce qui améliore le taux d'encadrement. Le nombre d'enseignants du second degré n'a pas été modifié. Le taux d'encadrement reste l'un des plus faibles de l'IUT de Dijon-Auxerre. Une perspective de recrutement d'enseignants en langue et expression communication mutualisée avec l'ESPE est envisageable à court terme.
- Autre effet de l'augmentation de l'offre de formation : les charges administratives s'accroissent, impliquant une mobilisation du personnel enseignant qui ne favorise pas un maintien satisfaisant de l'activité de recherche des enseignants-chercheurs, déjà « victimes » d'une délocalisation géographique qui les éloigne de leur laboratoire de recherche.

## **2. Accueil des étudiants : politique de recrutement, bassin de recrutement, politique APB**

### **2.1. Politique de recrutement**

Le Département TC adopte une politique de sélectivité très relative : l'essentiel des dossiers de candidatures sont retenus, à l'exception des profils présentant un taux d'absentéisme élevé ou un passé disciplinaire. On considère qu'un élève « moyen » a autant de chances qu'un « bon élève » pour réussir, en y mettant la motivation nécessaire.

Le taux de classement se situe entre 80% et 90 % des dossiers examinés. Le taux de rejet ne dépasse pas 20%, et peut avoisiner les 10%.

Les chiffres sont les suivants :

#### **Promotion 2010-2012**

448 dossiers examinés en TC initial : 399 dossiers classés (soit 89,06%).

81 dossiers examinés en TC apprentissage : 72 dossiers classés (soit 86,75%).

Par série de Bacs, en TC initial, sur 399 dossiers classés :

- 221 bacs généraux (55,3%),
- 133 bacs technos (33,3 %)

En TC apprentissage, sur 72 dossiers classés :

- 34 bacs généraux (47,2%),
- 19 bacs technos (26,3%),
- 8 bacs pro (11,1 %).

|  |            |
|--|------------|
| <b>TC</b>  | <b>399</b> |
| <b>En Terminale</b>                                    | <b>354</b> |
| Economique et social                                   | 160        |
| Littéraire   | 12         |
| Sciences et technologie industrielles                  | 5          |
| Sciences et technologies de la gestion                 | 124        |
| Sciences et technologies de la santé et du social      | 2          |
| Sciences et Technologies de l'agronomie et du vivant   | 2          |
| Scientifique   | 49         |
| <b>Non scolarisé</b>                                   | <b>7</b>   |
| Economique et social                                   | 2          |
| Sciences et technologies de la gestion                 | 3          |
| Scientifique   | 2          |
| <b>Scolarisé dans le secondaire à l'étranger</b>       | <b>6</b>   |
| Economique et social                                   | 1          |
| Littéraire   | 2          |
| Scientifique   | 3          |
| <b>Scolarisé dans le supérieur à l'étranger</b>        | <b>3</b>   |
| Economique et social                                   | 1          |
| Littéraire   | 1          |
| Scientifique   | 1          |
| <b>Scolarisé dans le supérieur en France</b>           | <b>24</b>  |
| Economique et social                                   | 9          |
| Littéraire   | 2          |
| Sciences et technologies de la gestion                 | 8          |
| Scientifique   | 5          |
| <b>Scolarisé en MC, FCIL, MGI, DAEU, ou autres cas</b> | <b>5</b>   |
| Economique et social                                   | 1          |
| Littéraire   | 3          |
| Scientifique   | 1          |
| <b>TC APP</b>  | <b>72</b>  |
| <b>En Terminale</b>                                    | <b>62</b>  |
| Economique et social                                   | 27         |
| Hôtellerie   | 1          |
| Littéraire   | 1          |
| Professionnelle  | 8          |
| Sciences et technologies de la gestion                 | 19         |
| Scientifique   | 6          |
| <b>Non scolarisé</b>                                   | <b>5</b>   |
| Economique et social                                   | 1          |
| Littéraire   | 3          |
| Professionnelle  | 1          |
| <b>Scolarisé dans le supérieur en France</b>           | <b>5</b>   |
| Economique et social                                   | 3          |
| Scientifique   | 2          |

Les candidats inscrits effectivement au 30 septembre à la rentrée 2010, ont été de 132 en TC initial (dont 53,79 % de bacs généraux, 45,45% de bacs technos et 0,76% de bacs pro) et 8 en TC apprentissage (dont 50% de bacs généraux et 50% de bacs pro, aucun bac techno cette année-là).

| Types bac            | TC1        | en %          | TC1 APP  | en %       |
|----------------------|------------|---------------|----------|------------|
| ES                   | 46         |               | 3        |            |
| L                    | 9          |               |          |            |
| S                    | 16         |               | 1        |            |
| <b>Total Général</b> | <b>71</b>  | <b>53,79%</b> | <b>4</b> | <b>50%</b> |
| STAV                 | 1          |               |          |            |
| STG                  | 59         |               |          |            |
| <b>Total Techno</b>  | <b>60</b>  | <b>45,45%</b> |          |            |
| Bac Pro              | 1          | 0,76%         | 4        | 50%        |
| <b>Total</b>         | <b>132</b> |               | <b>8</b> |            |

### Promotion 2011-2013

453 dossiers examinés en TC initial (+ 5 par rapport à 2010), 370 dossiers classés (soit 81,68%) (nombre de dossiers classés en baisse par rapport à 2010, on passe de 89,06 à 81,68 %).

123 dossiers examinés en TC apprentissage, 102 dossiers classés (soit 82,93%) (nombre de dossiers classés en baisse par rapport à 2010, on passe de 86,75% à 82,93%).

Par séries de bacs, en TC initial, sur 370 dossiers classés :

- 210 bacs généraux (57,53 %, en hausse par rapport à 2010),
- 114 bacs technos (30,8%, en baisse par rapport à 2010), 2 bacs pro (0,005 %).

En TC apprentissage, sur 102 dossiers classés :

- 27 bacs généraux (26,4%, en baisse),
- 23 bacs technos (22,5%, en baisse),
- 30 bacs pro (29,4%, en hausse).

| Types de bac  | TC1        | TC1 APP    |
|---|------------|------------|
| Général S   | 47         | 5          |
| Général ES  | 157        | 21         |
| Général L   | 6          | 1          |
| STG   | 110        | 22         |
| STI   | 3          | 1          |
| STAV  | 1          |            |
| Bac pro   | 2          | 30         |
| <b>Titre étranger</b>                                   |            |            |
| <u>Autres cas :</u>                                     |            |            |
| Candidatures hors terminale                             | 44         | 22         |
| <i>Dont : Non scolarisé</i>                             | 16         | 13         |
| <i>Dont : Scolarisé dans le supérieur en France</i>     | 26         | 9          |
| <i>Dont : Scolarisé dans le secondaire à l'étranger</i> | 2          |            |
| <b>Candidatures classées</b>                            | <b>370</b> | <b>102</b> |
| en %  | 81,68%     | 82,93%     |
| <b>Candidatures Non classées</b>                        | <b>83</b>  | <b>21</b>  |
| en %  | 18,32%     | 17,07%     |
| <b>Total dossiers</b>                                   | <b>453</b> | <b>123</b> |

Les candidats inscrits effectivement au 30 septembre à la rentrée 2011, ont été de 140 en TC initial (dont 52,14% de bacs généraux, 46,43% de bacs techno et 0,71 % de bacs pro), et 8 en TC apprentissage (dont 25% de bacs généraux, 37,5 % de bacs techno et 37,5 % de bacs pro).

| Types bac              | TC1        | en %   | TC1 APP  | en %   |
|------------------------|------------|--------|----------|--------|
| ES                     | 53         |        | 1        |        |
| L                      | 2          |        |          |        |
| S                      | 18         |        | 1        |        |
| Total séries générales | 73         | 52,14% | 2        | 25,00% |
| STG                    | 64         |        | 3        |        |
| STI                    | 1          |        |          |        |
| Total séries techno    | 65         | 46,43% | 3        | 37,50% |
| Titre étranger         | 1          |        |          |        |
| Bac Pro                | 1          | 0,71%  | 3        | 37,50% |
| <b>Total</b>           | <b>140</b> |        | <b>8</b> |        |
| <b>Rappel 2010</b>     | <b>132</b> |        | <b>8</b> |        |

### Promotion 2012-2014

381 dossiers examinés en TC initial (baisse significative : -72 dossiers par rapport à 2011), 297 dossiers classés (soit 77,95%)

(nombre de dossiers classés en baisse par rapport à 2011, on passe de 81,68 à 77,95 %)

136 dossiers examinés en TC apprentissage (+ 13 dossiers par rapport à 2011), 114 dossiers classés (soit 83,82%)

(nombre de dossiers classés en hausse par rapport à 2011, on passe de 82,93% à 83,82%).

Par séries de bacs, en TC initial sur 381 dossiers classés :

- 160 bacs généraux (53,87 %, en hausse par rapport à 2011),
- 85 bacs technos (28,62%, en baisse par rapport à 2011),
- 7 bacs pro (2,36 %, en hausse par rapport à 2011).

En TC apprentissage, sur 114 dossiers classés :

- 55 bacs généraux (48,25%, en forte hausse par rapport à 2011),
- 9 bacs technos (7,89%, en forte baisse par rapport à 2011),
- 28 bacs pro (24,56 %, en légère baisse par rapport à 2011).



| Types de bac  | TC1        | en%           | TC1 APP    | en%           |
|---|------------|---------------|------------|---------------|
| Général S   | 38         |               | 18         |               |
| Général ES  | 116        |               | 36         |               |
| Général L   | 6          |               | 1          |               |
| <b>Total séries générales</b>                           | <b>160</b> | <b>53,87%</b> | <b>55</b>  | <b>48,25%</b> |
| STG   | 75         |               | 9          |               |
| STI   | 7          |               |            |               |
| ST2S  | 1          |               |            |               |
| STAV  | 2          |               |            |               |
| <b>Total séries techno</b>                              | <b>85</b>  | <b>28,62%</b> | <b>9</b>   | <b>7,89%</b>  |
| <b>Bac pro</b>  | <b>7</b>   | <b>2,36%</b>  | <b>28</b>  | <b>24,56%</b> |
| Autres cas :  |            |               |            |               |
| Candidatures hors terminale                             | 45         |               | 22         |               |
| <i>Dont : Non scolarisé</i>                             | 11         |               | 9          |               |
| <i>Dont : Scolarisé dans le supérieur en France</i>     | 30         |               | 13         |               |
| <i>Dont : Scolarisé dans le secondaire à l'étranger</i> |            |               |            |               |
| <i>Dont : Scolarisé dans le supérieur à l'étranger</i>  | 2          |               |            |               |
| <i>Dont : Scolarisé en MC-FCIL-MGI-DAEU</i>             | 2          |               |            |               |
| <b>Candidatures Classées</b>                            | <b>297</b> |               | <b>114</b> |               |
| en %  | 77,95%     |               | 83,82%     |               |
| <b>Candidatures Non classées</b>                        | <b>84</b>  |               | <b>22</b>  |               |
| en %  | 22,05%     |               | 16,18%     |               |
| <b>Total dossiers</b>                                   | <b>381</b> |               | <b>136</b> |               |

Les candidats inscrits effectivement au 30 septembre à la rentrée 2012, ont été de 135 en TC initial (dont 45,1 % de bacs généraux, 45,1 % de bacs techno et 0,88 % de bacs pro), et 17 en TC apprentissage (dont 35,2 % de bacs généraux, 17,6 % de bacs techno et 47 % de bacs pro).

| Types bac          | TC1        | TC1 APP   |
|--------------------|------------|-----------|
| ES                 | 42         | 6         |
| L                  | 5          |           |
| S                  | 14         |           |
| STAV               | 2          |           |
| ST2S               | 1          | 1         |
| STG                | 52         | 2         |
| STI                | 6          |           |
| STL                |            |           |
| STT                |            |           |
| DAEU               |            |           |
| Titre étranger     | 1          |           |
| Bac Pro            | 12         | 8         |
| <b>Total</b>       | <b>135</b> | <b>17</b> |
| <i>Rappel 2011</i> | <i>140</i> | <i>8</i>  |

Promotion 2013-2015

430 dossiers examinés en TC initial (hausse : + 49 dossiers par rapport à 2012), 396 dossiers classés (soit 92,09%)

(nombre de dossiers classés en nette hausse par rapport à 2012, on passe de 77,95 à 92,09%).

135 dossiers examinés en TC apprentissage (-1 dossier par rapport à 2012), 123 dossiers classés (soit 91,11%)

(nombre de dossiers classés en nette hausse par rapport à 2012, on passe de 83,82% à 91,11%).

Par séries de bacs en TC initial, sur 396 dossiers classés :

- 198 bacs généraux (50%, en baisse par rapport à 2012),
- 126 bacs technos (31,82 %, en hausse par rapport à 2012),
- 24 bacs pro (6,06 %, en hausse par rapport à 2012).

En TC apprentissage, sur 123 dossiers classés :

- 39 bacs généraux (31,71 %, en baisse par rapport à 2012),
- 34 bacs technos (27,64 %, en très nette hausse par rapport à 2012),
- 24 bacs pro (19,51 %, en baisse par rapport à 2012).

| Types de bac  | TC1        | en %          | TC1 APP    | en %          |
|---|------------|---------------|------------|---------------|
| Général S   | 60         |               | 10         |               |
| Général ES  | 129        |               | 27         |               |
| Général L   | 9          |               | 2          |               |
| <b>Total séries générales</b>                           | <b>198</b> | <b>50,00%</b> | <b>39</b>  | <b>31,71%</b> |
| STG   | 121        |               | 34         |               |
| STI2D   | 2          |               |            |               |
| STD2A   |            |               |            |               |
| STL   |            |               |            |               |
| ST2S  |            |               |            |               |
| STAV  | 3          |               |            |               |
| <b>Total séries technologiques</b>                      | <b>126</b> | <b>31,82%</b> | <b>34</b>  | <b>27,64%</b> |
| <b>Bac pro</b>  | <b>24</b>  | <b>6,06%</b>  | <b>24</b>  | <b>19,51%</b> |
| <u>Autres cas :</u><br>Candidatures hors terminale      | 48         |               | 26         |               |
| <i>Dont : Non scolarisé</i>                             | 17         |               | 17         |               |
| <i>Dont : Scolarisé dans le supérieur en France</i>     | 25         |               |            |               |
| <i>Dont : Scolarisé dans le secondaire à l'étranger</i> |            |               |            |               |
| <i>Dont : Scolarisé dans le supérieur à l'étranger</i>  | 5          |               | 9          |               |
| <i>Dont : Scolarisé en MC-FCIL-MGI-DAEU-MANN</i>        | 1          |               |            |               |
| <b>Candidatures Classées</b>                            | <b>396</b> |               | <b>123</b> |               |
| en %  | 92,09%     |               | 91,11%     |               |
| <b>Candidatures Non classées</b>                        | <b>34</b>  |               | <b>12</b>  |               |
| en %  | 7,91%      |               | 8,89%      |               |
| <b>Total dossiers</b>                                   | <b>430</b> |               | <b>135</b> |               |

Les candidats inscrits effectivement au 30 septembre à la rentrée 2013, ont été de 117 en TC initial (dont 45,2 % de bacs généraux, 40,17 % de bacs techno et 12,8 % de bacs pro), et 14 en TC apprentissage (dont 29,4 % de bacs généraux, 11,7 % de bacs techno et 41,17 % de bacs pro).

| Types bac                     | TC1        | en % | TC1 APP   | en % |
|-------------------------------|------------|------|-----------|------|
| ES                            | 37         |      | 3         |      |
| L                             | 3          |      |           |      |
| S                             | 13         |      | 2         |      |
| <b>Total séries générales</b> | <b>53</b>  |      | <b>5</b>  |      |
| STAV                          | 1          |      |           |      |
| ST2S                          | 1          |      | 1         |      |
| STG                           | 42         |      | 1         |      |
| STI                           | 3          |      |           |      |
| STL                           |            |      |           |      |
| STI2D                         |            |      |           |      |
| <b>Total séries techno</b>    | <b>47</b>  |      | <b>2</b>  |      |
| Bac Européen                  | 1          |      |           |      |
| Titre étranger                | 1          |      |           |      |
| <b>Bac Pro</b>                | <b>15</b>  |      | <b>7</b>  |      |
| <b>Total</b>                  | <b>117</b> |      | <b>14</b> |      |
| <i>Rappel 2012</i>            | <i>135</i> |      | <i>17</i> |      |

### Promotion 2014-2016

433 dossiers examinés en TC initial (stabilité : + 3 dossiers par rapport à 2013), 367 dossiers classés (soit 84,7 %)

(nombre de dossiers classés en baisse par rapport à 2013, on passe de 92,09 à 84,7 %)

110 dossiers examinés en TC apprentissage (-26 dossiers par rapport à 2013), 103 dossiers classés (soit 93,6 %)

(nombre de dossiers classés en hausse par rapport à 2013, on passe de 91,11 à 93,6 %).

Par séries de bacs en TC initial, sur 367 dossiers classés :

- 210 bacs généraux (57,22%, en hausse par rapport à 2013),
- 122 bacs technos (33,24 %, en légère hausse par rapport à 2013),
- 33 bacs pro – cf. chiffre donné par l'enquête ADIUT - (8,99 %, en baisse par rapport à 2013).

En TC apprentissage, sur 103 dossiers classés :

- 52 bacs généraux (50,48 %, en nette hausse par rapport à 2013),
- 26 bacs technos (25,24 %, en légère baisse par rapport à 2013),
- 25 bacs pro – cf. chiffre donné par l'enquête ADIUT - (24,27 %, en hausse par rapport à 2013).

| BACS TECHNO |         |     | BACS GENERAUX |         |     | AUTRES BACS (dont Bac Pro.) |         |     |
|-------------|---------|-----|---------------|---------|-----|-----------------------------|---------|-----|
| EXAMINES    | CLASSES | %   | EXAMINES      | CLASSES | %   | EXAMINES                    | CLASSES | %   |
| 140         | 122     | 87% | 229           | 210     | 92% | 64                          | 35      | 55% |
| 28          | 26      | 93% | 54            | 52      | 96% | 28                          | 25      | 89% |

Chiffres de l'université de Bourgogne au 22 septembre 2014 :

Les candidats inscrits effectivement à la rentrée 2014, ont été de 128 en TC initial (dont 31,25 % de bacs généraux, 31,25 % de bacs techno et 17,9 % de bacs pro). En TC apprentissage les inscriptions sont en cours, à l'heure de la rédaction de ce rapport. Au 13 octobre 2014, 13 étudiants, ayant obtenu un contrat d'apprentissage, étaient inscrits et présents en TC. Pas de chiffres sur la répartition par bacs.

### **Conclusion :**

132, 140, 135, 117, 128 : sur ces 5 dernières années, (y compris l'actuelle année universitaire), on peut parler de stabilité des effectifs en TC1 initial. Le chiffre de 2013 (117) s'explique par le fait que le département avait ouvert 4 groupes TD en 1<sup>ère</sup> année, et 4 groupes en 2<sup>ème</sup> année : la mobilité internationale en TC2 avait été moins importante cette année-là, ce qui explique que le département n'avait pas ouvert 5 groupes en TC1. Jusqu'à maintenant, comme indiqué plus bas, le département TC veille à travailler sur 8 groupes TD au global sur les deux années DUT.

Les bacheliers technologiques (STMG essentiellement, mais il y a ponctuellement quelques bacheliers STI2D) constituent une part importante des candidats retenus. En 2014, le Rectorat a fixé au département TC une proportion, sur la totalité des primo-entrants, d'un minimum de 80% de Bacs technologiques à recruter (dossiers APB à accepter) et 40% de Bacs technologiques présents à la rentrée 2014.

Lors du recrutement de mai 2014, 291 dossiers APB « papier » Bacs généraux + Bacs pro ont été examinés, 245 dossiers (dénommés « Autres » dans APB) ont été acceptés, soit 84,2 % ; concernant les Bacs techno, 140 dossiers « papier » ont été examinés, 122 ont été acceptés, soit 87,14% des dossiers. A la rentrée 2014, sur 128 inscrits, seulement 1/3 a confirmé son inscription, 40 sont issus de bacs technologiques, soit 31,25 % (chiffres université de Bourgogne au 23/09/2014).

On constate que la proportion de bacs technologiques est stable sur trois ans : aux alentours de 40 étudiants chaque année, en TC initial (54 en 2011, 36 en 2012, 41 en 2013, 40 en 2014 – chiffres université de Bourgogne au 23/09/2014).

La filière apprentissage a été ouverte à destination des bacheliers professionnels : ils sont dirigés naturellement vers la section apprentissage du DUT TC, avec succès au terme de la formation (voir étude spécifique). Toutefois, la formation initiale accueille chaque année quelques bacheliers professionnels (12 en 2012, 15 en 2013, 22 en 2014). L'inverse est d'ailleurs vrai aussi (voir étude spécifique apprentissage) : la section apprentissage s'est progressivement ouverte aussi aux bacs généraux et bacs technos, alors qu'à l'origine la formation était plutôt « réservée » aux bacs pros.

Aucun semestre décalé n'est mis en place.

Le Département TC s'efforce de maintenir ses effectifs de huit groupes TD au total, répartis sur les deux années : la communauté enseignante y est profondément attachée, et œuvre à ce maintien en participant activement à la campagne de recrutement, à travers notamment les forums lycéens d'orientation et de découverte des métiers. Les enseignants participent activement aux Journées Portes Ouvertes en février de chaque année, organisées sur le site et sont présents aussi à celle du site de Dijon, à quelques jours d'intervalle.

La traditionnelle JPO sur le campus d'Auxerre est suivie, depuis deux ans, d'une « journée découverte département TC », organisée dans le cadre d'un projet tuteuré 1<sup>ère</sup> année, au cours duquel les candidats présents à la JPO sont invités, quelques semaines plus tard, à s'immerger pendant une journée dans le département TC ; pendant cette journée diverses activités et rencontres sont organisées (participation à des cours, rencontres avec les enseignants, rencontres avec les étudiants TC partis et revenus de l'étranger, etc....) ; en 2012, sur 19 présents à cette journée, 12 étaient effectivement présents à la rentrée 2013 ; en 2013, sur 20 présents à cette journée, 12 étaient effectivement présents à la rentrée 2014.

La capacité d'accueil n'a pas évolué : elle reste fixée à 112 étudiants en 1<sup>ère</sup> année, mais le nombre de groupes TD effectifs en 1<sup>ère</sup> année peut évoluer d'une année sur l'autre : il est fixé soit à 4 groupes, et donc 4 groupes en 2<sup>ème</sup> année, soit 5 groupes et donc 3 groupes en 2<sup>ème</sup> année. Une telle répartition est opérée par l'effet de la politique à l'internationalisation du département : les étudiants de TC 2<sup>ème</sup> année sont fortement encouragés à effectuer un semestre ou l'année complète, dans l'une des universités étrangères partenaires (voir étude spécifique). La proportion des étudiants à l'étranger en 2<sup>ème</sup> année rend possible, si le nombre d'étudiants partis aux S3 et/ou S4 le permet, de descendre l'effectif 2<sup>ème</sup> année effectivement présent (baisse d'un groupe TD) pour ouvrir un 5<sup>ème</sup> groupe en 1<sup>ère</sup> année.

Des réorientations vers le département TC ont été observées ces deux dernières années. En 2014-2015, un étudiant de l'IUT de Tours a demandé à faire sa deuxième année TC à Auxerre. En 2013-2014, un étudiant en échec en TC à l'IUT de Troyes a été accueilli en TC Auxerre en 1<sup>ère</sup> année. La semestrialisation favorise grandement ces réorientations, mais « permet » aussi les départs. Ces départs ont lieu soit à l'issue d'une 1<sup>ère</sup> année validée, soit en cours de 1<sup>ère</sup> année. En 2014, une étudiante ayant validé sa 1<sup>ère</sup> année TC à Auxerre est partie dans un autre département TC, pour rapprochement familial. Chaque année, quelques étudiants demandent à effectuer, pour diverses raisons, leur 2<sup>ème</sup> année ailleurs (raison principale : rapprochement familial, Auxerre n'étant pas forcément leur vœu 1<sup>er</sup>) ; mais ils ne parviennent pas à obtenir toutes et tous satisfaction.

Quant aux départs en cours de 1<sup>er</sup> semestre, ils sont variables d'une année sur l'autre. En juin 2014, on aura noté 10 départs par rapport aux effectifs initiaux à la rentrée de septembre 2013 : il s'agit de démissions ou d'abandons, pour réorientation ou entrée directe dans la vie active. Les réorientations sont extrêmement diverses : en 2014, parmi les 10 « perdus », deux sont entrés en école de photographie, une en école d'infirmière, un autre souhaitait passer les concours de pompiers, deux autres se sont réorientés en faculté d'économie, trois sont entrés dans la vie active.

Concernant l'accueil de publics spécifiques, jusqu'à récemment, le département TC Auxerre n'avait jamais été confronté à l'adaptation pédagogique pour des personnes handicapées. A la rentrée 2014, une procédure d'accueil a été initiée pour un étudiant TC1 handicapé, avec mise en place d'un tiers temps supplémentaire aux examens. Les locaux sont adaptés à l'accueil du public handicapé.

Concernant les étudiants sportifs de haut niveau, entre 2011 et 2013, le département TC Auxerre a accueilli deux étudiants pratiquant le cyclisme de haut niveau ; l'organisation de leurs études sur trois années leur a été proposée ; seul l'un d'entre eux est sorti diplômé, au bout des trois ans, l'autre a abandonné en cours de route.

Autre nouveauté 2014, le département TC Auxerre accueille, pour la première fois, un étudiant en formation continue. Suite à une procédure de licenciement, la personne déjà titulaire d'un BTS, a

souhaité suivre la formation TC, afin d'acquérir un diplôme supplémentaire. La formation est suivie dans le cadre d'un montage avec Pôle Emploi et le Service de formation continue de l'université de Bourgogne. Le département TC Auxerre souhaite s'inscrire davantage dans la formation continue.

Enfin, dans le but d'accueillir des étudiants étrangers hors espace Schengen, pour leur permettre de suivre la Licence professionnelle Management des activités internationales des PMI PME, un DU spécifique, le DU ITEM (International Trade and Export Management), a été créé : il permet de valider un diplôme équivalent à la Licence MAI.

La création des Licences professionnelles MAI et MTC et l'ouverture de la section apprentissage du DUT TC (voir étude spécifique) ont contribué à asseoir le relatif succès de la filière commerciale sur le site délocalisé d'Auxerre de l'IUT. La création d'un groupe LP Gestion des ressources humaines contribue aussi à l'attractivité du site, et du département TC en particulier.

## **2.2. Bassin de recrutement**

Les étudiants de TC Auxerre viennent principalement des lycées bourguignons, et plus particulièrement des lycées auxerrois.

Ainsi, pour la promotion 2010-2012, sur 448 dossiers classés, 272 candidats venaient de lycées bourguignons (plus de la moitié du total), dont 143 de l'Yonne (31,9%) (chiffres IUT).  
(pas de chiffres pour les promos 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014)

Pour la promotion 2014-2016, les chiffres de l'université de Bourgogne font état, sur 128 inscrits, 64 étudiants ayant obtenu leur baccalauréat dans l'Yonne (50%, la moitié de la promotion), 13 en Côte d'Or (10,15 %), 7 dans la Nièvre (0,54%) et 4 en Saône et Loire (0,31%) : soit un total de 60,72% d'étudiants en TC1 ayant obtenu leur baccalauréat en Bourgogne.

## **2.3. Politique APB**

Comme indiqué dans le point 2.1, le Département TC adopte une politique de sélectivité très relative : l'essentiel des dossiers de candidatures sont retenus, à l'exception des profils présentant un taux d'absentéisme élevé ou un passé disciplinaire. Ainsi qu'il a été dit plus haut, une attention particulière est faite depuis la campagne 2014, relative à l'accueil des bacs technologiques ; ainsi un groupe spécifique bacs techno est créé dans APB, afin de respecter les directives rectorales communes aux trois IUT bourguignons. La proportion de dossiers Bacs technologiques classés par le département en phase de recrutement est respectée (minimum 80% des dossiers bacs technos sont classés) : c'est une donnée sur laquelle le département a la maîtrise. Ce n'est pas le cas de l'accueil effectif et de la présence réelle à la rentrée des étudiants titulaires de Bacs Technos, après l'achèvement de la procédure APB : ce sont les candidats eux-mêmes qui ont la décision finale et qui décident jusqu'au dernier moment, de venir ou pas.

## **2.4. Application locale du PPN**

L'un des principaux points relevés par les évaluateurs fut le faible taux d'application du PPN dans le département TC Auxerre (1350 h sur 1620 h du PPN). Le département TC Auxerre s'est inscrit dans la politique générale arrêtée par l'IUT de Dijon-Auxerre, qui préconise une application de 90% du PPN pour un coût étudiant à 85% dans le cadre de la mise en place des nouveaux PPN qui introduisent davantage de TP dans les formations tertiaires. La mise en place du PPN 2013, en 2013-2014 pour la 1<sup>ère</sup> année TC, puis en 2014-2015 pour la 2<sup>ème</sup> année TC, a été l'occasion

de répondre à cet objectif assigné par l'établissement, tout en prenant en compte les recommandations de la CPN et le souci de l'amélioration de l'application locale du PPN.

Les données chiffrées, « de terrain », sont les suivantes : sur les années 2010-2011, 2011-2012, et 2012-2013, soit sous l'empire du PPN 2005, le département TC a appliqué, sur l'ensemble des deux années TC, 90 % du PPN, soit 1470h sur 1620 (378 au lieu de 425 soit 88,9 % du PPN sur le S1, 398 au lieu de 425 soit 93,6 % du PPN sur le S2, 376 au lieu de 385 soit 97,6% du PPN sur le S3, et 318 au lieu de 385 soit 82,5 % du PPN sur le S4).

L'année 2013-2014 fut une année de transition, marquant la mise en place du PPN 2013 sur la 1<sup>ère</sup> année TC, et le maintien du PPN 2005 sur la 2<sup>ème</sup> année TC : 87,3% du PPN 2013 sur la 1<sup>ère</sup> année, et 90,05% en TC2 PPN 2005.

L'année 2014-2015 permet l'application du PPN 2013 sur les deux années. Le département TC arrive pour 2014-2015 à près de 90% du PPN 2013 sur le global des deux années, avec 1453 h sur 1620 (89,7% du PPN), pour un coût étudiant de 85,04%. Il a été particulièrement tenu compte des remarques de la CPN dans l'évaluation précédente concernant la faible voire absence (d') application des modules PPP, Apprendre à travailler Autrement et Adaptation à l'environnement professionnel : le volume horaire en a été renforcé, avec un volume global des Activités transversales (remplaçant ATA et AEP) fixé à 64h sur l'ensemble des S1, S3 et S4 (contre 60 dans le PPN) (voir étude spécifique) , et les modules PPP désormais mis en place sur tous les semestres concernés (S1, S2 et S3, voir étude spécifique pour le contenu) ce qui n'était pas le cas lors de la précédente évaluation (PPP sur S1 seulement en 2011-2012 et 2012-2013).

## **2.5. Internationalisation**

Les relations internationales constituent une thématique forte du département TC à Auxerre. L'internationalisation est au centre de la formation de part :

1. les flux d'étudiants qui à eux seuls représentent la moitié des flux de l'IUT de Dijon-Auxerre et un-sixième de l'ensemble de ceux de l'Université de Bourgogne,
2. l'accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers,
3. les cours de spécialité en anglais dont une grande partie offerts en Licence professionnelle en marketing/export.

L'esprit dans lequel sont conduits les programmes internationaux intègre des dimensions très différentes. Il procède de convictions fortes et du souci des responsables de ces programmes d'éveiller les étudiants à l'altérité culturelle, à la tolérance, à la découverte de l'autre – et par là même de soi –, de corriger les déficiences d'un enseignement linguistique normatif contre-productif, de permettre aux entreprises de trouver et d'utiliser des compétences linguistico-culturelles acquises pour développer et consolider leurs activités internationales et donc de faciliter l'entrée des étudiants sur le marché du travail européen.

La politique d'internationalisation du département TC a servi la communauté IUT dans son ensemble en ce sens qu'elle a joué un rôle incitatif et par là, a contribué à faire de l'IUT de Dijon-Auxerre l'une des composantes majeures de l'uB en matière d'activité internationale.

### **2.5.1. Accueil et réussite des étudiants étrangers**

#### Accueil pédagogique

Le département TC accueille des étudiants étrangers quasiment depuis son ouverture en 1993-

1994. Il accueille de moins en moins d'étudiants. Pourtant, il a accueilli jusqu'à 34 étudiants internationaux en échange en 2006.

Les étudiants peuvent s'inscrire en TC2 pour des durées variant d'un à deux semestres, avec ou sans stage. En passant l'année complète et en suivant tous les cours – sauf un, laissé à leur appréciation à condition que ce cours ait été validé dans leur université d'origine – et en effectuant tous les éléments visant à la professionnalisation (projets, stage), ils sont éligibles au DUT.

En s'inscrivant en Licence professionnelle MAI « Management des activités internationales des PMI PME », la totalité des enseignements doivent être suivis. 60% des enseignements y sont effectués en anglais. Cette formation étant en alternance, les ressortissants de l'espace Shengen peuvent y prétendre, les autres sont accueillis en convention dans les entreprises. Afin d'éviter une multiplication des statuts au sein de la LP MAI, le Diplôme d'université I.T.E.M. (International Trade and Export Management), qui est un réplique de la LP MAI, accueille depuis l'automne 2010 tous les étudiants internationaux.

Quid de la réussite des jeunes étrangers accueillis ? Comme pour toute formation, il existe des effets de promotion : certaines sont remarquables ; d'autres, décevantes. Les conditions d'accueil sont optimales. Elles devraient logiquement aboutir au succès. Pour autant, pour certains étudiants, Erasmus ne signifie pas toujours investissement dans ses études.

Tous les ans, le département TC confère le DUT ou la Licence professionnelle MAI aux étudiants internationaux en échange dès lors qu'ils remplissent les conditions d'obtention.

### Accueil à Auxerre

Le dispositif mis en place pour accueillir les étudiants étrangers est assez complet. Surtout, il est personnalisé. En liaison avec la Ville d'Auxerre et d'autres partenaires institutionnels, un système de parrainage par des personnalités et responsables professionnels locaux est bien senti.

- découverte de la région ; programme de visites ;
- accueil officiel par le Maire de la Ville ;
- un parrainage par les étudiants au sein de département ;
- la possibilité d'être assisté pour trouver un travail ;
- parrainage du Rotary Club et de la Maison internationale d'Auxerre, chaque étudiant ayant un parrain professionnel ou une personnalité locale ;
- attribution automatique d'un logement de type T1 ;
- gratuité des moyens de paiement français négociés avec une banque locale ;
- accueil en gare et installation des arrivants dans leurs appartements ;
- accompagnement systématique lors des différentes procédures administratives et privées (CAF, telecom...).

### **2.5.2. Mobilité en stage, en semestre**

Le département TC d'Auxerre permet à ses étudiants d'effectuer jusqu'à deux années complètes à l'étranger sur trois.

- S3 ou S4 ; S4 + le stage ; S3 + le stage ; S3 + S4 ; S3 + S4 + le stage
- l'année complète en DUETI: une année en université; une année en stage; un semestre en université + un semestre en stage (dans le même pays).

Si les flux ont été en augmentation constante, au point qu'il a fallu multiplier les accords avec



d'autres établissements étrangers, on a aujourd'hui un plateau. Ce sont en moyenne 100 à 110 étudiants qui participent aux programmes internationaux du département TC. En définitive, environ 4 à 5 étudiants sur 10 effectuent une mobilité - soit en TC2, soit en DUETI, soit sur les deux années – lorsqu'ils sont passés par TC Auxerre.

Analyse de la mobilité, quels projets ? Quelle situation en ce qui concerne les bourses pour les étudiants ?

Les flux sont importants et aujourd'hui constants pour un département de 230 étudiants. Les raisons d'un tel succès – et d'une telle atypicité en premier cycle universitaire – tiennent à :

1. une information systématique faite en cours à tous les étudiants dès les premières semaines de TC1 ;
2. au rapport d'expérience des promotions passées ;
3. aux aides financières incitatives octroyées par le Conseil Régional de Bourgogne.

La plupart des étudiants candidatent à une mobilité internationale pensant « revenir bilingue ». Au-delà de cet aspect important même s'il est quelque peu utilitaire, il est capital ici de noter qu'on observe le développement d'une forme de conscience d' « être européen » quelles que soient la qualité et la densité que les étudiants veulent bien attribuer à cette découverte.

L'international fait intrinsèquement partie de ce département TC, qui lui confère une notoriété qui n'est pas neutre sur le recrutement de TC1. Environ 20 à 25% des étudiants selon les années déclarent avoir choisi Auxerre pour l'étendue de ses programmes internationaux.

Les projets à court terme annoncés lors de la précédente évaluation ont été réalisés : ouverture d'une dizaine de destinations sur l'Amérique du sud et l'Asie qui sont très prisées des étudiants et qui différencient le département.

### **2.5.3. Poursuite d'étude à l'étranger (DU...)**

Les étudiants ayant effectué une, voire deux mobilités, au cours de leurs études en TC cherchent majoritairement des cursus à BAC+5 qui leur permettront de s'expatrier à nouveau. Ils peuvent obtenir un diplôme de type Bachelor dans le cadre de leur DUETI. L'intégration de ce type de profil en Master 1 – dès lors qu'il s'agit d'une formation cohérente avec le cursus de l'étudiant – ou en ESC leur est quasiment acquise.

Même s'il compte encore pour un pourcentage minoritaire, un nombre croissant d'étudiants s'informe sur les possibilités d'étudier en rompant avec le système français. La prise de conscience d'évoluer dans un même espace culturel et académique qui leur assure certains droits en matière de reconnaissance est nette si l'on compare avec les promotions plus anciennes.

Les étudiants sont encouragés à faire cette expérience qui participe de la mobilité intra-européenne et surtout du développement de l'euroanéité de leur identité - lorsqu'ils choisissent des pays de l'Union Européenne comme lieu d'étude.

### **2.5.4. Participation du département à des programmes internationaux**

Le département gère des programmes Erasmus, des accords bilatéraux et participe au programme de la Crepuq depuis son ouverture en 1994.

Les programmes sont gérés par le département (deux professeurs et une secrétaire de

département pour une partie de son temps de travail) en liaison avec le service des relations internationales de l'IUT ainsi que celui de l'Université.

On retiendra, au regard de l'ampleur prise par l'internationalisation, que d'autres professeurs du département joignent volontiers leur compétence à cette politique départementale, notamment en matière d'accueil des collègues étrangers, au plan de la gestion des stages pour les étudiants entrants, d'OMS, etc.

### **2.5.5. Mobilité des personnels**

Si le département TC accueille des collègues étrangers fréquemment, la mobilité vers les universités partenaires reste tenue. La langue d'instruction dans ces universités – l'anglais en règle générale – reste un frein majeur.

La venue de professeurs étrangers est régulière mais encore trop modeste. Les professeurs sont accueillis au sein de la LP MAI.

### **2.5.6. Conclusion**

A ce stade du développement des relations internationales du département TC, on constate très objectivement que les possibilités d'optimisation et d'innovation ont été atteintes à budget et investissement des enseignants constants.

Pour passer un cap et permettre un essor original et maximal de la politique des relations internationales, il serait nécessaire qu'il y ait :

- davantage de soutien financier aux étudiants et aux enseignants qui partent en mobilité,
- davantage d'information sur les programmes internationaux spécifiques pour les responsables de programme,
- que ces derniers bénéficient d'un vrai soutien et une vraie ingénierie de montage de dossier.

L'absence d'équivalence en termes d'années d'étude interdit dans un grand nombre de cas la possibilité de travailler sur des doubles diplômes. Nous avons d'ailleurs dû fermer certains accords. Le risque réel est la marginalisation et l'assèchement de la politique des relations internationales par manque d'attractivité (site délocalisé, profonds déséquilibres dans les flux entrants et sortants qui remettent en cause les accords, pas de cours en anglais en TC2) et de capacité d'offre suffisante dans un marché où les phénomènes de concurrence sont à l'œuvre. Pour un département délocalisé comme TC qui ne peut rivaliser avec les centres plus importants, cet assèchement grèverait le département d'environ 20% de ses candidatures, qui sont au demeurant souvent de très bonne qualité.

Une politique de développement des relations internationales et de participation aux programmes de l'ADIUT est soutenue par l'IUT en particulier par la mise en place de deux responsabilités pédagogiques dédiées aux relations internationales, l'une pour les départements secondaires, et l'autre pour les départements tertiaires (le responsable du secteur tertiaire est un enseignant du département TC).

## **2.6. Accueil des étudiants en DUT TC par apprentissage**

L'ouverture du DUT Techniques de Commercialisation en alternance a été effective en octobre 2007. En 2007, l'ouverture s'est faite dans le cadre d'une section par apprentissage, qui a été rattachée depuis au CFA du Supérieur.

Initialement prévue pour accueillir des titulaires de baccalauréat professionnel tertiaire, en particulier vente et commerce, la formation s'est dès l'ouverture ouverte aux autres baccalauréats technologiques et généraux. Le flux de titulaires de baccalauréat professionnel s'avérait en effet insuffisant pour faire vivre une section ou une unité de formation par apprentissage.

Les chiffres en termes de flux d'entrants sont exposés dans le **2.1** (Politique de recrutement)

Le nombre d'apprentis à la rentrée 2012 est assez exceptionnel. En juillet, 16 contrats étaient déjà en bonne voie. Les demandes des entreprises transmises à l'IUT étaient fortes mais les apprentis sont souvent arrivés avec leur promesse de contrat. Les entreprises sont situées sur l'Yonne, en Côte d'Or et dans le Loiret.

Pour la rentrée 2013, le nombre d'apprentis est en baisse mais plus conforme au nombre attendu : 17. Deux points sont à noter : les contrats se sont signés très tard (les demandes adressées à l'IUT ont été en nette baisse), certains ont commencé en novembre 2013 et seulement deux contrats ont été signés à Auxerre. Les autres entreprises sont situées dans l'Yonne, en Côte d'Or, en Saône-et-Loire, dans le Loiret. Sans doute, cette baisse s'explique par la conjoncture économique difficile.

Il est possible que des partenariats entre les entreprises auxerroises et d'autres formations soient plus anciens. Mais il existe encore des lycéens auxerrois qui ne connaissent pas le DUT par apprentissage.

Il faut noter que depuis l'ouverture de la formation, chaque année un apprenti est recruté par la SNCF à Dijon et depuis 2012, Orange offre des postes sur plusieurs villes : Dijon, Sens, Troyes, en boutique ou sur un plateau téléphonique. Les recrutements sont très bien organisés (sur le site d'Auxerre) et les alternances sont très bénéfiques pour les apprentis concernés.

En janvier, lors de la journée Portes Ouvertes, les lycéens intéressés par l'apprentissage sont nombreux mais depuis deux ans, le schéma se répète. Les jeunes ne veulent pas quitter Auxerre mais comme il a été précisé plus haut, il n'y a pas de propositions à Auxerre, ils ne peuvent donc finalement pas intégrer la section par apprentissage. La plupart (environ une dizaine) s'inscrivent en DUT TC initial.

Ce qu'il faut signaler aussi, c'est que si la formation n'envoie pas un mail aux candidats recrutés avant les dates officielles de la procédure APB, aucun recrutement chez Orange ne serait possible. Les phases de recrutement se font début juin donc les offres doivent être envoyées autour du 20 mai.

Au fil des années, les secteurs d'activité des entreprises d'accueil se sont élargis : grande distribution alimentaire et non alimentaire, services achats des entreprises industrielles, concession automobile, concessions de matériel agricole ou de véhicules utilitaires, sociétés de services, boutiques, assurances, banques, agences immobilières etc.

Dans l'ensemble, les tuteurs en entreprise sont plutôt satisfaits du déroulement de l'apprentissage. Le calendrier peut parfois occasionner quelques gênes. Le lien entre les entreprises, les apprentis et la formation est matérialisé par le livret d'apprentissage et les visites dans les entreprises (trois visites obligatoires sur quatre semestres.). Une réunion avec les tuteurs et les enseignants a eu lieu en novembre 2013 et elle a permis à la fois de faire connaissance et d'expliquer le déroulement pédagogique de l'apprentissage.

Concernant la pédagogie, les tuteurs pédagogiques sont unanimes pour reconnaître que les étudiants par alternance atteignent un bon niveau de compétences. Cela est particulièrement flagrant lors de la soutenance de leur rapport d'activité en entreprise en fin de semestre 2, où le niveau des soutenances peut être d'aussi bon niveau voire meilleur que des soutenances de fin de deuxième année d'étudiants à temps plein. Il n'est pas rare que les apprentis apportent des exemples tirés de leurs expériences professionnelles dans le cadre d'un grand nombre d'enseignements.

Les étudiants apprécient la taille d'un petit groupe qui les oblige à travailler, et qui permet la réussite. Les échanges sont souvent riches avec les enseignants et tout particulièrement avec les intervenants professionnels : c'est plus un échange de connaissances de terrain. L'évolution de la maturité des apprentis est manifeste, en un semestre, le changement est identifiable et parfois impressionnant

L'ouverture de la formation par apprentissage a permis de renforcer l'équipe pédagogique du département et en particulier de recruter de nouveaux vacataires dont une partie est issue du vivier des anciens étudiants du département Techniques de Commercialisation ou de l'IUT de Dijon-Auxerre.

| Année universitaire |  | MCF/ATER | PRAG-PRCE | vacataires | Dont vacataires professionnels |
|---------------------|--|----------|-----------|------------|--------------------------------|
| 2012-2013           |  | 3/1      | 6         | 9          | 7                              |
| 2013-2014           |  | 4        | 6         | 14         | 13                             |

#### Après le DUT par apprentissage

|      | Nombre | Poursuite d'études | DUETI | Marché du travail | Autre |
|------|--------|--------------------|-------|-------------------|-------|
| 2012 | 8      | 4                  | 1     | 2                 | 1     |
| 2013 | 10     | 3                  | 4     | 3                 |       |
| 2014 | 22     | 10                 | 7     | 2                 | 3     |

A l'ouverture de la formation, le but était de permettre aux apprentis d'accéder directement au marché du travail, forts de l'expérience qu'ils avaient acquise. Mais à partir de 2010, les apprentis s'engagent dans des poursuites d'études (licence professionnelle majoritairement) de plus en plus fréquemment (voir tableau ci-dessus) et partent dans des universités partenaires à l'étranger. La grande offre géographique les conduit à choisir des destinations lointaines : Malaisie ou Russie, par exemple. La plupart d'entre eux poursuivent un cursus scolaire au retour de cette année passée hors de France. Les diplômés en septembre 2013 qui cherchaient un emploi (3) ont trouvé un CDI. En 2014, sur les deux apprentis, l'un est recruté en CDI dans l'entreprise où il effectuait son alternance. L'apprentie qui a effectué son alternance chez Orange a effectué plusieurs périodes en CDD chez Orange depuis la fin de son contrat.

Le DUT par Apprentissage est une formation appréciée et reconnue à la fois par les entreprises et par les familles. Il reste encore à travailler pour que ce lien se développe et notamment sur le plan de la communication en faisant circuler des documents attractifs.

### **3. Organisation pédagogique (répartition des enseignements, emplois du temps)**

Le potentiel enseignant du Département TC au 1<sup>er</sup> septembre 2014 est le suivant :

| Corps | Grade | N°emploi      | Titulaire actuel       | Dept | Nb heures |
|-------|-------|---------------|------------------------|------|-----------|
| MCF   | CLN   | 06MCF1169     | SELTANE Mehdi          | TC   | 192       |
| MCF   | CLN   | 06MCF1177     | VERAN Lucile           | TC   | 192       |
| MCF   | CLN   | 19MCF1215     | CHABOT Robert          | TC   | 192       |
| MCF   | CLN   |               | INGARAO Aurore         | TC   | 192       |
| MCF   | CLN   | 05MCF0574     | SCHONE Katharina       | TC   | 192       |
| MCF   | CLN   | 01MCF1325     | PRIEUR Stéphane        | TC   | 192       |
| MCF   | CLN   | 06MCF0861     | KAROUI Sarra           | TC   | 192       |
| PRAG  | CLN   | PRAG1103      | BELAMICH Sabine        | TC   | 384       |
| PRCE  | HC    | PRCE0642      | THIERRY Sylvie         | TC   | 384       |
| PRCE  | CLN   | PRCE0801      | VIEYTES Eléonore       | TC   | 384       |
| PRAG  | HC    | PRCE1109      | DEPLANCHE Pierre       | TC   | 384       |
| PRCE  | HC    | PRCE1232      | DEPLANCHE Marie-Cécile | TC   | 384       |
| PRAG  |       | Poste partagé | CARTIER Anna           | TC   | 192       |

Le potentiel enseignant du département TC est en théorie de 3072 heures. « En théorie », car aucune année universitaire ne se ressemble. Un MCF est en arrêt longue maladie depuis deux ans, deux MCF sont en congé-maternité en 2014-2015. Le recrutement d'un MCF en 2014 a augmenté ce potentiel. Mais le département TC enregistre le deuxième plus faible taux d'encadrement de l'IUT de Dijon-Auxerre, ce qui explique les difficultés d'application du PPN, même si depuis la dernière évaluation, le département a cherché à améliorer la situation.

Une politique de site initiée par l'Université permettra à terme de mutualiser des postes entre l'ESPE, l'UFR Sciences et Techniques et l'IUT, en particulier sur les matières transversales (Langue et Expression communication) hors spécialité, afin d'améliorer la situation de chaque département et de pérenniser les formations.

Les emplois du temps des étudiants du Département Techniques de Commercialisation regroupent :

- des plages régulières dévolues aux enseignements dispensés par les professeurs permanents du département. Cela concerne par exemple les cours d'expression, de marketing, d'anglais, d'espagnol, de droit, etc...
- des interventions plus ponctuelles faites par des professionnels. Le département fait appel à des intervenants extérieurs spécialisés chacun dans leur domaine comme par exemple pour la Négociation où interviennent des négociateurs immobiliers, la Logistique, le Droit Commercial où certains TD sont animés par des juristes, la Communication Commerciale, la Relation Client, la Recherche Documentaire, etc...
- en raison de la présence de nombreux intervenants extérieurs, qui ne disposent pas toujours de plages fixes pour dispenser leurs cours dans la semaine, les emplois du temps sont différents d'une semaine sur l'autre.

D'autres activités prévues dans la maquette, ne figurent que ponctuellement sur l'emploi du temps.

Il s'agit des projets tuteurés TC1, des projets marketing TC2, des Projets Personnels et Professionnels et, nouveauté du PPN 2013, des Activités Transversales (ex : Apprendre à Travailler Autrement et Adaptation à l'Environnement Professionnel).

Ces activités s'insèrent dans les créneaux laissés vacants. Encadrées par les enseignants permanents, le plus souvent en collaboration avec des partenaires extérieurs (exemple le Théâtre de la ville d'Auxerre), ces interventions sont organisées sous forme de rendez-vous fixés directement entre les professeurs et les étudiants concernés.

Les jeudis après-midi sont laissés libres car ce moment est réservé aux activités sportives, et permet aussi aux étudiants non sportifs de se retrouver pour travailler sur leurs différents travaux de groupes (activités transversales, projets tuteurés, projets marketing).

Exemple de semaines types :

Pour les étudiants de deuxième année (groupe 7, semaine du 6 octobre 2014)

| S41 lun. 06 oct. 14 |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
|---------------------|--|--|--|---|--|--|--|---------------------|--------|-------------------|--------|
| Lundi 06/10/2014    |  | Mardi 07/10/2014   |  | Mercredi 08/10/2014   |  | Jeudi 09/10/2014   |  | Vendredi 10/10/2014 |        | Samedi 11/10/2014 |        |
| TC2G7A              | TC2G7B   | TC2G7A   | TC2G7B   | TC2G7A  | TC2G7B   | TC2G7A   | TC2G7B   | TC2G7A              | TC2G7B | TC2G7A            | TC2G7B |
| 08h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 08h30-              | <b>Comptabilité CM tc2</b><br>TC2 Initial<br>VERAN Lucile<br>Amphitheatre<br>08h15 - 10h15 |  |  | <b>Espagnol g7</b><br>TC2-Gr7<br>THIERRY SYLVIE<br>Salle S7<br>08h15 - 10h15                              | <b>Expression g7A</b><br>TC2Gr7A<br>DEPLANCHE MARIE<br>CECILE                  | <b>TIC et multimedia 7B</b><br>TC2Gr7B<br>VIEYTES ELEONORE                       | **<br><b>Droit et commerce CM</b><br>TC2<br>PRIEUR STEPHANE<br>Amphitheatre<br>08h15 - 10h15 |                     |        |                   |        |
| 09h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 09h30-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 10h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 10h30-              | <b>Négociation g7</b><br>TC2-Gr7<br>CEYSSAC Hervé<br>Salle S7<br>10h15 - 12h15             | <b>Economie CM</b><br>TC2<br>BIANCO Dominique<br>Amphitheatre<br>10h15 - 12h15       | <b>Com. com. g7</b><br>TC2-Gr7<br>CASSEGRAIN Jérôme<br>Salle S7<br>10h15 - 12h15 | <b>Mercatique du point de vente CM</b><br>TC2 Initial<br>BELAMICH Sabine<br>Amphitheatre<br>10h15 - 12h15 | <b>Espagnol g7a</b><br>TC2Gr7A<br>THIERRY SYLVIE<br>Laboratoire<br>10h15 -     | <b>Anglais g7B</b><br>TC2Gr7B<br>SHARP Christopher<br>Salle S7<br>10h15 -        |  |                     |        |                   |        |
| 11h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 11h30-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 12h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 12h30-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 13h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 13h30-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 14h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 14h30-              | <b>Comptabilité g7</b><br>TC2-Gr7<br>VERAN Lucile<br>Amphitheatre<br>14h00 - 16h00         | <b>Economie CM</b><br>TC2<br>BIANCO Dominique<br>Amphitheatre<br>14h00 - 16h00       | <b>TIC et multimedia 7A</b><br>TC2Gr7A<br>VIEYTES ELEONORE                       | <b>Expression g7B</b><br>TC2Gr7B<br>DEPLANCHE MARIE<br>CECILE   | <b>Logistique g7</b><br>TC2-Gr7<br>BERNARD Xavier<br>Salle S7<br>13h30 - 15h30 | <b>Mktg direct GRC g7</b><br>TC2-Gr7<br>SAPIN Cyril<br>Salle S7<br>15h30 - 17h30 |  |                     |        |                   |        |
| 15h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 15h30-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 16h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 16h30-              | <b>Mercatique pv g7</b><br>TC2-Gr7<br>BELAMICH Sabine<br>Salle S7<br>16h00 - 18h00         | <b>Droit commercial g7</b><br>TC2-Gr7<br>CHEVRY Emeline<br>Salle S7<br>16h00 - 18h00 |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 17h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 17h30-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 18h00-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |
| 18h30-              |  |  |  |   |  |  |  |                     |        |                   |        |

Pour les étudiants de première année : (groupe 2, semaine du 6 octobre 2014)

| S41 lun. 06 oct. 14 |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
|---------------------|--|--|---|--|---|--|---------|---------------------|---------|-------------------|---------|
| Lundi 06/10/2014    |  | Mardi 07/10/2014   |   | Mercredi 08/10/2014  |   | Jeudi 09/10/2014   |         | Vendredi 10/10/2014 |         | Samedi 11/10/2014 |         |
| TC1Gr5A             | TC1Gr5B  | TC1Gr5A  | TC1Gr5B   | TC1Gr5A  | TC1Gr5B   | TC1Gr5A  | TC1Gr5B | TC1Gr5A             | TC1Gr5B | TC1Gr5A           | TC1Gr5B |
| 08h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 08h30-              | <b>Négociation g5</b><br>TC1-Gr5<br>CEYSSAC Hervé<br>Salle S5<br>08h15 - 10h15                 | <b>Fondamentaux du Marketing CM</b><br>TC1 Initial<br>BELAMICH Sabine<br>Amphitheatre<br>08h15 - 10h15 | <b>Psychosociologie de la communication CM</b><br>TC1<br>CHABOT ROBERT<br>Amphitheatre<br>08h15 - 10h15 | <b>Droit CM tc1</b><br>TC1 Initial<br>PRIEUR STEPHANE<br>Amphitheatre<br>08h15 - 10h15 | <b>Bureautique 5a</b><br>TC1Gr5A<br>VIEYTES ELEONORE<br>210 Salle | <b>Anglais 5B</b><br>TC1Gr5B<br>CARTIER ANNA<br>Laboratoire<br>08h15 -                 |         |                     |         |                   |         |
| 09h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 09h30-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 10h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 10h30-              | <b>Fondamentaux du Mktg TD - g5</b><br>TC1-Gr5<br>BELAMICH Sabine<br>Salle S5<br>10h15 - 12h15 | <b>Mathématiques g5</b><br>TC1-Gr5<br>BRABANT Alexandre<br>Salle S5<br>10h15 - 12h15                   | <b>Expression g5</b><br>TC1-Gr5<br>DEPLANCHE MARIE CECILE<br>Salle S5<br>10h15 - 12h15                  | <b>Espagnol g5a</b><br>TC1Gr5A<br>THIERRY SYLVIE<br>10h15 - 12h15                      | <b>Bureautique 5b</b><br>TC1Gr5B<br>VIEYTES ELEONORE<br>210 Salle | <b>ECONOMIE CM</b><br>TC1<br>EL MOSTAIN Abdelhak<br>Amphitheatre<br>10h15 - 12h15      |         |                     |         |                   |         |
| 11h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 11h30-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 12h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 12h30-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 13h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 13h30-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 14h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 14h30-              | <b>PPP g5</b><br>TC1-Gr5<br>THIERRY SYLVIE<br>Salle S5<br>14h00 - 16h00                        | <b>Concepts et stratégies Mktg TD - g5</b><br>TC1-Gr5<br>INGARAO AUREOLE<br>Salle S5<br>14h00 - 16h00  | <b>Anglais 5</b><br>TC1-Gr5<br>JACQUET Emilie<br>Salle S5<br>14h00 - 16h00                              |  |   | <b>ECONOMIE TD - g5</b><br>TC1-Gr5<br>SERMONETTI Delphine<br>Salle S5<br>13h30 - 15h30 |         |                     |         |                   |         |
| 15h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 15h15-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 15h30-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 16h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 16h30-              | <b>Mathématiques g5</b><br>TC1-Gr5<br>BRABANT Alexandre<br>Salle S5<br>16h00 - 18h00           | <b>Organisation TD - g5</b><br>TC1-Gr5<br>DAMART Guillaume<br>Salle S5<br>16h00 - 18h00                |   |  |   | <b>ERC g5</b><br>TC1-Gr5<br>MATHEZ Sabrina<br>Amphitheatre<br>15h30 - 17h30            |         |                     |         |                   |         |
| 17h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 17h30-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 18h00-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |
| 18h30-              |  |  |   |  |   |  |         |                     |         |                   |         |

La répartition des enseignements est organisée en tenant compte des impératifs de service des enseignants permanents, dont certains effectuent un nombre non négligeable d'heures complémentaires. Le département cherche à améliorer aussi cette situation, en faisant appel à des vacataires.

Pour tenir compte de la dernière évaluation, qui pointait le « faible nombre de vacataires professionnels », le département a sensiblement augmenté la part de vacataires professionnels qui assurent les enseignements dans le DUT TC.

Cette augmentation concerne d'abord la formation DUT TC par apprentissage :

| Année universitaire    | MCF/ATER | PRAG-PRCE | Vacataires | Dont vacataires professionnels |
|------------------------|----------|-----------|------------|--------------------------------|
| 2012-2013              | 3/1      | 6         | 9          | 7                              |
| 2013-2014 et 2014-2015 | 4        | 6         | 14         | 13                             |

Elle concerne ensuite la formation DUT TC en initial :

| Année universitaire    | MCF/ATER | PRAG-PRCE | Vacataires | Dont vacataires professionnels |
|------------------------|----------|-----------|------------|--------------------------------|
| 2012-2013              | 5        | 5         | 35         | 13                             |
| 2013-2014 et 2014-2015 | 6        | 6         | 35         | 21                             |

Les vacataires qui assurent des cours en DUT TC initial sont pour partie des enseignants permanents des collèges et lycées voisins (12).

Les autres sont tous issus du milieu professionnel, et travaillent soit en tant que dirigeant/salarié d'entreprises privées, soit en tant que profession libérale, soit en tant qu'agents de l'administration publique.

En voici le descriptif :

- Logistique : un consultant-formateur indépendant, dirigeant d'entreprise ;
- Négociation : un agent immobilier, un consultant-formateur indépendant ;
- Organisation des entreprises, Marketing stratégique : un cadre-dirigeant d'entreprise ;
- Gestion de la relation client, Management de l'équipe commerciale : un directeur de magasin grande distribution ;
- Gestion de la relation client : une responsable de centre relations clients, son adjointe dans la même entreprise et dans le même service, PME locale ;
- Etudes et recherches commerciales : un directeur commercial d'une entreprise locale de distribution de produits laitiers ;
- Entrepreneuriat : un directeur d'agence bancaire locale ;
- Droit : un chef de service juridique collectivité locale, une inspectrice des impôts en charge du contrôle fiscal des sociétés, une juriste spécialisée en droit social d'une entreprise locale ;
- Négociation-Achats : une consultante-formatrice 15 ans d'expérience en tant que directrice des achats PME locale ;
- PPP : un professionnel indépendant spécialité RH ;
- Développement des compétences relationnelles : « coach » professionnelle, profession libérale, cabinet local ;
- Communication commerciale : un professionnel de la communication commerciale en profession libérale (cabinet local), un professionnel salarié d'une agence de publicité auxerroise et parisienne ;
- Conduite de projet : un consultant indépendant, développement process ;
- PPP, Activités transversales (plateaux-rencontres): un professionnel salarié d'un groupe de presse ;
- Anglais : un traducteur indépendant en profession libérale, une professionnelle du tourisme local (guide).



#### 4. Réussite des étudiants

Le département TC enregistre un taux de réussite satisfaisant sur l'ensemble des quatre dernières années, aussi bien dans la formation initiale que dans la formation par apprentissage.

Concernant TC apprentissage :

|      | Taux de réussite<br>(en 4 semestres) | Bacs professionnels | Bacs technologiques | Bacs généraux |
|------|--------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------|
| 2012 | 85,7%                                | 50%                 | 100%                | 100%          |
| 2013 | 71,4%                                | 42,9%               | 100%                | 100%          |
| 2014 | 100%                                 | 100%                | 100%                | 100%          |

Le taux de réussite en quatre semestres (DUT validé en deux ans), se monte à 85,7% pour la promo 2010-2012, à 71,4 % pour la promo 2011-2013 (en baisse), et 100% de réussite pour la promo 2012-2014. On constate que la réussite est toujours de 100% pour les bacs généraux et pour les bacs technos, sur les 3 dernières promos. La réussite est moins importante pour les bacs pro, excepté sur la dernière promo où la réussite est de 100%.

Concernant TC initial (voir tableau joint au dossier):

Primo entrant promo 2010/2011

| Filière Bac | Nb Inscrit S1 | Réussite en 4 sem. | Réussite en 6 sem. | Echec      |
|-------------|---------------|--------------------|--------------------|------------|
| GENERALE    | 59            | 46 (78%)           | 4 (6,8%)           | 9 (15,3%)  |
| TECHNO      | 50            | 28 (56%)           | 8 (16%)            | 14 (28%)   |
| AUTRE       | 3             | 2 (66,7%)          | 1 (33,3%)          | 0 (0%)     |
| Total       | 112           | 76 (67,9%)         | 13 (11,6%)         | 23 (20,5%) |

Primo entrant promo 2011/2012

| Filière Bac | Nb Inscrit S1 | Réussite en 4 sem. | Réussite en 6 sem. | Echec      |
|-------------|---------------|--------------------|--------------------|------------|
| GENERALE    | 72            | 61 (84,7%)         | 4 (5,6%)           | 7 (9,7%)   |
| TECHNO      | 65            | 39 (60%)           | 9 (13,8%)          | 17 (26,2%) |
| AUTRE       | 1             | 0 (0 %)            | 0 (0 %)            | 1 (100%)   |
| PRO         | 1             | 0 (0 %)            | 1 (100%)           | 0 (0%)     |
| Total       | 139           | 100 (71,9%)        | 14 (10,1%)         | 25 (18%)   |

Primo entrant promo 2012/2013

| Filière Bac | Nb Inscrit S1 | DUT obtenu en 4 sem. |
|-------------|---------------|----------------------|
| GENERALE    | 62            | 50 (80,6%)           |
| TECHNO      | 62            | 40 (64,5%)           |
| AUTRE       | 1             | 1 (100%)             |
| PRO         | 12            | 8 (66,7%)            |
| Total       | 137           | 99 (72,3%)           |

Primo entrant promo 2013/2014

| Filière Bac | Nb Inscrit S1 | Passage S2  | Passage S3 | Redoublement au S2 | NARED au S2 |
|-------------|---------------|-------------|------------|--------------------|-------------|
| GENERALE    | 51            | 49 (96,1%)  | 46 (90,2%) | 1 (2%)             | 4 (7,8%)    |
| TECHNO      | 50            | 46 (92%)    | 39 (78%)   | 4 (8%)             | 7 (14%)     |
| AUTRE       | 1             | 1 (100%)    | 1 (100%)   | 0 (0%)             | 0 (0%)      |
| PRO         | 18            | 15 (83,3%)  | 6 (33,3%)  | 6 (33,3%)          | 6 (33,3%)   |
| Total       | 120           | 111 (92,5%) | 92 (76,7%) | 11 (9,2%)          | 17 (14,2%)  |

Le taux de réussite en quatre semestres (deux ans) est de 67,9% pour la promo 2010-2012, de 71,9% pour la promo 2011-2013, de 72,3% pour la promo 2012-2014. On note donc une amélioration du taux de réussite ces trois dernières années. Pour la promo 2013-2015, on constate un taux de passage au S2 de 92,5 % et surtout un taux de passage au S3 de 76,7 %.

On constate une validation du DUT en six semestres (trois ans) de 11,6% pour la promo 2010-2012 et 10,1% pour la promo 2011-2013 (la promo 2012-2014 est « en cours » pour la validation du DUT des redoublants 2014). Si on ajoute ces chiffres au taux de réussite en quatre semestres, cela fait un taux d'étudiants diplômés DUT à 79,5% pour la promo 2010-2012, et de 82% pour la promo 2011-2013 (la promo 2012-2014 est en cours sur la validation à 6 semestres).

Les Bacs généraux réussissent mieux en deux ans, que les Bacs technos, qui sont plus nombreux à redoubler : 78% de réussite Bacs généraux en 2010-2012 contre 56% pour les Bacs technos, 84,7% de réussite Bacs généraux en 2011-2013 contre 60% pour les Bacs technos, 80,6% de réussite Bacs généraux en 2012-2014 contre 64,5% pour les Bacs technos.

Les Bacs pro étaient peu nombreux en 2011-2013 : 1 seul étudiant, qui a validé en 6 semestres. Ils étaient plus nombreux en 2012-2014 : 12 étudiants, dont 8 (66,7 %) ont validé leur DUT en deux ans. Ils étaient 18 à la rentrée 2013 (promo actuelle 2013-2015), 15 d'entre eux (83,3%) ont validé leur S1, 6 ont validé leur S2 et sont en S3, 6 redoublent leur S2, 6 n'ont pas été autorisés à redoubler et sont en situation d'échec. L'augmentation du recrutement des Bacs pro en 1<sup>ère</sup> année à partir de 2012, conjuguée au taux d'échec (33%), invite à la réflexion sur la politique de recrutement des candidats Bacs pro à venir, pour les prochaines promotions (à partir de la campagne 2015).

Quant au devenir des étudiants diplômés, la dernière enquête nationale, portant sur les diplômés 2011, révèle que sur 18 répondants (soit 21% des sondés), 6 sont en emploi, et 9 en poursuite d'études.

## 5. Eléments de professionnalisation (stages, projets...)

La professionnalisation apparaît à travers six axes principaux : les stages (A), les projets tuteurés de 1<sup>ère</sup> année (B), les projets tuteurés de 2<sup>ème</sup> année (communément appelés « projets marketing ») (C), le projet professionnel personnel (D), le recours au jeu d'entreprise (E), et, nouveauté depuis deux ans, les entrepreneuriales (F).

### 5.1. Les stages : méthode dans la mise en place et le suivi

→ Les stages en première année

### Les objectifs :

Les étudiants de première année effectuent un stage de cinq semaines en entreprise, généralement durant le mois de janvier et la première semaine de février.

Les objectifs assignés sont les suivants :

- découvrir une organisation et comprendre son fonctionnement ;
- pouvoir observer sur le terrain une ou des fonctions professionnelles visées par le diplôme (vendeur, chef de rayon, chargé de clientèle...);
- acquérir au moins une expérience de vente.

Nous attendons également de l'étudiant une capacité à s'intégrer dans l'entreprise, de la curiosité, ainsi qu'attitudes et comportements adaptés aux situations professionnelles dans lesquelles il sera inséré durant ce stage.

### La recherche de stage

Pour leur recherche de stage, les étudiants ont à leur disposition des ressources disponibles à la bibliothèque du site d'Auxerre :

- les listes d'entreprises de l'Yonne triées par domaines d'activité et zones géographiques,
- l'accès informatisé au Kompass,
- la base de données des lieux de stages des promotions précédentes, une interrogation par mots-clés, des rapports numérisés,
- les offres de stages d'entreprises, diffusées au fur et à mesure,
- ainsi que des cours dédiés à la recherche d'informations à partir de bases de données nationales.

### Les secteurs visés

Les entreprises dans lesquelles les étudiants effectuent leurs stages sont toutes les organisations à finalité commerciale ou qui mobilisent des compétences commerciales. Le stage s'effectue sous couvert d'une convention de stage, signée et approuvée par l'entreprise, l'IUT et le stagiaire. Elle précise les différentes modalités à respecter par chaque partie.

L'édition des conventions sur le logiciel PSTAGE et le rôle du responsable des stages  
Une nouvelle application informatique permet à l'étudiant, pour tous les départements de l'IUT de Dijon-Auxerre, de rédiger en ligne sa convention de stage, voire la modifier si nécessaire. Il peut également accéder avec cet outil aux offres de stage recueillies par l'Université.

Une fois la convention tripartite établie, le responsable des stages, valide les missions confiées au stagiaire, en vérifie la pertinence relativement à la spécificité commerciale du département, puis édite la convention. Une fois celle-ci signée par l'étudiant et le responsable des stages, les trois exemplaires sont envoyés à l'entreprise pour signature, puis ventilés aux différentes parties.

### L'évaluation

Le stage fait l'objet d'une double évaluation, par le tuteur de l'entreprise d'accueil (comportement en entreprise, intégration, motivation et dynamisme, relations avec le personnel. . .), et par un enseignant de l'IUT sur la base d'un rapport écrit.

Généralement, les étudiants n'ont pas de difficultés à trouver une entreprise d'accueil. Et les appréciations des entreprises viennent confirmer la pertinence de mise en place d'un stage en première année.

Historique des stages, en première année, de 2010 à 2014

Les statistiques suivantes portent sur les quatre dernières années. Ce sont les chiffres que nous fournissons par ailleurs à la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle (DGESIP) dans le cadre de l'enquête annuelle STRAPO. Y sont comptabilisés tous les stages effectués en France ou à l'étranger, qu'ils soient ou non validés par des crédits.

|  | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'étudiants inscrits au 15 janvier de l'année | 108       | 139       | 129       | 121       | 105       |
| Nombre d'étudiants ayant fait un stage               | 101       | 127       | 125       | 121       | 99        |
| Dont dans la région                                  |           | 73        | 107       | 95        | 87        |
| Dont à l'étranger                                    | 2         | 0         | 0         | 0         | 1         |
| Avec gratification                                   | 3         | 2         | 4         | 2         | 5         |
| Sans gratification                                   | 98        | 125       | 121       | 119       | 94        |

Tableau 1 : Statistiques STAGES première année, de 2010 à 2014

Si le nombre d'étudiants ayant fait un stage ne correspond pas systématiquement au nombre des étudiants inscrits, l'écart vient du fait que les étudiants redoublants ayant validé le stage l'année antérieure, ne se voient pas dans l'obligation de le refaire. Il est également à noter que la plupart des étudiants, en première année, effectuent leurs cinq semaines de stages dans leur région d'origine. Enfin, le temps de stage n'atteignant pas deux mois, celui-ci n'est pas obligatoirement rémunéré.

→ Les stages de seconde année

### Les objectifs

Le stage de seconde année, d'une durée de onze semaines, s'inscrit dans la continuité des enseignements dispensés dans le cursus et a pour finalité de faire appréhender par l'étudiant les différentes compétences des fonctions professionnelles visées par le diplôme (chef de rayon, vendeur, assistant-acheteur, négociateur, chargé de clientèle, chef de produit, conseiller financier...). Il doit permettre de tester la capacité d'intervention de l'étudiant sur la réalité professionnelle lors d'une mission commerciale : de l'analyse d'un problème jusqu'à la mise en œuvre d'actions.

A l'issue du stage, l'étudiant :

- doit avoir compris l'organisation et l'environnement de travail de ces différents métiers (ensemble des connaissances relatives à l'entreprise, sa structure, ses méthodes, ses produits...), quels que soient les secteurs d'activité ;
- aura participé à différentes tâches que nécessitent ces métiers (opérations, gestion de l'information...);
- aura mis en œuvre l'éventail des compétences afférentes aux situations de travail (connaissances professionnelles de base, procédures, qualités personnelles...).

Si l'étudiant doit utiliser les acquis académiques dans le cadre de ses missions (compétences commerciales), le stage est aussi un moment d'acquisition de compétences personnelles et relationnelles : prendre des initiatives, travailler en équipe, acquérir un degré d'autonomie...

### Les secteurs visés

Comme pour le stage de première année, l'étudiant a le choix autour de toutes les organisations à finalité commerciale ou qui mobilisent des compétences commerciales :

- entreprises industrielles ;
- entreprises de la distribution ;
- collectivités, administrations ;
- banques, assurances ;
- agences d'intérim, agences immobilières ;
- associations...

Le stage s'effectue là encore sous couvert d'une convention de stage (logiciel PSTAGE), signée et approuvée par l'entreprise, l'IUT et le stagiaire. Elle précise les différentes modalités à respecter par chaque partie. Le stage est évalué après remise d'un rapport. Une soutenance est organisée devant un jury mixte constitué de professionnels et d'enseignants.

### L'étape la plus difficile : le choix du stage

Durant ces années, les étudiants ont pu, dans le cadre du Projet Professionnel Personnalisé (PPP) de première année, recenser les différents métiers accessibles après un DUT, les compétences nécessaires et les conditions de travail. Ainsi, ce travail préparatoire leur a permis d'orienter leurs recherches de stages en fonction de leurs projets professionnels futurs, le stage et le rapport étant alors un passeport pour l'emploi. Egalement en fonction de leurs souhaits de continuer des études et d'intégrer certaines formations.

Le département met à leur disposition les mêmes ressources qu'aux étudiants de première année. Les propositions de stage par les entreprises sont plus conséquentes en termes de missions.

Le responsable des stages dans le département se tient à la disposition des étudiants en recherche de stage en assurant une permanence hebdomadaire, au cours de laquelle il peut être rencontré ou joint par téléphone. Dans tous les cas, la recherche par chaque étudiant de son lieu de stage et la prise de contact avec les responsables de celui-ci sur le terrain, font partie de la formation. Le responsable des stages supervise le contenu de chaque convention saisie, et peut s'opposer à la réalisation de stages n'offrant pas les garanties nécessaires, notamment en termes de qualité de l'expérience offerte à l'étudiant. Il se tiendra par ailleurs informé tout au long de la durée du stage du déroulement de celui-ci. En cas de difficultés, il aidera les étudiants à trouver les ressources nécessaires.

Lorsque la liste des stages est connue, ainsi que le contenu des conventions, le responsable des stages affecte un tuteur à chaque étudiant (en fonction de compétences méthodologiques particulières par exemple, en fonction de problèmes pratiques et techniques de terrain...).

Quelques exemples de stages réalisés :

- recenser les besoins des collaborateurs dans une banque puis élaborer un projet de formation sur la gestion de portefeuilles clients ;

- étude de marché pour le développement de cartes numériques, commercialisation du support ;
- élaboration de campagnes de prospection ;
- montage de dossiers clients et aide à l'orientation patrimoniale ;
- gestion administrative d'une agence de travail temporaire (accueil, inscriptions, gestion des dossiers, accompagnements...);
- suivi marketing d'une gamme de produits (analyse, propositions...);
- recherche, développement de partenariat privé pour une manifestation culturelle...

Les tendances durant ces quatre années

Pour ce qui est des choix géographiques des terrains de stages, la plupart de nos étudiants restent en Bourgogne. Il est à noter que les entreprises de la région sont très demandeuses de stagiaires de notre département commercial, la raison essentielle étant l'appréciation qu'elles font de la qualité de la formation de nos étudiants et de leur efficacité sur le terrain.

Quelques étudiants effectuent leurs stages à l'étranger, et sont alors aidés de bourses de stages. Enfin, le département accueille tous les ans des étudiants dans le cadre du Programme Erasmus, certains souhaitant effectuer un stage.

Concernant les domaines d'activités des entreprises d'accueil pour les étudiants de seconde année, les secteurs les plus attractifs sont la banque, l'industrie et la distribution, suivis, à un degré moindre, des assurances, l'immobilier, les entreprises de travail intérimaire.

|  | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'étudiants inscrits au 15 janvier de l'année | 109       | 94        | 121       | 103       | 120       |
| Nombre d'étudiants ayant fait un stage               | 109       | 94        | 121       | 102       | 117       |
| Dont dans la région                                  |           | 89        | 90        | 88        | 85        |
| Dont à l'étranger                                    | 2         | 0         | 0         | 4         | 6         |
| Avec gratification                                   | 107       | 87        | 106       | 86        | 91        |
| Sans gratification                                   | 2         | 7         | 15        | 16        | 26        |

Tableau 2 : Statistiques STAGES seconde année, de 2010 à 2014

Comme pour le stage de première année, les étudiants redoublants ne le refont pas systématiquement. Ils sont plus nombreux en seconde année à partir à l'étranger effectuer leurs stages. Enfin, ils sont systématiquement rémunérés, hormis pour un certain nombre d'entre eux qui effectuent huit semaines de stages à leur retour, début juillet, d'une période ERASMUS à l'étranger.

Le stage est un moment très important de la formation, et le ressenti des étudiants à l'issue de celui-ci est très positif. La réussite de cette période professionnalisante s'appuie sur des méthodes et des pratiques bien rôdées autour :

- de la synergie entre tous les départements de l'IUT de Dijon-Auxerre grâce à la gestion centralisée des offres émanant des entreprises, puis la personnalisation par département ;
- des nombreuses offres de stages adressées directement au département ;
- de la notoriété locale du département Techniques de Commercialisation et les appréciations très positives des entreprises sur la qualité des prestations des étudiants lors des stages.

Cette reconnaissance de la qualité de la formation et de nos étudiants se traduit par un accueil favorable pour la taxe d'apprentissage, ainsi que des offres d'emploi à l'issue des stages, de plus en plus nombreuses.

## **5.2. Les projets tuteurés TC 1**

Les projets tuteurés du département TC cherchent à rendre l'étudiant autonome, à développer le goût du travail en équipe et l'ouverture d'esprit, tant sur les problématiques commerciales que celles plus sociétales contemporaines et à vérifier sa capacité à mettre en place un projet, à en assurer le déroulement et à présenter devant un jury le travail fini ainsi que l'analyse de ce projet.

Le projet tuteuré se définit en plusieurs étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : le responsable pédagogique fixe aux étudiants un délai pour donner forme à un domaine, un thème dans lequel réaliser leur projet tuteuré. Celui-ci sera mené au sein de groupes de quatre à cinq personnes.
- 2<sup>ème</sup> étape : chaque groupe sera dirigé par un tuteur. Le parcours de chaque groupe sera conduit à la manière d'une démarche de projet : incitation dès le début à formuler les objectifs, discerner les moyens, établir une éventuelle bibliographie, définir un plan d'action, construire une argumentation. Des rencontres ponctuelles et régulières ont lieu entre l'équipe d'étudiants et le tuteur.
- 3<sup>ème</sup> étape : chaque groupe doit remettre à son tuteur une maquette achevée de son projet avant la soutenance. La soutenance du projet s'effectue devant un jury de deux enseignants n'ayant pas procédé au suivi du projet.

Exemples de projets tuteurés réalisés :

- des études (de type mini-mémoire) sur les sujets de culture générale ou d'actualité, comme par exemple la mondialisation, le commerce équitable, le droit de disposer de son propre corps, la dépendance des jeunes vis-à-vis de l'alcool, les formes de violence, l'éco-citoyenneté.
- des initiatives concrètes : productions, organisation d'événements comme la sensibilisation aux risques de la route ou au VIH, organisation de concerts à but humanitaire, promotion du département, partenariat avec diverses associations caritatives.

La durée du projet peut-être estimée à 150 heures environ.

Les projets tuteurés, parce qu'ils reposent sur l'organisation au sein du groupe et l'autonomie occasionnent quelques prises de conscience salutaires pour les étudiants.

Les principales difficultés rencontrées par les étudiants reposent sur les relations entre les membres du groupe (la constitution du groupe est aussi source d'inquiétude puisqu'elle est fixée en début d'année scolaire) : le partage des informations, la répartition des tâches et l'équilibre dans l'implication vis-à-vis du projet.

Mais les actions concrètes leur donnent la satisfaction d'avoir travaillé sur le terrain, parfois en relation directe avec le monde extérieur.

La possibilité offerte aux étudiants de proposer des sujets leur confère une responsabilité particulière qu'ils doivent assumer jusqu'au terme de la soutenance. Les projets tournés vers

l'extérieur (associations humanitaires, hôpitaux, écoles, maisons de retraite) se développent de manière significative et sont particulièrement porteurs pour les étudiants, ils leur permettent d'acquérir de la rigueur, de la persévérance aussi et de donner un vrai sens à leurs actions.

Du côté des enseignants, ces projets sont l'occasion de rencontrer les étudiants en dehors des cadres stricts de leur discipline et de leur offrir un temps de parole différent, propice à leur révéler leur vraie personnalité. Ils sont aussi l'occasion de témoigner aux étudiants une vraie confiance en leur laissant des initiatives en direction des différents partenaires.

Ces projets, dans leur imperfection, permettent aux étudiants de mesurer l'intérêt de mettre en place des actions ou de bâtir une réflexion qui les conduiront, en dehors des disciplines traditionnelles, sur le chemin de l'autonomie et aux enseignants de les aider à réaliser des projets tout en les laissant face à leurs responsabilités. Ils apparaissent comme très utiles dans ce cycle d'études. On peut mesurer le sérieux et l'enthousiasme grandissants avec lequel les projets sont réalisés, notamment depuis 2012.

### **5.3. Les projets marketing**

Les projets marketing, qui débutent dès le semestre 3 et sont soutenus en fin de semestre 4, ont pour finalité de mettre en application les concepts étudiés et les logiciels pratiqués lors des enseignements de marketing, au cours des 2 années d'étude de DUT, dans le cadre d'une étude concrète.

Ces projets sont menés par des groupes de quatre à cinq étudiants qui se mettent en relation avec une entreprise souhaitant effectuer une étude spécifique. Ces études peuvent porter sur une étude de marché, une étude de faisabilité, de satisfaction, de notoriété, d'image, etc.

Les étudiants doivent faire un état des lieux du marché de l'entreprise (étude de l'offre, de la demande et de l'environnement du marché). Dans ce cadre, ils ont à réaliser une étude de terrain via un questionnaire, à destination des consommateurs dans la majorité des cas, puis à saisir et analyser ce questionnaire.

Suite à l'étude du marché et à la réalisation de l'étude de terrain, les étudiants formulent quatre à cinq recommandations opérationnelles à l'entreprise, en mettant en avant les avantages et inconvénients de chacune d'entre elles. Sur la base de ce travail, les étudiants retiennent alors une solution et établissent un budget prévisionnel pour la mise en place de cette solution ainsi que les gains prévisionnels pour l'entreprise. Enfin, les étudiants remettent un Plan d'Action Opérationnel de leur recommandation.

Ce travail fait l'objet d'un rapport, remis au professionnel et à l'enseignant en charge du groupe. Ce travail est également présenté à l'oral par l'ensemble du groupe devant un jury composé du professionnel de l'entreprise, de l'enseignant en charge du groupe et d'un enseignant en marketing de l'IUT.

Pour l'année 2012-2013, nous avons travaillé avec seize entreprises, basées principalement sur Auxerre et ses environs, dont certaines ont demandé à renouveler l'expérience pour 2013-2014 : Majestic, Amanoa, Decathlon, Etam, Amazone, Aballo informatique, Maison de l'Emploi, Dolia (2 projets), Optique Chauveau, Le Quart's, salle de sport Michel Gauthier, Actu Eyes, Be Hype's, Kiabi, Senbe (isolation écologique pour maison).

Pour l'année 2013-2014, nous avons travaillé avec seize entreprises basées principalement sur Auxerre et ses environs : Rapide de Bourgogne, Sephora, Atac, Majestic, Etam, Intermarché, Tel



and Com, Station Total, Happy, Kiabi, Packibox, Boulanger, Jeux vidéos and co, Bisbee ou encore Decathlon qui a proposé 2 projets aux étudiants.

#### **5.4. Le projet personnel et professionnel de l'étudiant**

Le département TC Auxerre a renforcé le PPP depuis deux ans, pour tenir compte des remarques de l'évaluation précédente. Une refonte a été organisée afin de répondre aussi au nouveau PPN 2013. Le PPP est désormais organisé sur les semestres 1, 3 et 4, conformément à la maquette pédagogique.

Les actions mises en place et exposées lors de la dernière évaluation ont été maintenues:

- Organisation de journées ou demi-journées de rencontres professionnelles autour d'un ou plusieurs thèmes qui varient d'une année sur l'autre : immobilier, banques, assurances, industrie..., c'est-à-dire les domaines des services et de la distribution essentiellement ; les étudiants en profitent pour placer leur CV en vue de leurs stages et/ou en vue de candidater à un emploi ;
- Organisation d'un forum annuel des formations post-DUT, sur une journée ou une demi-journée, en janvier ; les représentants de grandes écoles de commerce ou de formation universitaire ainsi que d'anciens étudiants TC ayant aujourd'hui intégré ces formations, sont invités à les présenter et à rencontrer les étudiants.

A ces actions en ont été ajoutées d'autres :

- Initiation à la recherche documentaire (en vue de trouver les stages).
- Initiation à la rédaction de CV et lettres de motivation, simulation d'entretiens d'embauche, par un professionnel des RH : l'accent est notamment mis sur la rédaction et la diffusion des CV par les réseaux sociaux.
- Organisation d'une manifestation « présentation des métiers commerciaux », en préambule des cours de négociation : des professionnels d'une entreprise industrielle, bancaire et immobilière sont intervenus devant les étudiants pour leur parler de leur métier.
- Visites d'entreprises locales : elles sont réparties dans l'année (en moyenne : 4 entreprises visitées) ; il est demandé aux étudiants de faire ensuite un compte rendu par Powerpoint, avec présentation orale devant leurs camarades (travail de groupe : un groupe pour une entreprise, qui présente l'entreprise aux autres groupes).
- Participation aux Rencontres Industrielles de l'Yonne (rencontre avec des professionnels)
- Forums de poursuites d'études : chaque mois de janvier, des écoles post-DUT sont invitées à présenter leurs formations aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année ; exemples d'écoles présentes :
  - Présentation des métiers du marketing (textile) par une responsable de LP marketing textile (Mulhouse).
  - Présentation des métiers du commerce international par trois anciens dirigeants d'entreprise qui ont travaillé à l'international).
  - Présentation des métiers de la publicité par la responsable des relations extérieures et du développement à SUP de PUB Paris.

#### **5.5. Le jeu d'entreprise**

Le recours au jeu d'entreprise est une façon d'aborder la stratégie marketing de façon pédagogique et ludique. Le jeu rencontre un beau succès auprès des étudiants. Il a été repris depuis deux ans, après avoir été abandonné : l'arrivée d'une collègue MCF a permis de reprendre le jeu. L'animation en est confiée à un vacataire professionnel (cadre dirigeant d'entreprise), et à

deux collègues MCF 6<sup>ème</sup> section (spécialité marketing pour l'une, spécialité gestion-comptabilité pour l'autre).

Business Game Cesim-Simbrand s'inscrit dans une approche stratégique et marketing, le point fort étant de mettre en avant le lien entre décision marketing et performance financière de l'entreprise.

En fin de 2<sup>ème</sup> année, les étudiants sont répartis par groupe de 5 étudiants. Durant une journée, ils agissent sur le marché en plein « boom » des Smartphones, chacune des équipes devant trouver une stratégie marketing performante afin de réussir le lancement de ses produits, de développer une gamme et de gagner des parts de marché tout en maîtrisant ses budgets. Segmentation, positionnement produit, pricing mais également gestion de production, analyse financière sont des outils nécessaires.

La demande est constituée de huit segments de consommateurs, répartis sur deux marchés (Asie et Europe). Les participants, à la tête de leurs entreprises, sont confrontés à l'avènement des Smartphones et devront user de créativité et d'innovation dans l'élaboration de leurs stratégies. Pour cela, ils auront à disposition un outil de pilotage de leur activité permettant d'étudier, de tester et de valider différentes hypothèses. La simulation génère une gamme de rapports (étude de marché, ...) qui aideront les équipes à évaluer leur propre performance face à leurs concurrents.

La simulation couvre les principales notions du marketing, incluant segmentation, positionnement, distribution, publicité, services après-vente, pricing, prévision des ventes, étude de marché, analyse de la concurrence, innovation, R&D et rentabilité.

Le jeu se déroule sur une journée entière, encadré par trois enseignants animateurs. Puis, en autonomie, à distance, ils continuent de prendre des décisions durant quatre semaines (une décision par semaine).

A la fin du Business Game, les étudiants doivent remettre un rapport d'activités en présentant une synthèse de leur stratégie tout au long du jeu et rédiger une lettre aux actionnaires pour le dernier exercice afin de présenter leurs résultats.

## **5.6. Les entrepreneuriales**

Depuis deux ans, le département TC Auxerre encourage les étudiants de 2<sup>ème</sup> année à participer aux Entrepreneuriales (<http://www.les-entrepreneuriales.fr/>). Basée sur le volontariat, et insérée à la fois dans les projets tuteurés de 2<sup>ème</sup> année (évaluation finale par le jury des Entrepreneuriales) et les Activités transversales (rapport final à l'écrit, évalué par deux enseignants TC encadrants), ce projet pédagogique de groupe s'inscrit dans la professionnalisation des études TC, en parfait accord et en parallèle avec le PPN 2013 qui a introduit un module spécifique « entrepreneuriat » au semestre 4.

Les Entrepreneuriales permettent ainsi aux étudiants, en parallèle avec le module, de vivre une expérience « terrain » qui leur apprend le processus de création d'entreprise (« learning by doing ») tout en éveillant leur esprit d'entreprendre. Le contact des étudiants avec le monde professionnel est renforcé à travers l'expérience « Entrepreneuriales » : coaches qui encadrent les groupes de travail (<http://www.les-entrepreneuriales.fr/region/bourgogne/les-accompagnateur/les-coachs>), réseau d'entrepreneurs et chefs d'entreprise qui parrainent chaque année les promotions ([http://www.les-entrepreneuriales.fr/uploads/documents/2014\\_01\\_09\\_52ce9bad32a71.pdf](http://www.les-entrepreneuriales.fr/uploads/documents/2014_01_09_52ce9bad32a71.pdf)).

Le travail en équipe pluridisciplinaire (IUT, Université, AGROSUP, ESC, IFAG...) développe la faculté de l'étudiant de « travailler autrement ». En 2012-2013, 15 étudiants de TC Auxerre 2<sup>ème</sup> année ont participé, dont trois ont été lauréats de l'un des prix du concours : Prix « Parcours d'entreprendre » pour deux d'entre eux, Prix RES pour le troisième. En 2013-2014, vingt étudiants du département TC Auxerre ont participé aux Entrepreneuriales, dont quatre ont été lauréats : un lauréat TC Auxerre Prix « Energie force conviction » (l'étudiant en question est un étudiant canadien de l'université de Lethbridge), un lauréat TC Auxerre Prix "Meilleure stratégie marketing", deux lauréates TC Auxerre Prix "Coup de cœur". Pour 2014-2015, vingt-deux étudiants TC2 se sont inscrits aux Entrepreneuriales.

## **6. Partenariats avec les milieux professionnels (AT, PPP, apprentissage)**

Le partenariat avec le milieu professionnel apparaît à travers un contact régulier avec les entreprises, locales ou non, par le biais :

- de la recherche puis de la réalisation des stages (voir étude spécifique)
- des projets tuteurés de 1<sup>ère</sup> année réalisés sur le terrain, comme de 2<sup>ème</sup> année (projets marketing surtout, voir étude spécifique)
- de la mise en place, depuis la rentrée 2014, d'une activité phoning dispensée par un manager commercial d'une entreprise locale ; après une partie théorique sur l'élaboration d'un script et la mise en place de réponses aux objections faites par les clients ou prospects, une partie pratique complète la formation ; en binômes les étudiants se voient remettre un listing de prospects qu'ils doivent appeler dans le but de prendre des RV pour les commerciaux de l'entreprise.
- de l'invitation et la participation de professionnels à des « plateaux rencontres » dans le cadre des Activités Transversales S1, S3 et S4 : un professionnel de la communication anime, dans chaque groupe TD de TC1 et TC2, une rencontre avec d'autres professionnels et chefs d'entreprise sur une thématique déterminée. En 2013-2014, la thématique retenue a été celle des « nouvelles formes de communication ». Pour 2014-2015, la thématique arrêtée est celle, en TC1, des « nouveaux métiers du commerce », en TC2 celle des « nouveaux entrepreneurs ».

Ces « plateaux-rencontres » sont des espaces d'échanges entre les étudiants et les professionnels, permettant aux premiers d'être sensibilisés au métier des seconds, permettant aux seconds d'être sensibilisés au profil des étudiants et tout simplement de connaître et découvrir l'IUT. C'est l'occasion pour les étudiants de faire passer CV et lettres de motivation dans leur recherche de stages 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année.

- de l'invitation et la participation de professionnels à des forums métiers (assurances, immobilier, distribution, etc...) dans le cadre du PPP (voir étude spécifique) ;
- des visites d'entreprises dans le cadre du PPP et des Activités transversales, organisées régulièrement (voir étude spécifique PPP) ;
- de la participation soutenue aux Entrepreneuriales (voir étude spécifique) ;
- des activités transversales, imposées par le nouveau PPN 2013, et que le département TC a particulièrement développées depuis deux ans (2013-2014 pour le programme TC1 nouveau, 2014-2015 pour le programme TC2 nouveau, avec bien sûr continuité en TC1).

Parmi les activités transversales proposées, citons :

- « Le développement d'une entreprise à l'international » : contact avec une PMI-PME locale, travail avec le chef d'entreprise qui souhaite développer son affaire au Nigéria.
- « Le forum intelligence économique » : l'Etat, par l'entremise de la préfecture de région, incite les entreprises de Bourgogne à être sensibilisées à l'intelligence économique ; un groupe d'étudiants organise le 6 novembre 2014 un forum, avec 50 entreprises présentes l'après-midi, et « tous publics professionnels » le soir.
- « Le handicap au travail ». L'objectif est de sensibiliser les étudiants au handicap dans le monde professionnel en leur demandant de remettre un travail individuel qui a pour objectif de connaître les lois dans le domaine, de définir ce qu'est un handicap, et de trouver une entreprise/étudiant qui accepte de témoigner pour leur expliquer leur politique en la matière.
- « Entreprise Bacchus et Gambrinus ». Deux groupes travaillant en concurrence et doivent rendre un dossier, au chef d'entreprise concerné, et à l'enseignant encadrant. Les deux groupes doivent réfléchir au thème du lancement de l'enseigne auprès du grand public (projet événementiel): flyers à mettre en place, qui cibler ?, comment se faire connaître ?, après le lancement ? Quelle inauguration mettre en place ?
- « Café solidaire ». Le programme « Café solidaire » consiste en 2 cafés commandés dont un laissé au comptoir « en attente » et ensuite offert à qui en aura besoin. Le slogan est « Laissez un sourire, ni vu, ni connu ». La tradition remonte à plus d'un siècle à Naples, mais s'est répandu partout dans le monde (19 pays, 138 villes et 195 lieux). L'objectif est de créer un réseau de cafés participants à Auxerre. Le projet a été initié en 1<sup>ère</sup> année dans le cadre d'un projet tuteuré, il est poursuivi sous forme d'une « Activité transversale » en TC 2<sup>ème</sup> année.
  1. Communication : création d'affiches et de prospectus pour informer les clients du café sur la démarche et le fonctionnement, dossier de presse pour faciliter la publicité dans les medias (journaux, radio, internet) et stimuler la participation du public et la création d'une page Facebook.
  2. Organisation/Logistique : pour contacter tous les cafés sur Auxerre une fois pour informer sur la démarche et une deuxième pour inscrire.
  3. Négociation : pour convaincre les propriétaires des cafés à Auxerre de participer parce que c'est facile et rapide (un bol sur le comptoir avec les tickets pour un café offert), ne coûte rien (les affiches/prospectus sont fournis par nos soins) et offre une publicité gratuite (sur Facebook et le site de l'association Le Café Solidaire).
- « Audience au tribunal-interview » : un groupe d'étudiants assiste à une ou deux audiences du tribunal correctionnel d'Auxerre. Un compte rendu écrit doit ensuite être produit ; il doit contenir aussi l'interview menée avec un professionnel du droit (huissier, notaire, avocat, magistrat...); les questions portent sur le métier, les difficultés rencontrées, les études suivies... Le projet se situe dans le prolongement du PPP.
- « Qualité de l'eau à Auxerre » : Ce travail permet une meilleure connaissance de l'environnement direct de l'étudiant à Auxerre (son cadre de vie, les institutions en place). Il s'agit pour l'étudiant de considérer une question de recherche (quelle est la qualité de l'eau à Auxerre ?), à travers une approche « terrain ». Il est ainsi amené à découvrir par lui-même (au sein d'un travail de groupe), quels sont les différents intervenants dans ce domaine et en quoi la réponse à cette question est d'un intérêt majeur pour eux. L'étudiant doit faire preuve d'un esprit critique vis-à-vis de l'information recueillie et d'un esprit créatif afin de considérer les différentes retombées de la réponse à cette question. Un rapport final est élaboré et noté par l'enseignant coordonnateur du projet.

- « Les métiers du commercial : les mots de l'expérience » : interviews par l'image de professionnels exerçant des fonctions commerciales, au sein de différents domaines d'activités (industriel, distribution, banque...) ; un film sur chacune des fonctions choisies mettra en scène des discours, par les acteurs, au et sur le travail, avec deux livrables : création de posters, et montage d'un film diffusé lors de la journée portes ouvertes (février 2015).
- « Action prévention cancer » : Les étudiants participent à des actions mises en place par l'Association icaunaise de dépistage du cancer : tenue de stands, distribution de flyers. Ils sont aussi force de proposition sur des actions possibles à l'IUT ou dans d'autres contextes. Ils doivent aussi mettre en œuvre leurs compétences informatiques ou graphiques pour la création ou l'amélioration de documents.
- « Action théâtre » : Ouverture culturelle (découvrir une culture vers laquelle les jeunes ne se tournent pas spontanément, choix des pièces suite à la présentation de la saison...). Rapprochement culturel (le théâtre qui s'invite à l'IUT, pièce jouée en amphithéâtre, partenariat sur plusieurs semaines avec une troupe)

## **7. Projets du département**

Le département TC Auxerre entend poursuivre le développement des éléments pédagogiques qui sont facteurs d'attractivité pour les étudiants, et qui contribuent à asseoir la spécificité du département, aussi bien dans le tissu économique local que dans l'IUT de Dijon-Auxerre :

- Maintien et développement de l'activité internationale, avec recherche et conclusion de nouveaux partenariats avec des universités étrangères, permettant toujours plus de mobilité étudiante internationale, pour une ouverture culturelle d'esprit fortement encouragée
- Maintien et développement de l'alternance et de l'apprentissage. Le département TC Auxerre porte deux Licences professionnelles (la LP MAI et la LP MTC) qui sont déclinées chacune sur deux territoires bourguignons différents, qui favorisent ainsi la mobilité régionale au sein de la Bourgogne, pour les étudiants comme pour les personnels enseignants (trois enseignants TC font cours sur le site délocalisé de Mâcon, en plus de leurs enseignements sur Auxerre). Le département TC Auxerre accueille aussi, depuis deux ans, un groupe de la Licence professionnelle GRH (portée par le département GEA à Dijon), répondant aux besoins locaux et bourguignons des entreprises dans le domaine des ressources humaines. Concernant l'apprentissage, le DUT par apprentissage est un pari réussi, qu'il convient aussi de pérenniser. Ces actions passent par la nécessité d'améliorer et d'accentuer les efforts de communication, pour faire bien et mieux connaître nos formations par alternance, dans leur richesse et leur diversité

Le département TC Auxerre réfléchit à développer la formation continue. Un frémissement d'activité est apparu en cette rentrée 2014-2015, avec un premier étudiant qui suit le DUT 1 en formation continue. L'ADIUT a sollicité les IUT, dont bien évidemment l'IUT de Dijon-Auxerre, pour la construction d'un catalogue de blocs de compétence, afin de proposer des formations aux entreprises dans le cadre de la formation continue, et particulièrement dans le cadre du nouveau Compte Personnel de Formation (ancien DIF). Le département TC Auxerre compte s'inscrire dans le mouvement, par le biais de certains collègues qui souhaitent s'y investir. Ces blocs de compétence sont une offre de formation courte et qualifiante dans le but de répondre aux besoins immédiats des entreprises, mais aussi des salariés en poste ou demandeurs d'emploi. Il s'agit

donc à la fois d'apporter des compétences supplémentaires aux salariés, et de répondre aux besoins du marché de l'emploi.

La réflexion va se poursuivre dans les prochains mois, en coordination avec un travail global sur les blocs de compétences fait au sein de l'IUT de Dijon-Auxerre. Le projet d'offre qualifiante portée par le département TC a pour l'heure été identifié comme suit :

**Objectif** : acquérir et/ou améliorer des compétences en marketing, vente et management ;

**Équipe pédagogique** : enseignants et professionnels qui pourraient faire cours à distance (classe virtuelle « on line ») et en présentiel ;

**Contenus** :

- *module 1 élémentaire*: développement des capacités marketing : marketing opérationnel et stratégique, communication commerciale, approche des marchés internationaux, gestion relation client, langues.
- *module 2 intermédiaire* : développement des capacités pour vendre: négociation, animation force de vente, logistique, droit du e-commerce, e-business, langues.
- *module 3 supérieur* : développer des capacités managériales : organisation et stratégie qualité, gestion des ressources humaines, entrepreneuriat, gestion financière, droit du travail.

A Auxerre, le 13 octobre 2014

Le chef du département,



S. PRIEUR

Date de présentation au

Conseil de l'IUT :

Date de présentation au CEVU :

A , le

Le président de l'université,

A Dijon, le 23 octobre 2014

Le directeur de l'IUT,



Patrick Danaudiere

A....., le

Le président du Conseil de L'IUT,